

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 MAI 2022**

Délibération
n°2022.05.066

**Comptes administratifs
2021 GrandAngoulême**

LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 mai 2022

Secrétaire de Séance : Françoise COUTANT

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLLOT à François ELIE, Didier BOISSIER DESCOMBES à Michel BUISSON, Jean-François DAURE à Francis LAURENT, Sophie FORT à Gérard LEFEVRE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Raphaël MANZANAS à Fabrice VERGNIER, Annie MARC à Yannick PERONNET, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY,

Excusé(s) : Xavier BONNEFONT, Véronique ARLLOT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Catherine BREARD, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Corinne MEYER, Sylvie PERRON, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Valérie SCHERMANN, Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022**DÉLIBÉRATION
N° 2022.05.066**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 GRANDANGOULEME

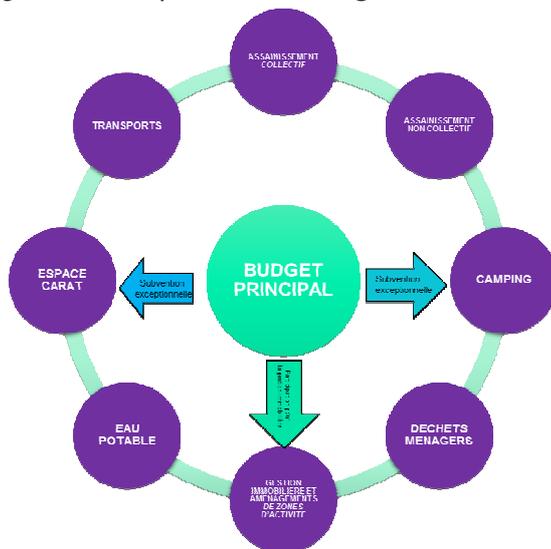
Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

GrandAngoulême dispose **de 9 budgets** :



- **un budget principal** qui comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de l'établissement qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe et qui permet notamment de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs.
- **8 budgets annexes** qui retracent les opérations budgétaires :
 - o de certains services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC) qui doivent s'équilibrer par les ressources liées à l'exploitation de l'activité comme le service de l'assainissement, de l'eau potable, de l'espace CARAT et du Camping. Pour ces deux derniers budgets annexes, compte tenu des exigences de service public et des investissements importants réalisés qui nécessiteraient une hausse excessive des tarifs, le budget principal verse une subvention exceptionnelle chaque année pour assurer leur équilibre.
 - o de service public dont l'équilibre est lié à la perception d'une taxe ou redevance spéciale (déchets ménagers, transports)
 - o des opérations d'aménagement de zones d'activités (aménagements de zones) et la gestion immobilière des locaux économiques (qui reçoit une participation du budget principal).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

PRESENTATION CONSOLIDEE**Synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre***Opérations réelles = opérations ayant donné lieu à mouvement de trésorerie**Opérations d'ordre = opérations ne donnant pas lieu à flux financiers et équilibrées entre elles*

Dépenses totales de l'exercice 2021	199,0 M€
Dont fonctionnement	142,5 M€
Dont investissement	56,5 M€
Recettes totales de l'exercice 2021	213,1 M€
Dont fonctionnement	154,1 M€
Dont investissement	59,0 M€
Résultat de l'exercice 2021	14,1 M€
Reprise des résultats antérieurs	6,9 M€
Dont fonctionnement	20,9 M€
Dont investissement	-13,9 M€
Résultat de clôture	21,0 M€

Au total, tous budgets confondus, la collectivité présente un résultat de clôture de 21 039 K€, un taux d'épargne brute de 16,6 % et un taux d'épargne nette de 11,4 %, pour un encours de dette global de près de 96,7 M€, soit une capacité de désendettement de 4,1 années.

Si le résultat de clôture progresse de 1 607 K€ par rapport à 2020, les taux d'épargne brute et nette sont en diminution, sous l'effet d'une baisse globale des recettes et ce malgré une maîtrise des dépenses de fonctionnement. L'encours de dette global progresse légèrement, passant de 95,4 à 96,7 M€ et la capacité de désendettement progresse de 3,5 à 4,1 années.

Ces ratios et indicateurs sont issus des résultats bruts, sans retraitement des flux croisés entre budgets.

Les principaux agrégats, indicateurs et ratios

1	Dépenses réelles de fonctionnement	118,9 M€
2	Recettes réelles de fonctionnement	142,5 M€
3	Epargne brute (2 - 1)	23,6 M€
4	Remboursement du capital de la dette	7,3 M€
5	Epargne nette (3 - 4)	16,3 M€
6	Dépenses d'équipement	44,9 M€
7	Encours de dette au 31/12	96,7 M€
8	Capacité de désendettement (7/3)	4,1 années

LE BUDGET PRINCIPAL**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisé°
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	82 538	83 421	73 379	
Dépenses réelles	72 400	73 529	69 275	94,2%
Dépenses ordre	10 138	9 892	4 104	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	82 574	83 421	78 856	
Recettes réelles	82 357	83 204	78 659	94,5%
Recettes d'ordre	217	217	197	
C - RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			5 477	
D - Reprise des résultats antérieurs			4 973	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			10 450	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29 213	29 122	17 428	
Dépenses réelles	28 496	28 405	17 187	60,5%
Dépenses ordre	717	717	241	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	29 079	29 122	18 187	
Recettes réelles	18 441	18 730	14 039	75,0%
Recettes d'ordre	10 638	10 392	4 148	
H - RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			759	
I - Reprise des résultats antérieurs			-4 990	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-4 231	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			6 219	
Dépenses reportées - a			2 219	
Recettes reportées - b			1 301	
Résultat définitif global = K - a + b			5 301	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 94,2 %, qui s'établissent à 69,3 M€, en diminution de 1 M€ et de 1,4 % par rapport au CA 2020
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 94,5 % qui s'élèvent à 78,7 M€, en diminution de 1,4 M€ et de 1,7 % par rapport au CA 2020
- Une épargne brute de 9,3 M€, en diminution de 0,4 M€ par rapport au CA 2020 et qui représente 11,9 % des recettes réelles de fonctionnement
- Des intérêts de la dette de 908,1 K€
- Une épargne nette de 5,2 M€, en diminution de 0,4 M€ et de 7 % par rapport à 2020 et qui représente 6,6 % des recettes réelles de fonctionnement

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 60,5 % qui s'établissent à 17,2 M€
 - o Un remboursement en capital de 4,2 M€, en stabilité par rapport à 2020
 - o Des dépenses d'équipement de 12 977 K€ en 2021 réalisées à 67,8 % contre 14 186 K€ en 2020, soit une diminution de 1 209 K€ et de 8,5 %.
 - Dont 8 144 K€ pour les opérations incluses dans la PPI avec des opérations relatives à la voirie (rue de l'Arétier, Barreau nord, réhabilitation voiries zones d'activité) et aux eaux pluviales, ou encore les opérations du plan local de l'habitat, du PNRU2 et la production de logements sociaux.
 - Dont 31 K€ pour l'opération Crèches hors PPI pour la relocalisation sur 2 sites distincts (L'Isle d'Espagnac et Champniers) de la crèche des Poussins
 - Dont 4 802 K€ de dotations d'investissement qui correspondent essentiellement à des dépenses d'équipement et de grosses réparations sur le patrimoine de l'agglomération, ou à des subventions d'équipement versées dans le cadre de contributions statutaires

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 1 519 K€ par des ressources propres, dont 734 K€ de FCTVA,
- Pour 3 689 K€ par des subventions,
- Pour 4 000 K€ par recours à l'emprunt
- Pour 5 153 K€ par l'épargne nette

Le résultat de clôture est un excédent de 6 219 K€, la collectivité ayant reconstitué un peu de fonds de roulement.

L'endettement

Compte tenu d'un recours à l'emprunt de 4 M€ et d'un remboursement en capital légèrement supérieur, l'encours de dette s'établit à fin 2021 à 50,9 M€ au budget principal.

En terme de capacité de désendettement (ratio qui permet d'estimer en combien d'années la collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute), celui-ci s'établit à 5,5 années à fin 2021, contre 5,3 années fin 2020 et 6,4 années fin 2019, soit une légère augmentation en lien avec la baisse de l'épargne.

LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 480	34 634	26 504	
Dépenses réelles	24 823	25 071	24 056	95,9%
Dépenses ordre	9 657	9 563	2 448	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 480	34 634	30 152	
Recettes réelles	32 700	32 854	28 409	86,5%
Recettes d'ordre	1 780	1 780	1 742	
C - RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			3 647	
D - Reprise des résultats antérieurs			5 406	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			9 053	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 804	19 105	7 972	
Dépenses réelles	16 824	17 125	6 230	36,4%
<i>dont opérations liées à la MO déléguée</i>	<i>8 798</i>	<i>6 048</i>	<i>1 400</i>	<i>23,1%</i>
Dépenses ordre	1 980	1 980	1 742	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 123	19 105	6 995	
Recettes réelles	5 266	9 342	4 547	48,7%
<i>dont opérations liées à la MO déléguée</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 063</i>	<i>NS</i>
Recettes d'ordre	9 857	9 763	2 448	
H - RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-977	
I - Reprise des résultats antérieurs			632	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-346	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			8 708	
Dépenses reportées - a			1 830	
Recettes reportées - b			76	
Résultat définitif global = K - a + b			6 955	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 95,9 % qui s'établissent à 24 M€, en augmentation de 1,7 M€ et de 7,6 % par rapport au CA 2020 :
 - o 19,9 M€ au titre du contrat d'obligation de service public confié à la SPL STGA contre 17,8 M€ en 2020, année où le montant avait été révisé à la baisse du fait d'une évolution atypique des conditions d'exécution du contrat en lien avec la crise sanitaire
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 86,5 % qui s'élèvent à 28,4 M€, en stabilité par rapport à 2020, avec :
 - o Des recettes reversées par la STGA pour 3,5 M€ contre 3,1 M€ en 2020, en hausse de 0,4 M€ et de 13,3 %
 - o Un produit du VM de 20,5 M€, en hausse de 1 M€ et de 5 %
 - o De la dotation générale de décentralisation (DGD) de 2,2 M€, montant figé depuis de nombreuses années
 - o De la dotation de compensation de la Région de 1,3 M€
- Une épargne brute de 4,3 M€, en diminution de 1,8 M€ par rapport au CA 2020, et qui représente 15,3 % des recettes réelles de fonctionnement
- Des intérêts de la dette de 365 K€
- Une épargne nette de 3,5 M€, en diminution de 1,8 M€, et qui représente 12,4 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 36 % qui s'établissent à 6 230 K€, en baisse de 8 121 K€ en lien avec la fin de la phase 1 du BHNS
 - o A noter des avances de 1,4 M€ en lien avec la délégation de maîtrise d'ouvrage à la SPL GAMA
 - o Des travaux BHNS pour 3 141 K€, dont 41 K€ pour des terrains et 3 100 K€ de travaux
 - o L'acquisition d'un autobus pour 362 K€ et de vélos pour 30 K€
 - o Le remboursement du capital de la dette pour 816,7 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 2 484 K€ par des subventions, dont 2 472 K€ de l'AFITF pour le BHNS
- Pour 3 537 K€ par l'épargne nette

A noter également des remboursements d'avance de 2 063 K€.

Le résultat de clôture est un excédent de 8 708 K€.

L'endettement

L'encours de dette s'établit à fin 2021 à 23 792 K€ au budget annexe Transports.

En termes de capacité de désendettement, celui-ci est de 5,5 années à fin 2021 contre 4 années à fin 2020, la progression étant à mettre en lien avec la diminution de l'épargne brute.

LE BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	24 179	23 956	17 237	
Dépenses réelles	16 896	16 488	15 796	95,8%
Dépenses ordre	7 283	7 468	1 441	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	24 185	23 956	17 812	
Recettes réelles	24 164	23 935	17 801	74,4%
Recettes d'ordre	22	22	12	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			576	
D - Reprise des résultats antérieurs			6 324	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			6 900	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 921	9 716	1 999	
Dépenses réelles	7 762	9 558	1 987	20,8%
Dépenses ordre	159	159	12	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 531	9 716	2 242	
Recettes réelles	2 111	2 111	801	38,0%
Recettes d'ordre	7 420	7 605	1 441	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			243	
I - Reprise des résultats antérieurs			1 154	
J – EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			1 397	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			8 297	
Dépenses reportées - a			808	
Recettes reportées - b			4	
Résultat définitif global = K - a + b			7 494	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 95,8 % qui s'établissent à 15,8 M€, en augmentation de 0,7 M€ et de 4,6 % par rapport au CA 2020 :
 - o A noter une légère augmentation des charges à caractère général (3,2 M€ contre 2,9 M€ en 2020 mais 3,3 M€ en 2019)
 - o Des charges de personnel à 8,1 M€, en diminution de 0,1 M€ et de 1,3 % par rapport à 2020, année qui avait vu le versement d'une prime COVID exceptionnelle.
 - o Des charges de gestion courante en forte augmentation à 4,5 M€ contre 3,9 M€ en 2020, soit + 523 K€ et + 13,3 %, en lien avec la progression de la participation à Calitom (augmentation TGAP et tarifs d'enfouissement)
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 74,4 % qui s'élèvent à 17,8 M€ en baisse de 0,1 M€ et de 0,6 % par rapport à 2020 :
 - o Une baisse de 91 K€ du produit de la redevance spéciale, soit -8,8 % à 947 K€ en lien avec les mesures exceptionnelles liées à la pandémie
 - o Le produit de la TEOM qui s'établit pour 2021 à 16,7 M€, soit + 178 K€ et +1,1 %
- Une épargne brute et nette de 2 M€, en baisse de 0,8 M€ et qui représente 11,3 % des recettes réelles de fonctionnement

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 20,8 % (30 % hors provision) qui s'établissent à 1 987 K€, en diminution de 1 161 K€ et de 37 % par rapport à 2020
 - o Les opérations de la déchetterie de Brébonzat et du CTDM sont désormais achevées
 - o Des acquisitions de véhicules pour 781 K€ et de matériels pour 431 K€
 - o L'acquisition en indivision avec Calitom d'un lieu partagé pour 192,5 K€
 - o Des travaux pour 386 K€ : 212 K€ pour l'aménagement de déchetteries (Dirac, Brie, Mouthiers, Fléac, La Couronne), 152 K€ pour le CTDM (douches supplémentaires, contrôle accès, compteurs gaz, prises recharges vélos) et 23 K€ de câblage informatique

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 456,4 K€ par l'excédent antérieur capitalisé,
- Pour 2 004 K€ par l'épargne nette
- Pour 445 K€ par des ressources propres (FCTVA)

Le résultat de clôture est un excédent de 8 297 K€.

L'endettement

A fin 2021, il n'y a aucun encours de dette sur le budget annexe Déchets ménagers.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 077	13 077	9 546	
Dépenses réelles	6 852	6 852	6 210	90,6%
Dépenses ordre	6 225	6 225	3 336	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 077	13 077	10 929	
Recettes réelles	12 502	12 502	10 432	83,4%
Recettes d'ordre	575	575	497	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			1 383	
D - Reprise des résultats antérieurs			2 402	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			3 785	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 781	12 678	9 172	
Dépenses réelles	11 106	12 003	8 669	72,2%
Dépenses ordre	675	675	503	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 115	12 678	9 059	
Recettes réelles	4 790	6 353	5 718	90,0%
Recettes d'ordre	6 325	6 325	3 342	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-112	
I - Reprise des résultats antérieurs			-1 614	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-1 726	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			2 059	
Dépenses reportées - a			405	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			1 654	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 90,6 % qui s'établissent à 6 210 K€, en augmentation de 133 K€ et de 2,2 % par rapport à 2020.
 - o A noter une baisse des charges financières, à 44 K€ contre 478 K€ en 2020
 - o Des charges de personnel en légère progression de 0,4 %,
 - o Des charges à caractère général en hausse de 4 % par rapport à 2020, en lien avec les frais d'enlèvement des boues
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à près de 91 % qui s'élèvent à 10 432 K€, en très légère diminution par rapport à 2020 à – 0,2 % :
 - o Une baisse du produit de la redevance d'assainissement de 1 % à 8 551 K€
 - o Une baisse des taxes de raccordement et une hausse des contrôles de branchement
 - o Une baisse de la redevance pour modernisation du réseau

A noter que les tarifs 2021 de la redevance de l'assainissement collectif ont été augmentés de 1 % sur l'ensemble des communes et que ce tarif est désormais identique en tout point du territoire, que la compétence soit exercée en régie directe ou déléguée.

- Une épargne brute de 4,2 M€, en baisse de 4,5 % par rapport à 2020 et qui représente 40,5 % des recettes réelles de fonctionnement
- Une épargne nette de 2,6 M€, en baisse de 0,3 M€ et de 10,3 % et qui représente près de 25 % des recettes réelles de fonctionnement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 72,2 % qui s'établissent à 8 669 K€, en augmentation de 1 731 K€ et de près de 25 % par rapport à 2020
 - o Les programmes de travaux d'extensions et de réhabilitations des années 2018 à 2021 pour 2 433 K€
 - o les travaux de la STEP de Vindelle pour 1 157 K€. L'autorisation de programme de 2 643 K€ est ainsi réalisée à 94 %.
 - o la réalisation du schéma directeur d'assainissement pour 278 K€.
 - o la STEP de Marsac pour 95 K€, opération désormais achevée et dont le coût total s'est élevé à 2 096 K€
 - o la réhabilitation des Planes à Saint-Yrieix avec 1 772 K€. L'autorisation de programme de 3 300 K€ est réalisée à 58,1 %.

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 1 770 K€ par des subventions (1 527 K€ pour le collecteur du Gond et 241 K€ pour la STEP de Marsac)
- Pour 2,6 M€ par l'épargne nette
- Pour 948 K€ par l'affectation de l'excédent antérieur reporté)
- Pour 3 M€ par un emprunt réalisé auprès de Arkéa à taux variable Eur3M + 0,08 % sur 25 ans

L'endettement

A fin 2021, l'encours de dette est de 20,2 M€ sur le budget annexe Assainissement collectif et la capacité de désendettement est de 4,8 années.

Le résultat de clôture est un excédent de 2 059 K€.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	362	362	333	
Dépenses réelles	356	356	328	92,1%
Dépenses ordre	6	6	4	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	830	830	240	
Recettes réelles	829	829	239	28,8%
Recettes d'ordre	1	1	1	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			-93	
D - Reprise des résultats antérieurs			549	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			456	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1	1	1	
Dépenses réelles	0	0	0	#DIV/0!
Dépenses ordre	1	1	1	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	26	26	4	
Recettes réelles	20	20	0	
Recettes d'ordre	6	6	4	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			4	
I - Reprise des résultats antérieurs			20	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			24	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			480	
Dépenses reportées - a			0	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			480	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à plus de 92 % qui s'établissent à 328 K€, en hausse de 33 K€ et de 11,2 % par rapport au CA 2020 :
 - o Des charges de gestion en hausse de 17 K€, en lien avec la contribution à la maintenance du logiciel Anémone
 - o Une hausse des dépenses de personnel de 15,7 K€ et de 7,6 %, avec un remplacement de longue durée
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 28,8 % (85,3 % hors résultat antérieur reporté) qui s'établissent à 239 K€, en hausse de 7 K€ et de 3 % par rapport à 2020 :
 - o Des produits du service de 238 K€, en hausse de 8 K€ et de 3,5 %,

L'investissement

- Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2021.

Le résultat de clôture est un excédent de 480 K€.

LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 155	4 155	2 412	
Dépenses réelles	1 013	1 013	820	80,9%
Dépenses ordre	3 142	3 142	1 593	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 155	4 155	3 154	
Recettes réelles	3 855	3 855	2 966	76,9%
Recettes d'ordre	300	300	188	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			741	
D - Reprise des résultats antérieurs			1 217	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			1 958	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16 273	16 184	9 485	
Dépenses réelles	15 873	15 784	9 297	58,9%
Dépenses ordre	400	400	188	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 287	16 184	10 849	
Recettes réelles	13 045	12 942	9 256	71,5%
Recettes d'ordre	3 242	3 242	1 593	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			1 364	
I - Reprise des résultats antérieurs			-5 737	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-4 374	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			-2 416	
Dépenses reportées - a			20	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			-2 436	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à près de 81 % qui s'établissent à 820 K€, en diminution de 188 K€ et de 18,7 % par rapport à 2020 :
 - o Des charges de personnel en augmentation de 5,6 K€ et de 2,4 %
 - o Des charges à caractère général en diminution de 181 K€ et de 25 %, qui reviennent à un niveau ordinaire après une année 2020 marquée par des opérations de rattrapage sur exercices antérieurs pour des achats d'eau auprès de syndicats
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées près de 77 % (hors résultat antérieur reporté) qui s'élèvent à 2 966 K€ comprenant :
 - o Le produit de la surtaxe reversée pour 2 628 K€
 - o Des redevances pour près de 182 K€
 - o L'application de pénalités pour 156 K€
- Une épargne brute de 2,1 M€, en hausse de 0,4 M€ et qui représente 72,4 % des recettes réelles de fonctionnement
- Une épargne nette de 2 M€, disponible pour le financement de l'investissement et représentant près de 69 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à près de 59 % qui s'établissent à 9 297 K€ en augmentation de 1 418 K€ et de 18 % par rapport à 2020 avec :
 - o un montant de 8 282 K€ consacré aux travaux de l'usine du Pontil qui représente 89 % des dépenses d'investissement. Le programme est réalisé à 75 % à fin 2021.
 - o Des programmes de renouvellement des canalisations de 867,3 K€
 - o Le lancement d'un schéma directeur sur l'eau potable
 - o Un remboursement en capital de 109 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- Pour 2 M€ par l'épargne nette
- Pour 3 369 K€ par des subventions d'investissement pour l'usine de Touvre
- Le solde par prélèvement sur le fonds de roulement

Le résultat de clôture est un déficit de 2 416 K€.

L'endettement

A fin 2021, l'encours de dette est de 524,6 K€ sur le budget annexe Eau potable et la capacité de désendettement est de 0,2 année. A noter la disponibilité d'un Aquaprêt de 3 M€ auprès de la Banque des territoires sur 50 ans au taux de livret A + 0,60 % avec une phase de mobilisation jusqu'en 2024.

LE BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE / AMENAGEMENT DE ZONES**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre****Aménagement de zones**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 419	9 755	9 306	
Dépenses réelles	440	684	244	35,7%
Dépenses ordre	8 979	9 070	9 062	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 419	9 755	9 118	
Recettes réelles	0	91	806	883,9%
Recettes d'ordre	9 419	9 663	8 312	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			-189	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			-189	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 968	14 291	8 391	
Dépenses réelles	4 549	4 628	79	
Dépenses ordre	9 419	9 663	8 312	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 933	14 050	9 535	
Recettes réelles	4 954	4 980	473	
Recettes d'ordre	8 979	9 070	9 062	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			1 144	
I - Reprise des résultats antérieurs			-3 445	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-2 301	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			-2 490	
Dépenses reportées - a			0	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			-2 490	

Ce budget retrace la gestion des zones d'activité en cours d'aménagement. Il s'agit des zones Euratlantique, Bel Air, Les Moline sud, l'extension de la ZI n°3, la ZE des Rentes, la ZA de Dignac et la ZE des Carrières (PESA), dont la valeur en stock d'entrée en début d'exercice était de 9 062 K€.

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à près de 36 % qui s'établissent à 244,5 K€, en hausse par rapport au CA 2020, avec 167,7 K€ pour les Moline sud (réintégration de terrains), 47,6 K€ d'études et travaux sur Euratlantique et 1 K€ de frais annexes sur les Rentes, auxquelles s'ajoute le remboursement de la subvention perçue de la DREAL pour 28,2 K€ pour la zone Chez Nadaud dont la réalisation a été arrêtée.
- Des recettes réelles de fonctionnement de 806,1 K€ correspondant au produit des cessions de terrains aménagés réalisées, dont 614,3 K€ sur Euratlantique, 101,5 K€ pour la ZI n°3 et 6 K€ pour les Moline sud. A cela s'ajoute une cession technique des terrains de Chez Nadaud pour 84,4 K€, terrains repris dans l'actif de la part Gestion immobilière.
- La valeur du stock en fin d'exercice 2021 s'établit à 8 312 K€.

L'investissement

On n'y retrouve que les écritures d'ordre relatives à la comptabilisation des valeurs des stocks d'entrée et de sortie.

Le déficit global de clôture est ramené à 2 490 K€ et doit se résorber avec le produit des ventes de terrains aménagés.

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 303	2 361	1 986	
Dépenses réelles	1 183	1 241	1 022	82,3%
Dépenses ordre	1 120	1 120	964	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 303	2 361	2 174	
Recettes réelles	2 008	2 066	1 961	94,9%
Recettes d'ordre	295	295	213	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			189	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			189	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 395	3 983	1 530	
Dépenses réelles	2 550	3 138	1 316	41,9%
Dépenses ordre	845	845	214	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 811	4 234	1 470	
Recettes réelles	2 141	2 564	505	19,7%
Recettes d'ordre	1 670	1 670	965	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-60	
I - Reprise des résultats antérieurs			-1 104	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-1 164	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			-976	
Dépenses reportées - a			645	
Recettes reportées - b			256	
Résultat définitif global = K - a + b			-1 365	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 82,3 % qui s'établissent à 1 022 K€ en baisse de 3,6 % par rapport au CA 2020, avec :
 - o Une baisse des charges à caractère général de 66 K€ à 892 K€, notamment sur les entretiens de voirie, et un loyer
 - o Une diminution des intérêts d'emprunt (baisse du capital et taux variables toujours très bas)
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à près de 95 % qui s'établissent à 1 316 K€, en baisse par rapport à 2020 qui avait enregistré le rattrapage de retards de loyers :
 - o le revenu des immeubles s'établit à près de 992 K€, les locations de la pépinière du Grand Girac à près de 44 K€ et l'hôtel d'entreprises à 109 K€
 - o La prise en charge du déficit par le budget principal à hauteur de 493,4 K€ contre 270,3 K€ en 2020 sous l'effet de la diminution des recettes de location dont le niveau est revenu à l'ordinaire.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à près de 42 % qui s'établissent à 1 316 K€, en baisse de 1 687 K€ et de près de 56 % par rapport à 2020 avec :
 - o Les travaux du Technoparc se sont poursuivis avec 300,7 K€ et ceux de la pile à hydrogène pour 53 K€
 - o Les travaux du parking du 379 route de Bordeaux pour 175 K€
 - o La rénovation du bâtiment de l'office du tourisme rue du Chat à Angoulême pour 2,1 K€ et leur achèvement définitif. L'opération s'est établie au final à 182 K€.
 - o Le remboursement du capital de la dette pour 565,2 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- subventions d'investissement pour 239,2 K€ dont 101,3 K€ pour le Technoparc (solde FNADT) et 137,9 K€ pour les Molines (ANRU)
- épargne nette pour 374 K€
- régularisations d'écritures pour 260 K€
- encaissement de cautions pour 5,6 K€

Le solde est financé par le fonds de roulement.

Le résultat de clôture est un déficit de 976 K€.

L'endettement

A fin 2021, l'encours de dette est de 1,2 M€ sur le budget annexe Gestion immobilière / Aménagement de zones et la capacité de désendettement est de 0,8 année.

LE BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 687	1 639	1 436	
Dépenses réelles	1 136	1 084	876	80,8%
Dépenses ordre	551	555	560	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 702	1 650	1 248	
Recettes réelles	1 335	1 283	882	68,7%
Recettes d'ordre	367	367	366	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			-188	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			-188	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 125	1 164	416	
Dépenses réelles	758	797	50	6,3%
Dépenses ordre	367	367	366	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 164	1 164	560	
Recettes réelles	598	598	0	0,0%
Recettes d'ordre	566	566	560	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			144	
I - Reprise des résultats antérieurs			598	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			741	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			554	
Dépenses reportées - a			24	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			530	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 80,8 % qui s'établissent à 876 K€, en hausse de 10 K€ et de 1,1 % par rapport au CA 2020 :
 - o Une maîtrise des charges de gestion, avec des charges à caractère général qui progressent de 0,5 % et des dépenses de personnel en baisse de 2 %
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à près de 68 % qui s'établissent à 882 K€, en baisse de 173 K€ et de plus de 16 % par rapport à 2020 :
 - o Des produits du service en forte baisse, passant de 384 K€ en 2020 à 343 K€ en 2021, en lien avec la fermeture prolongée de l'équipement et la reprise avec des jauges limitées pendant une grande partie de l'année, conséquences des mesures sanitaires pendant la pandémie de COVID-19
 - o Une participation du budget principal limitée à 451 K€ et n'intégrant pas la part de déficit commercial lié à la pandémie de COVID-19.

L'établissement clôture donc l'année 2021 avec un déficit de 188 K€, repris au budget primitif 2022.

L'investissement

- Des dépenses d'investissement réalisées à 6,3 % (12,7 % hors provision) qui s'établissent à 50 K€ (269 K€), en baisse de 219 K€ par rapport à 2020 :
 - o Travaux sur le bâtiment pour 32,5 K€ (création de caniveaux, réfection porte à double battant, réseau eau froide douches loges, accessibilité PMR,...)
 - o Matériels divers pour 8,1 K€ et postes téléphonie sous IP pour 6,8 K€
 - o Fin de l'étude sur la modulation spatiale de l'équipement avec 1,9 K€, dont le montant total s'est élevé à 38,7 K€.

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé par l'épargne.

Le résultat de clôture est un excédent de 554 K€.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

LE BUDGET ANNEXE CAMPING**La synthèse de l'exécution budgétaire 2021 – mouvements réels et d'ordre**

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	429	429	390	
Dépenses réelles	279	291	252	86,6%
Dépenses ordre	150	138	138	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	429	429	390	
Recettes réelles	385	385	347	90,1%
Recettes d'ordre	44	44	43	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			0	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			0	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	694	716	97	
Dépenses réelles	635	657	54	8,1%
Dépenses ordre	59	59	43	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	728	716	138	
Recettes réelles	563	563	1	0,1%
Recettes d'ordre	165	153	138	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			42	
I - Reprise des résultats antérieurs			562	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			603	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			603	
Dépenses reportées - a			122	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			482	

Le fonctionnement

- Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées à 86,6 % qui s'établissent à 252 K€, en hausse de 35 K€ et de 16 % par rapport à 2020 :
 - o Une hausse des charges de gestion de 14,2 K€ et de 17 % pour atteindre 98,8 K€, essentiellement sur les postes énergie et maintenance
 - o Une hausse de 36,5 K€ et de 32 % des charges de personnel pour atteindre de 10 % des dépenses de personnel pour atteindre 150,7 K€, avec une rupture conventionnelle et une hausse des taux de cotisation après la fin du CICE, l'établissement n'étant pas éligible au taux réduit de cotisation
- Des recettes réelles de fonctionnement réalisées à 90,1 % qui s'établissent à 347 K€, en hausse de 41 K€ et de 13,4 % par rapport à 2020 :
 - o Des produits du service de près de 254 K€, en hausse de 81 K€ et de près de 47 %, avec une reprise de l'activité portée par l'attrait de l'hôtellerie de plein air en période de pandémie et la dynamique de la flow vélo.
 - o Une participation du budget principal de près de 69 K€, en baisse de 37 K€ et de près de 35 % par rapport à 2020.

- Des dépenses d'investissement réalisées à un peu plus de 8 % (22 % hors provision) qui s'établissent à 54 K€, en baisse de 93 K€ par rapport à 2020 :
 - o 4,8 K€ de mise en conformité électrique
 - o 6,4 K€ de tables de pique-nique
 - o 18 K€ pour divers équipements (stores, toiles trapèze, extincteurs, pompe doseuse piscine, outillage)
 - o 16,3 K€ de réfection des allées, de travaux de voirie avec création d'une place PMR
 - o 7,2 K€ de travaux de raccordement sanitaire et électrique ainsi que de modernisation de la centrale d'alarme pour passage en IP
 - o Diverses acquisitions pour 0,8 K€

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé par l'épargne.

Le résultat de clôture est un excédent de 603 K€.

* *
*

Vous trouverez en annexe le rapport financier détaillé 2021 de l'agglomération ainsi que le détail des réalisations des équipements de GrandAngoulême.

Après cette présentation des comptes administratifs et des réalisations du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes, de l'exercice considéré,

Après avoir élu M. Michel ANDRIEUX, président de la séance pour procéder au vote du Compte Administratif 2021, exécuté par M. Xavier BONNEFONT, lequel ne prend pas part au vote et quitte la séance,

Je vous propose de :

PRENDRE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer selon les tableaux ci-dessus.

CONSTATER aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes : (gestion immobilière / aménagement de zones, camping, espace carat, transports en commun, déchets ménagers, assainissement collectif, assainissement non collectif et eau potable) les identités de valeurs, avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser.

ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

FAIT ET DELIBERE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LEDIT JOUR DIX NEUF MAI DEUX MILLE VINGT DEUX

RAPPORT FINANCIER 2021

Analyse détaillée de l'exécution budgétaire 2021

Comptes consolidés

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES



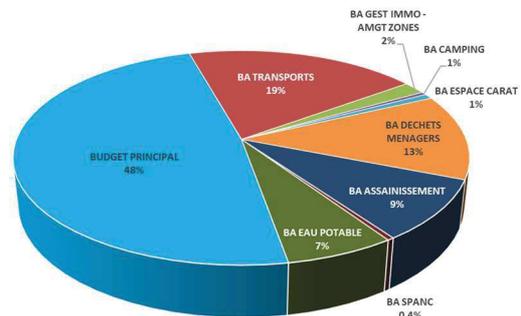
Table des matières

RAPPORT FINANCIER 2021	4
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
LES DEPENSES D'EQUIPEMENT.....	6
L'ENDETTEMENT.....	7
ANALYSE DES COMPTES DEPUIS 2017.....	8
CA 2021 - BUDGET PRINCIPAL.....	10
A - Section de fonctionnement	10
1 - Les produits de fonctionnement	10
2 - Les charges de fonctionnement	15
3 - En matière d'épargne	20
B - Section d'investissement :.....	22
1 - Les dépenses d'investissement	22
2 - Les recettes d'investissement	27
CA 2021 – DEPENSES AU TITRE DE LA MOBILITE (Budget principal)	31
CA 2021 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS	33
A - Section de fonctionnement	33
B - Section d'investissement.....	36
CA 2021 - BUDGET ANNEXE CAMPING.....	39
A – Section de fonctionnement.....	39
B – Epargne.....	40
C – Section d'investissement.....	40
CA 2021 - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT	42
A – La section d'exploitation	42
B – Section d'investissement.....	43
CA 2021 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS.....	45
A- La section de fonctionnement.....	45
B- La section d'investissement	48
CA 2021 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ET GESTION IMMOBILIERE.....	50
A- Aménagement de zones d'activités.....	50
B- Gestion Immobilière	52
CA 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	56
A – Section de fonctionnement.....	57
B – Section d'investissement.....	58
CA 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)	59
A – Section de fonctionnement.....	59

B – Section d'investissement.....	60
CA 2021 - REALISATIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU.....	61
1- Eaux pluviales (Budget principal).....	61
2- GEMAPI (Budget principal).....	62
CA 2021 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE.....	64
A- Section de fonctionnement.....	64
B- Section d'investissement.....	65
CA 2021 : ANNEXES FICHES EQUIPEMENTS.....	67

RAPPORT FINANCIER 2021

Le rapport financier 2021 présenté ici consiste en une analyse des comptes administratifs consolidés de l'agglomération. Le budget de GrandAngoulême se compose d'**un budget principal et de huit budgets annexes**, essentiellement en raison de considérations fiscales, certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carat).



Les dépenses et recettes de l'agglomération sont par ailleurs réparties en deux sections. Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses telles que les subventions aux associations, les charges de personnel ou encore les dépenses courantes (électricité, assurances, entretien, ...) mais également les recettes récurrentes telles que les dotations de l'Etat et la fiscalité. La section d'investissement concerne les travaux et acquisitions d'équipements (opérations d'équipement, canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que les fonds de concours versés à des tiers. Elle est financée par des subventions et par emprunts.

En consolidant l'ensemble des budgets de l'agglomération, on constate la structure de recettes et de dépenses suivante :

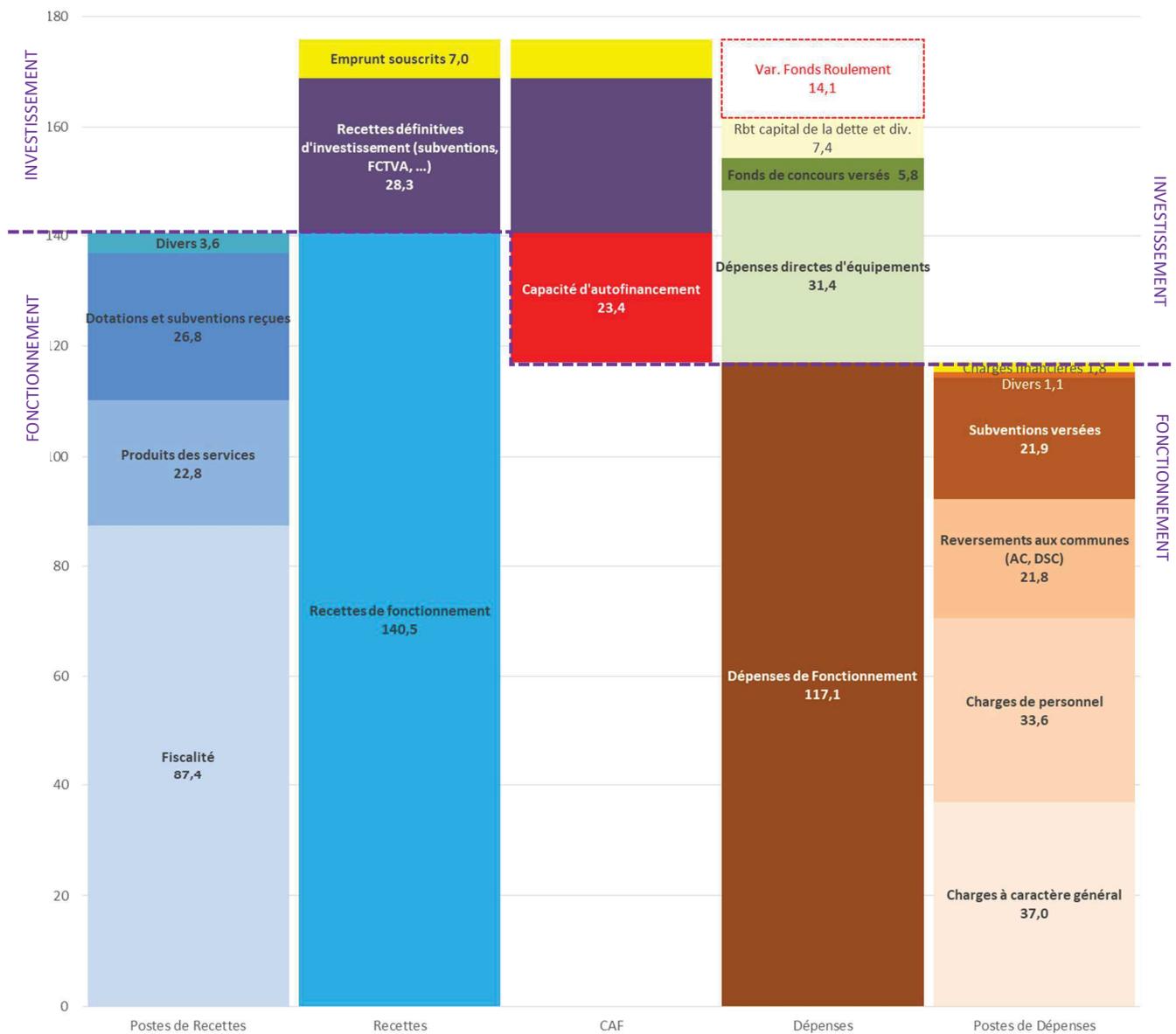
Pour 100 € de recettes en 2021 :

- La moitié provient de la fiscalité perçue sur le territoire soit 50 €
- 13 € proviennent du produit des services
- 15 € proviennent des dotations de l'Etat et des subventions de fonctionnement perçues
- 16 € de subventions d'investissement et fonds de compensation à la TVA
- L'emprunt représente 4 €
- Des produits divers pour 2 €

Pour 100 € de dépenses en 2021

- 23 € sont consacrées aux charges à caractère général
- 21 € aux charges de personnel
- 13 € sont reversés aux communes
- 14 € sont consacrés au versement de subventions
- Le remboursement de la dette représente 6 € : 1 € d'intérêt et 5 € de capital
- 19 € sont dédiés aux dépenses directes d'investissement
- 4 € sont versés sous forme de subventions d'équipement

Comptes administratifs consolidés 2021 des budgets de GrandAngoulême (M€)



NB : la consolidation des comptes indique que les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (140,5 M€) sont principalement constituées de recettes fiscales (87,4 M€), avec une prédominance de la fiscalité économique : versement mobilité (20,5 M€) et cotisation économique territoriale (CVAE 9,5 M€ et CFE 10,7 M€) notamment. La principale recette de fiscalité ménages est la taxe d'habitation avec 18,8 M€ dont l'essentiel est désormais perçue via un produit de TVA transféré par l'Etat.

Les autres recettes sont réparties entre produits des services (22,8 M€) et dotations, subventions et participations reçues (26,8 M€). Les produits des services concernent par exemple les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires

(camping, espace Carat, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...). Enfin, le poste dotations et subventions comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (14,7 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

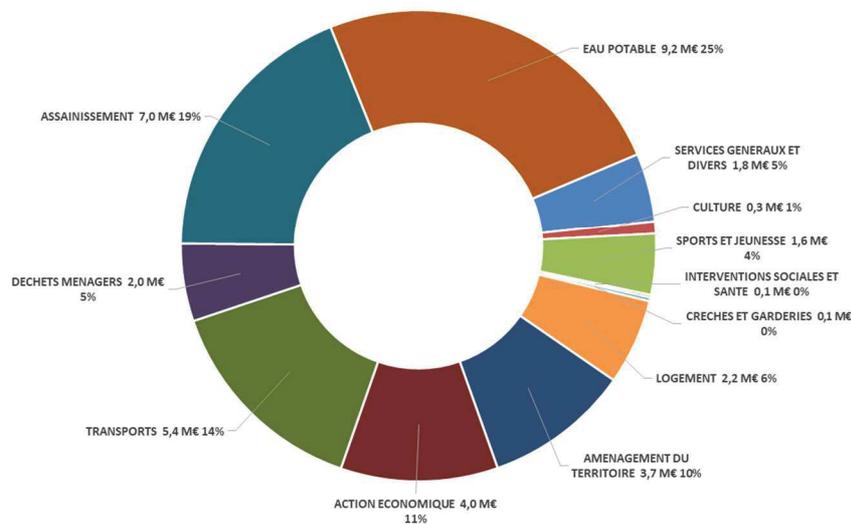
Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2021 se sont élevées à 117,1 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,8 M€, les charges à caractère général pour 37 M€ (dont 21,4 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 33,6 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations.

La capacité d'autofinancement dégagée par le surplus de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement a été de 23,4 M€ en 2021. Cette somme permet de financer une part significative des dépenses d'investissement de l'agglomération.

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

GrandAngoulême a réalisé 37,3 M€ de dépenses d'équipement en 2021 : 73 % d'entre elles sont consacrées aux autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération (24,1 M€ sous forme de dépenses directes et 3,1 M€ sous forme de fonds de concours). Les 27 % restants sont dédiés aux dotations annuelles et autres opérations permettant le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité pour 10,1 M€.

Dépenses d'équipement 2021 par compétence : 37,3 M€

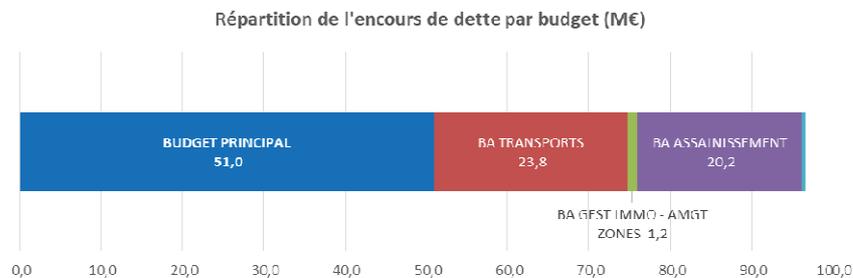


La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les différents champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

- **Transports 5,4 M€** : il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS.
- **Eau potable 9,2 M€** : cette somme comprend les travaux de l'usine d'eau potable de Touvre pour 8,3 M€.
- **Assainissement 7,0 M€** : il s'agit de travaux sur réseaux et stations d'épuration.

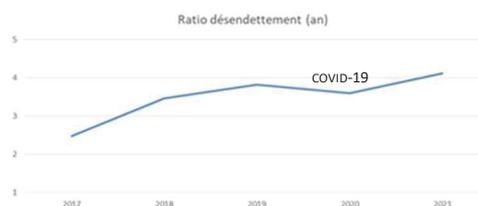
- **Déchets ménagers 2,0 M€** : cette somme comprend notamment les acquisitions de bennes et les aménagements de déchetteries
- **Action économique 4,0 M€** : fonds de concours versés, zones d'activités, voirie zone des Montagnes ...
- **Aménagement du territoire 3,7 M€** : ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la RN141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.
- A noter le poste services généraux pour 1,8 M€. Il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules. Cette rubrique comprend également les attributions de compensation versées aux communes pour 0,8 M€.

L'ENDETTEMENT



L'encours de dette est composé d'une centaine de contrats dont la quasi-totalité est classifié 1A selon la charte Gissler (risque minimal). Deux emprunts ont été contractés en 2021 : 4 M€ au budget principal et 3 M€ au budget annexe assainissement. L'encours de dette global de GrandAngoulême s'établit ainsi à 96,6 M€ à fin 2021 (y compris le Partenariat Public Privé « stade d'athlétisme »). Rapporté à l'épargne brute, cet encours renvoie une capacité de désendettement de quatre ans, le seuil d'alerte étant fixé à 8, voire 10 ans.

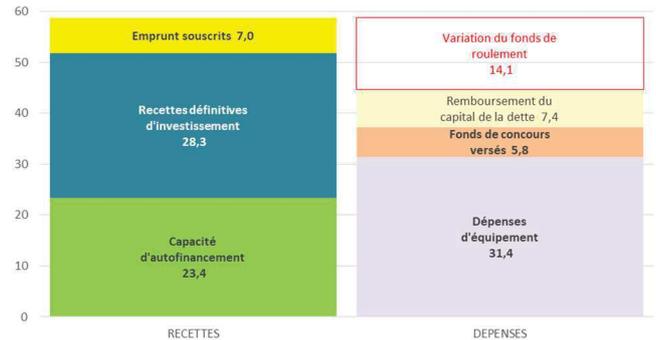
Si la capacité de désendettement de l'agglomération reste très satisfaisante, elle augmente tendentiellement depuis 2017. Cela traduit une dégradation de l'épargne brute sur la période, conjuguée à une augmentation de l'encours de dette, principalement en début de période (2017-2019).



Outre la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement, le financement de la section d'investissement est assuré par des recettes propres (subventions, fonds de compensation à la TVA, ...) et est complété par **un recours à l'emprunt de 7 M€ en 2021**.

La capacité de désendettement de l'agglomération, calculée chaque année par le rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et le montant d'épargne brute dégagé, **est de 4,1 années à fin 2021**, le seuil d'alerte étant fixé à 8 voire 10 ans.

Financement de la section d'investissement (M€)



Evolution de la capacité de désendettement



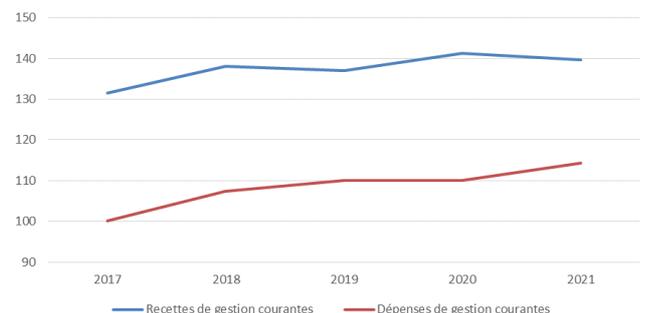
ANALYSE DES COMPTES DEPUIS 2017

L'évolution de la situation financière des comptes de l'agglomération entre 2017 et 2021 fait ressortir deux années particulières : 2017, premier exercice de Grand Angoulême après la fusion et 2020, marquée par la crise sanitaire de la Covid-19.

On peut observer **un effet retard de la crise sanitaire de 2020 sur les recettes de gestion**. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit en principalement de recettes fiscales dont les modes de calculs entraînent un décalage sur le produit perçu de un voire deux ans.

En revanche, **les effets de la crise sur les dépenses courantes sont observés dès 2020** du fait du ralentissement de l'activité lié au confinement. Le rythme de croissance des dépenses est repris dès 2021.

Evolution des recettes et dépenses de gestion courantes (M€)



Globalement, sur les cinq dernières années, la croissance moyenne annuelle des recettes de gestion a été de 1,5% contre 3,4% pour les dépenses.

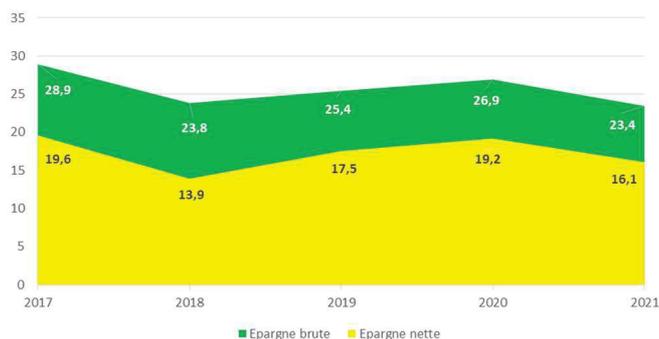
Si les niveaux d'épargnes se sont améliorés depuis 2018 après l'année particulière de fusion de 2017, on constate une dégradation en 2021. Cela traduit le décalage des effets de la crise sanitaire sur les recettes conjugué à la reprise de l'activité.

Même si ils restent satisfaisants, les taux d'épargne dégagés ont perdu 2 points entre 2020 et 2021 : 12% pour l'épargne nette et 17% pour l'épargne brute.

Grand Angoulême a réalisé en moyenne 44,5 M€ de dépenses d'équipement par an.

A noter que les avances versées à la SPL Gama dans le cadre des travaux du BHNS ont été isolées pour ne pas majorer artificiellement le montant des dépenses d'équipement.

Evolution de l'épargne brute et nette (M€)



Dépenses d'équipement (M€)



CA 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal de GrandAngoulême a continué à être affecté en 2021 par les conséquences de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19, et des effets continueront à se faire sentir dans les comptes encore dans les années à venir.

En effet, malgré une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement courant, qui n'évoluent que de 0,5 % par rapport à l'année 2020, la diminution des produits de fonctionnement de 1,8 % génère un premier effet ciseau qui entraîne un début d'érosion des épargnes brutes et nettes de la collectivité.

Les recettes de fiscalité sont affectées par de premières pertes de fiscalité économique en lien avec la crise sanitaire et par une stagnation de la fiscalité ménage liée la disparition de la taxe d'habitation et sa compensation par une fraction de TVA basée sur le seul produit de 2020, sans intégrer aucun dynamisme.

Les recettes des services, et notamment des équipements culturels et sportifs de GrandAngoulême, ont continué à être affectées par les périodes de fermeture prolongée et de jauge limitée rendues nécessaires par la prolongation de la crise sanitaire.

De leur côté, les dépenses d'investissement ont été relativement limitées, avec des programmes en fin d'exécution, et un bon niveau de financement lié au versement des cofinancements obtenus de nos divers partenaires.

Le recours limité à l'emprunt a ainsi permis de maintenir le ratio de capacité de désendettement, tout en réhaussant le fonds de roulement de la collectivité.

Ainsi, si au final les résultats de l'année 2021 restent satisfaisants, les conséquences économiques de la crise de 2020 n'ont pas fini de produire leurs effets auxquelles vont désormais s'ajouter les conséquences d'une inflation portée par la guerre aux portes de l'Europe et par des circuits logistiques dont les flux peinent à se normaliser avec l'Asie.

Enfin, il conviendra de rester vigilant quant aux décisions qui seront prises par un parlement et un exécutif national renouvelés à l'issue des élections présidentielles et législatives en cours.

L'évolution de ces différents facteurs dans les semaines et mois à venir reste ainsi déterminante pour l'avenir des finances de GrandAngoulême, dont la situation reste structurellement fragile.

A - Section de fonctionnement

1 - Les produits de fonctionnement s'établissent à 78 856 K€, contre 80 302 K€ à fin 2020, soit une diminution de 1 446 K€ et de 1,8 %, auxquels s'ajoutent un résultat antérieur reporté de 4 972 K€. A noter toutefois que les produits de fonctionnement 2021 sont en progression de 1 206 K€ et de 1,6 % par rapport à 2019.

		RECETTES					
FONCTIONNEMENT		2018	2019	2020	2021		
F	R	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	258 309	200 275	200 848	290 038
		70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	6 657 501	6 034 713	6 228 286	5 118 904
		73	IMPOTS ET TAXES	48 145 312	49 959 992	51 290 658	50 196 754
		74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 639 247	20 686 660	21 830 260	22 713 990
		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	150 619	80 144	92 451	96 998
		76	PRODUITS FINANCIERS	44 468	21 103	28 905	10 988
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 987	80 180	148 196	167 045
		78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		143 300	267 445	64 338
Total R				77 146 442	77 206 365	80 087 048	78 659 055
O	-	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	338 216	443 759	214 986	197 223
Total O				338 216	443 759	214 986	197 223
TOTAL FONCTIONNEMENT				77 484 658	77 650 123	80 302 034	78 856 278
		002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	10 788 649	9 538 539	3 845 938	4 972 916

Les recettes d'ordre, de 197 K€, sont constituées de la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Les recettes réelles, de 78 659 K€ (hors résultat antérieur reporté) sont en diminution par rapport à 2020. Elles sont constituées à près de 64 % des produits de la fiscalité et à 29 % de dotations, subventions et participations diverses. La part des produits des services ne représente que 6,5 % des recettes de fonctionnement.

Pour les besoins de l'analyse, les cessions d'immobilisation (61 409 € en 2021) font l'objet d'un retraitement, celles-ci, par le jeu des écritures d'ordre, venant alimenter le financement des dépenses d'investissement.

La décomposition des recettes de fonctionnement par grand poste de recettes figure dans le tableau ci-après. Ces recettes diminuent de 1 445 K€ pour s'établir à 78 598 K€, en diminution de 1,8 % par rapport à 2020.

K€	2018	2019	2020	2021	Δ 2020/2021	%
Produits fct courant stricts	76 597	76 762	79 442	78 127	-1 315	-1,7%
Impôts et taxes	48 145	49 960	51 291	50 197	-1 094	-2,1%
Contributions directes	42 369	43 663	45 337	25 576	-19 761	-43,6%
Impôts ménages	17 601	18 155	18 366	1 501	-16 865	-91,8%
CFE	12 721	12 718	13 338	10 741	-2 597	-19,5%
Ajustement produit fiscal (périmètre)	-38	-40	-37	-31	6	-17,0%
CVAE	8 678	8 986	9 612	9 483	-129	-1,3%
IFER	754	841	877	980	102	11,7%
TA FNB	221	233	225	230	5	2,1%
TASCOM	2 137	2 299	2 568	2 328	-240	-9,4%
Rôles supplémentaires	294	472	388	345	-43	-11,1%
Attribution de compensation reçue	80	89	89	133	44	50,1%
TVA transférée				18 239	18 239	NS
Versement mobilité	0	639	207	399	192	93,0%
Taxe Gemapi	259	263	310	370	61	19,6%
Reversement FNGIR	3 482	3 484	3 484	3 484	0	0,0%
Attribution FPIC	1 379	1 522	1 534	1 590	56	3,6%
Solde impôts et taxes	576	300	330	406	76	22,9%
Dotations et participations	21 639	20 687	21 830	22 714	884	4,0%
DGF	15 506	15 229	14 957	14 736	-221	-1,5%
Compensations fiscales	1 129	1 178	1 244	3 366	2 122	170,6%
DCRTP	2 533	2 501	2 484	2 484	0	0,0%
FCTVA fct	0	0	0	71	71	NS
Solde participations diverses	2 470	1 779	3 145	2 057	-1 088	-34,6%
Autres produits fct courant	6 812	6 115	6 321	5 216	-1 105	-17,5%
Produits des services	6 658	6 035	6 228	5 119	-1 109	-17,8%
Produits de gestion	151	80	92	97	5	4,9%
Produits divers d'exploitation	4	0	0	0	0	NS
Atténuations de charges	258	200	201	290	89	44,4%
PROD. FCT COURANT	76 855	76 962	79 643	78 417	-1 226	-1,5%
Produits exceptionnels larges *	114	209	400	181	-219	-54,8%
PROD. DE FONCTIONNEMENT	76 969	77 171	80 043	78 598	-1 445	-1,8%

Cette évolution se retrouve sur un certain nombre de chapitres de recettes et des variations importantes apparaissent dans la comparaison par rapport aux exercices antérieurs, en lien avec des réformes intervenues.

En matière d'impôts et taxes, les contributions directes sont en diminution de 19 761 K€ et de 43,6 % sous l'effet conjugué de deux réformes, touchant à la fois la fiscalité économique et la fiscalité ménages.

En matière de fiscalité économique, on enregistre une diminution importante du produit de la CFE, qui s'établit à 10 741 K€ contre 13 338 K€ en 2020, soit une baisse de 2 597 K€ et de près de 20 %, en lien avec la réduction de 50 % des bases du foncier industriel. La perte de bases fait l'objet d'une compensation, mais l'évolution des compensations fiscales n'est que de 2 122 K€. Au total, c'est donc une diminution nette de 475 K€.

Dans une moindre mesure, on enregistre également une diminution de la CVAE de 129 K€ et de 1,3 %, en lien avec les premiers effets de la crise sanitaire en 2020. A noter que la CVAE perçue en 2021 correspond au solde de la CVAE 2019 et aux acomptes versés en 2020 par les entreprises.

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) s'établit à près de 980 K€, en progression de 102 K€ et de près de 12 %, principalement pour les composantes liées aux centrales photovoltaïques et radioélectriques.

IFER	2020	2021	Δ 2020/2021	%
Photovoltaïque	31 790 €	90 610 €	58 820 €	185,0%
Transfo	434 365 €	436 978 €	2 613 €	0,6%
Radioélectrique	368 011 €	408 838 €	40 827 €	11,1%
Transport gaz	43 038 €	43 269 €	231 €	0,5%
TOTAL	877 204 €	979 695 €	102 491 €	11,7%

Enfin, la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) diminue de 240 K€ et de 9,4 % pour s'établir à 2 328 K€. A noter que cette taxe est due pour les surfaces de vente de plus de 400 m², avec un chiffre d'affaires de plus de 460 K€ selon un tarif national fonction du chiffre d'affaires annuel au m².

La fiscalité ménages est également bouleversée, avec les effets de la suppression de l'encaissement de la taxe d'habitation et le remplacement par une fraction de TVA transférée.

Les impôts ménages diminuent ainsi de 16 865 K€ pour s'établir à 1 501 K€, correspondant aux taxes sur le foncier bâti et non bâti ainsi qu'à la taxe d'habitation. La principale évolution concerne la taxe d'habitation, dont GrandAngoulême ne perçoit plus au final que la seule composante liée aux résidences secondaires, et qui représentait la principale taxe ménage.

Taxes ménages	2020	2021	Δ2020/2021
TFB	686 581 €	655 267 €	-31 314 €
TFNB	112 955 €	112 592 €	-363 €
TH	17 566 154 €	732 675 €	-16 833 479 €
TOTAL	18 365 690 €	1 500 534 €	-16 865 156 €

La collectivité bénéficie d'une compensation sous forme d'une fraction de TVA nationale représentative du produit de TH de 2020, augmenté de la compensation fiscale correspondante, soit pour 2021 un montant de 18 239 K€.

Au final, l'évolution des produits fiscaux et de leurs compensations est la suivante :

€	2018	2019	2020	2021	Δ 2021/2020	%
Produit et compensation TH	17 936 757	18 532 826	18 792 750	732 675	-18 060 076	-96,1%
Produit et compensations FB	655 627	674 216	691 278	692 468	1 190	0,2%
Produit et compensation FNB	110 355	112 362	112 959	112 596	-363	-0,3%
Produits et comp. ménages	18 702 739	19 319 404	19 596 987	1 537 738	-18 059 249	-92,2%
Produit et compensations TP / CFE / CVAE	12 748 847	12 731 204	13 351 041	14 069 690	718 649	5,4%
Produits et comp. Totaux	31 451 586	32 050 608	32 948 029	15 607 429	-17 340 600	-52,6%

Ainsi, hormis la très légère baisse sur le foncier non bâti et compte tenu de la fraction de TVA reversée, il n'y a pas de diminution en 2021 pour GrandAngoulême, et la dynamique fiscale s'établit à +2,7 %.

Le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) augmente de près de 56 K€ et de 3,6 % par rapport à 2020 avec un coefficient d'intégration fiscale (CIF) de 39,89 %, en légère progression par rapport à 2020 où il était de 39,70 %.

Les dotations et participations évoluent de 884 K€ et de 4 %, passant de 21 830 K€ à 22 714 K€. Au sein de cette rubrique, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est en baisse de 221 K€ et de - 1,5 %, subissant un lent effritement de la dotation de compensation pour venir financer la progression de la péréquation au sein de l'enveloppe du bloc communal.

La part des compensations fiscales apparaît en très forte hausse de 1 819 K€ et de 118 %, sous le double effet de la disparition de la compensation TH (- 1 227 K€) et de l'augmentation de la compensation CFE/CVAE (+ 3 329 K€) pour compenser les réductions de bases de foncier industriel.

Quant à la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), elle est stable à 2 484 K€, après avoir été érodée en 2019 et 2020.

Le solde des participations s'établit à 2 057 K€, en diminution de 785 K€ et de près de 28 % par rapport à 2020, année qui avait enregistré un certain nombre de recettes exceptionnelles (subventions achats de masques, dotations CAF pour la pandémie, fonds européens pour HubIn ou encore FIPHFP et soldes de subventions CAF).

La décomposition de l'essentiel de ces recettes figure dans le tableau ci-contre, qui fait ressortir la part prépondérante occupée par les recettes du secteur Enfance Jeunesse, provenant en grande majorité de la caisse d'allocations familiales dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et de la Prestation de Service Unique (PSU) dans le cas de la crèche Les Poussins.

Le secteur culturel obtient également des cofinancements dans le cadre d'appels à projet et de financements d'actions spécifiques, tout comme le pôle contractualisations et projets internationaux.

Enfance Jeunesse	866 925 €
<i>ALSH Dirac</i>	115 611 €
<i>ALSH multisites</i>	54 848 €
<i>Coordination EJ</i>	96 000 €
<i>Crèche</i>	481 382 €
<i>RAM Rouillet</i>	48 643 €
<i>LAEP Dignac</i>	46 086 €
<i>Mission proxi + CDA</i>	24 355 €
Culture	228 550 €
<i>PAH</i>	51 450 €
<i>Mars en Braconne</i>	23 400 €
<i>Autre</i>	8 000 €
<i>Ecole Arts</i>	7 500 €
<i>Conservatoire</i>	58 200 €
<i>L'Alpha</i>	30 000 €
<i>EAC</i>	50 000 €
ORU, PNRU	178 408 €
Contractualisation, projets internationaux	146 333 €
<i>Confluence Créative</i>	63 239 €
<i>AYCH</i>	50 594 €
<i>CRTE</i>	20 000 €
<i>Ingénierie 2020 GA/LRPP</i>	12 500 €
Stratégie territoriale	78 577 €
<i>Agriculture</i>	26 692 €
<i>Commerce</i>	10 500 €
<i>Urbanisme</i>	30 000 €
<i>Stratégie numérique</i>	11 385 €
Développement économique	129 282 €
<i>Entrepreneuriat(Fabrique à Entreprendre)</i>	99 482 €
<i>PLIE</i>	29 800 €
Tourisme	13 796 €
Remboursements personnels	32 570 €
FIPHFP	50 935 €
Centre de vaccination	276 181 €
TOTAL	2 001 557 €

Les produits des services diminuent de 1 109 K€ et de près de 18 % par rapport à l'année 2020, passant de 6 228 K€ à 5 119 K€. Compte tenu d'un retraitement à opérer sur les recettes de 2020, la comparaison doit être réalisée sur la base d'une recette 5 714 K€ en 2020. La diminution est ainsi ramenée à 595 K€ et -10,4 %.

Cette rubrique recouvre à la fois les produits et redevances d'utilisation des différents équipements et services pour un montant de 1 512 K€ mais également des refacturations de frais pour 3 803 K€, qui apparaissent en baisse par rapport à 2020 où cette rubrique avait enregistré les remboursements des communes pour les achats de masques liés à la crise sanitaire. Ces refacturations recouvrent les participations croisées entre budgets (1 345 K€), les refacturations de frais de carburant (983 K€), de vêtements de travail et produits d'entretien (154 K€), vers la ville d'Angoulême (carburants pour 230 K€), vers les communes adhérentes à des services communs (504 K€ pour les ADS) ou, dans une moindre mesure, vers le Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau (SMAPE).

Ce sont les produits et redevances d'utilisation qui ont encore diminué, passant de 1 512 K€ à 1 316 K€, soit une diminution de 197 K€ et de 13 %, en lien avec les mesures de confinement et les fermetures d'équipement imposées par les règles sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, qui, paradoxalement, ont été encore plus marquées en 2021 qu'en 2020. Par rapport aux années d'avant Covid-19, la diminution est de 691 K€ et de près de 35 % sur les recettes des équipements, dont les montants sont récapitulés ci-après :

Produits des services	2017	2018	2019	2020	2021	Δ	%
Ss/total 706xx ou 703xx	2 099 097 €	2 107 082 €	2 007 340 €	1 512 663 €	1 316 092 €	-196 571 €	-13,0%
dont Nautilus	1 320 607 €	1 306 959 €	1 218 925 €	864 408 €	547 622 €	-316 786 €	-36,6%
dont Conservatoire	286 918 €	269 490 €	287 626 €	269 334 €	283 083 €	13 749 €	5,1%
dont Ecole Arts	96 857 €	94 391 €	101 230 €	78 632 €	78 605 €	-27 €	0,0%
dont Crèche	244 443 €	213 148 €	206 433 €	147 676 €	229 162 €	81 486 €	55,2%
dont ALSH Dirac	72 073 €	76 500 €	85 403 €	46 746 €	100 941 €	54 195 €	115,9%
dont Pays Art et Histoire	0 €	12 929 €	33 590 €	8 151 €	10 178 €	2 027 €	24,9%
dont Centre sportif	55 174 €	53 709 €	56 298 €	42 398 €	32 630 €	-9 768 €	-23,0%
dont Autres	23 025 €	79 956 €	17 835 €	55 318 €	33 872 €	-21 446 €	-38,8%

Tous les équipements ne sont pas affectés de la même façon : si la piscine patinoire Nautilus est très fortement impactée ainsi que le centre sportif des Montagnes, des équipements comme la crèche ou le centre de loisirs de Dirac enregistrent une progression, en lien avec le retour à un nombre de berceaux équivalent à 2019 pour la crèche, mais également le Conservatoire qui retrouve un niveau de fonctionnement d'une année ordinaire.

2 - Les charges de fonctionnement totales évoluent de 74 319 K€ en 2020 à 73 379 K€ en 2021, soit une diminution de 940 K€ et de 1,3 %.

Les dépenses d'ordre s'établissent en 2021 à 4 104 K€, en augmentation de 119 K€ et de 3 %. Elles sont constituées pour l'essentiel par la dotation aux amortissements (4 042 K€) et par les écritures de régularisation des cessions (61 K€).

FONCTIONNEMENT				2018	2019	2020	2021
F	R	- 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 755 477	8 662 300	8 432 272	8 095 900
		- 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 330 774	20 841 171	20 859 411	21 339 858
		- 014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 161 442	21 305 696	21 681 500	21 625 982
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 596 441	16 587 360	16 160 069	16 380 299
		66	CHARGES FINANCIERES	1 013 486	947 360	948 657	929 575
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	688 112	580 045	2 104 517	878 659
		68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	80 000	82 334	148 398	25 000
Total R				68 625 732	69 006 266	70 334 823	69 275 273
O		- 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 298 059	4 270 291	3 984 631	4 103 899
Total O				4 298 059	4 270 291	3 984 631	4 103 899
TOTAL FONCTIONNEMENT				72 923 791	73 276 557	74 319 455	73 379 171

Les dépenses réelles diminuent en valeur brute de 1 060 K€ et de 1,5 % entre 2020 et 2021 après une hausse de 1 329 K€ et de +1,9 % entre 2019 et 2020. En comparaison de 2019, elles progressent de seulement 269 K€ et de 0,4 %, soit une progression très limitée.

En intégrant le retraitement à opérer en 2020 (cf. rapport CA 2020) après lequel les charges s'établissaient à 69 821 K€ à fin 2020, les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution de 546 K€ et de 0,8 %.

Cette évolution globale masque cependant des disparités.

Les charges de fonctionnement courant progressent de 364 K€ et de 0,8 % pour atteindre 45 816 K€.

K€	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 2021/2020	%
Charges fct courant strictes	44 162	45 683	46 091	45 452	45 816	364	0,8%
Charges à caractère général	8 506	8 755	8 662	8 432	8 096	-336	-4,0%
Charges de personnel	19 887	20 331	20 841	20 859	21 340	480	2,3%
Autres charges de gest ^o courante	15 769	16 596	16 587	16 160	16 380	220	1,4%
Atténuations de produits	21 132	21 161	21 306	21 682	21 626	-56	-0,3%
Charges fct courant	65 294	66 844	67 397	67 133	67 442	309	0,5%
Charges exceptionnelles larges *	1 955	965	863	2 447	925	-1 522	-62,2%
Charges fct hs intérêts	67 249	67 809	68 260	69 580	68 367	-1 213	-1,7%
Intérêts	929	817	747	755	908	153	20,3%
Charges de fonctionnement	68 178	68 626	69 006	70 335	69 275	-1 060	-1,5%

Au sein de ce bloc, tous les postes de charges n'évoluent pas de la même façon :

Les charges à caractère général diminuent de 336 K€ et de 4 % pour un total de 8 096 K€, malgré des variations différenciées au sein de ces dépenses.

- Les achats (60) sont en baisse de 520 K€ et de 14,4 % à 3 102 K€, la différence provenant essentiellement du poste d'achat de fournitures sanitaires qui avait été particulièrement important en 2020 pour la crise sanitaire (masques, désinfectants). A noter toutefois l'augmentation du poste carburants, qui progresse de 214 K€ et 19 % à 1 321 K€. Mais ces variations doivent être relativisées, l'année 2020 ayant été atypique (moins de km parcourus, baisse des prix du carburant et des masques). En comparaison avec 2019, l'augmentation du carburant n'est que de 18 K€ et de 1,4 % et le poste des achats ne diminue que de 141 K€ et de 4,3 %, cette baisse pouvant également être mise en relation avec les fermetures d'équipements pendant encore une partie de l'année 2021.
- Les services extérieurs (61), a contrario, sont en progression de 142 K€ et de 6,3% à 2 418 K€, mais là encore la comparaison avec l'année 2020, totalement atypique, doit être relativisée. En comparaison avec 2019, les services extérieurs sont en baisse de 66 K€ et 2,6 %.K€. Les principales évolutions portent sur :
 - Les frais de maintenance qui progressent de façon continue et s'établissent désormais à 736 K€, contre 626 K€ en 2020 et 504 K€ en 2019, sous l'effet de nouveaux marchés qui intègrent désormais une part de provision pour grosses réparations
 - Les frais d'études, qui s'établissent fin 2021 à 327 K€, contre 154 € en 2020, dont 302 K€ portés par les plans de mobilité, la stratégie numérique, l'actualisation du schéma cyclable, l'accompagnement de l'ORT ou celle du renouvellement de la DSP du Centre équestre
 - Les frais d'entretien des bâtiments qui progressent pour s'établir à 218 K€, avec des opérations d'entretien importantes sur les établissements comme l'Alpha (47 K€) avec une opération ponctuelle d'entretien du couvert, qui vient s'ajouter aux montants consacrés plus traditionnellement à Nautilus (82 K€) ou au Conservatoire (15 K€)
 - les frais de formation extérieurs, de colloques et séminaires et de déplacements qui sont globalement orientés à la baisse, le rythme des formations n'ayant pas encore repris et la participation en visioconférence étant désormais plus largement proposée.
- Les autres services extérieurs (62), qui s'établissent à 2 503 K€, sont en légère progression de 55 K€ et de 2,2 % par rapport à 2020 mais en nette diminution par rapport à 2019, avec – 361 K€ et -12,6 %. Les postes qui progressent sont :
 - Le poste des annonces et insertions qui s'établit à 140 K€, sous l'effet conjugué notamment du nombre de recrutements à réaliser sous l'effet des mouvements de personnel ou encore des marchés à relancer pour des lots infructueux, mais également de la reprise des activités de marketing territorial

- Le poste des « 6238 Autres » comprend les prix décernés dans le cadre d'AAP Innovation Entrepreneuriat, les prestations de conception graphique et vidéo, les frais rédactionnels, les prestations de distribution et de mise en dépôt de l'Actu et d'autres flyers
- Les frais de télécommunications, avec la nécessité de renforcer les capacités de débit pour assurer de bonnes conditions de travail à distance et de visioconférence
- Les adhésions à diverses structures et organismes, qui s'établissent à 186 K€, en progression de 15 % par rapport à 2020 et de 17 % par rapport à 2019
- Les frais de gardiennage, en hausse de 5 K€ et de près de 4 % à 144 K€, en lien avec la nécessité de contrôler les pass sanitaires et les nouvelles modalités de fermeture du bâtiment du siège

A l'inverse, des postes de dépenses sont orientés à la baisse :

- Les frais de mission, qui ressortent à 12 € contre 17 K€ en 2020 et 38 K€ en 2019, les déplacements ayant été ralentis tout au long de l'année 2021
- Les frais d'affranchissement, qui continuent de diminuer pour s'établir désormais à 37 K€
- Les autres services extérieurs qui s'établissent 514 K€, en baisse de 16 K€ et de 3,1 % par rapport à 2020 et même de 168 K€ et de 25 % par rapport à 2019, une partie étant à mettre en lien avec le ralentissement des salons professionnels

Les charges de personnel évoluent de 480 K€ et de 2,3 % par rapport à 2020 pour s'établir à 21 340 K€. Compte tenu d'une année 2020 atone, la hausse est similaire par rapport à 2019 avec 499 K€ et 2,4 %. Sur deux années, la progression des dépenses de personnel est donc limitée et ressort en moyenne à 1,2 %/an.

Cette progression des charges de personnel en 2021 reflète la reprise d'une activité presque normale après le coup d'arrêt provoqué par l'éclatement de la pandémie en 2020, annulant l'essentiel des économies de dépenses constatées l'année dernière. Mais la pandémie a persisté, imposant des protocoles sanitaires lourds et des contraintes de fonctionnement nouvelles à certains services de la collectivité. Elle a également généré un nombre non-négligeable d'absences d'agents suite à contamination ou contact avec des malades, absences qu'il a fallu en partie compenser. Enfin, GrandAngoulême a pris en charge des dépenses de lutte contre la pandémie en assumant notamment les coûts de fonctionnement du centre de vaccination. Du fait de tous ces éléments, les dépenses de contractuels remplaçants ou occasionnels ont progressé de 286 K€ entre 2020 et 2021 (dont 108 K€ pour le centre de vaccination pris en charge par l'ARS).

A cela s'est ajoutée la reprise des recrutements avec le comblement des postes vacants en 2020, pour un montant total de 460 K€, et l'arrivée de nouveaux agents sur les postes créés en 2021, pour un montant de 173 K€.

Des éléments obligatoires et exogènes sont venus accroître ces dépenses, à commencer par le glissement vieillesse technicité (GVT) lié aux évolutions de carrière des agents (+ 133 K€ en 2021) et l'augmentation du SMIC au 1er octobre 2021 (+ 2 % et 7 K€).

Les mouvements de personnel se sont poursuivis, entraînant une économie forcée de 465 K€ de vacances de poste temporaires suite à des départs. Les économies forcées liées aux jours de carence, agents à demi-traitement et autres retenues s'élèvent à 114 K€.

Comme chaque année, un certain nombre de postes font l'objet de remboursements par des communes (services communs) ou par le SMAPE. En 2021, ces remboursements s'élèvent, pour le budget principal, à 830 K€.

De même, des organismes extérieurs prennent en charge une partie des coûts de postes liés à des actions ou projets de territoire. En 2021, ces participations s'élèvent à 379 K€ pour le budget principal (dont 132 K€ de l'ARS Nouvelle-Aquitaine couvrant les dépenses liées au centre de vaccination). S'y ajoutent 64 K€ de mesures de soutien à l'emploi aidé, à l'apprentissage, ou de remboursements de personnels mis à disposition.

Les remboursements suite à arrêts maladie ou congé paternité s'élèvent eux à 188 K€.

Au chapitre 65 des **autres charges de gestion courantes**, qui recouvrent à la fois les subventions de fonctionnement aux partenaires ou les participations statutaires aux organismes dont GrandAngoulême est membre, les dépenses sont **en augmentation de 220 K€ et de 1,4 % à 16 380 K€**, principalement sous l'effet de la progression des participations statutaires.

Ces dernières s'élèvent à 10 507 K€, en progression de 203 K€ et de 2 % avec la ventilation suivante :

Structure	2018	2019	2020	2021	Δ 2021-2020
EESI	140 000,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00	-
SIAM DU BASSIN DU NÉ	1 565,00	1 565,00	1 691,00	1 835,00	144,00
SYBRA SYNDICAT BASSIN DES RIVIERES DE L'ANGOUMOIS	223 080,67	221 355,69	235 953,80	278 731,26	42 777,46
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT - TARDOIRE	32 513,85	36 872,70	56 640,56	58 919,25	2 278,69
EPTB	7 845,00	-	7 281,67	7 281,66	- 0,01
OFFICE DE TOURISME	377 000,00	377 000,00	422 000,00	507 000,00	85 000,00
CONTRIBUTIONS AU SDEG16	122 681,40	266 055,24	102 203,07	128 541,13	26 338,06
SERVICE D'INCENDIE	7 836 770,31	7 964 500,62	8 043 739,64	8 040 511,44	- 3 228,20
SMAC - SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS DE CHARENTE	210 300,00	216 750,00	243 000,00	292 500,00	49 500,00
SMAGVC - ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	178 851,00	182 145,00	184 214,00	183 960,00	- 254,00
SUBV. FONCT. SMAPE	474 370,00	498 089,00	498 089,00	498 098,00	9,00
PARTICIPATION SMPI	340 000,00	320 000,00	300 000,00	300 000,00	-
	9 944 977,23	10 294 333,25	10 304 812,74	10 507 377,74	202 565,00

Les **créances éteintes et les admissions en non-valeur** sont pour ainsi dire nulles en 2021, avec une réalisation de 1 870 €.

Les **redevances pour** concessions, brevets et licences s'élèvent à 29 K€ et les droits d'utilisation de l'informatique en nuage s'établissent à 24 K€. Rappelons que ces derniers ouvrent désormais droit au FCTVA en fonctionnement.

Les **autres subventions** s'établissent à 4 608 K€, en augmentation de 194 K€ et de 4,4 % par rapport à 2020 :

- La participation à la Nef s'établit à 630,2 K€, en diminution de 65 K€ par rapport aux années antérieures, du fait des économies réalisées par la structure pendant les périodes fermetures imposées par la crise sanitaire.
- La subvention à 9^{ème} Art+ pour l'organisation du FIBD est également en diminution de 125 K€ à 429 K€, avec l'annulation de l'édition 2021 pour le grand public.
- La subvention à Effervescentre pour le fonctionnement de l'ALSH multisites a été maintenue à 368 K€
- A l'inverse, les subventions aux Soirs Bleus augmentent de 14 K€ à 59 K€ avec l'élargissement du nombre de communes accueillant ces manifestations estivales.
- La subvention au FFA augmente également de 7 K€ à 75 K€

L'année 2021 aura également été marquée par l'opération Declic16 de relance par le pouvoir d'achat local, s'appuyant sur l'association Poivre et la monnaie locale la Bulle, avec une subvention totale de 226,6 K€ maximum à destination des personnels actifs pendant la crise sanitaire (soignants, pharmacies, laboratoires centre de vaccination, opérateur de mobilité, ..), complétée pour GrandAngoulême par un complément de subvention au CAS à destination

des agents. Sur l'année 2021, 128,3 K€ ont été versés à Poivre MLC et 38,5 K€ au CAS de GrandAngoulême.

Les atténuations de produits s'élèvent à 21 626 K€, en diminution de 56 K€ et de 0,3 %.

014 Atténuation produits	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 2021-2020	%
Attributions compensation	20 941 754 €	20 761 754 €	21 123 832 €	21 343 230 €	21 284 603 €	-58 627 €	-0,3%
Dotations solidarité communautaire	189 844 €	396 314 €	161 667 €	306 954 €	150 556 €	-156 398 €	-51,0%
Autres reversements fiscalité	0 €	3 374 €	20 197 €	31 316 €	190 823 €	159 507 €	509,3%
TOTAL	21 131 598 €	21 161 442 €	21 305 696 €	21 681 500 €	21 625 982 €	-55 518 €	-0,3%

Les attributions de compensation diminuent légèrement de 59 K€ et de 0,3 %, en lien avec l'ajustement des AC suite à l'évaluation définitive de la restitution de la compétence TAP/Périscolaire ainsi que l'intégration de la zone d'activité de Mornac suite à la liquidation du syndicat mixte de la Braconne.

La dotation de solidarité communautaire diminue de 156 K€ à 151 K€, soit de 51 %, sous l'effet de la diminution de la fiscalité économique. Le montant de la DSC versé est d'ailleurs un montant plancher tel que défini dans le pacte financier et fiscal de GrandAngoulême, à défaut duquel la DSC aurait été nulle. On notera les variations importantes au fil des ans du montant de la DSC, reflet de la volatilité d'une part importante de la fiscalité économique perçue par la communauté d'agglomération.

Les autres reversements de fiscalité correspondent essentiellement à des dégrèvements de fiscalité accordés par les services fiscaux et refacturés à GrandAngoulême. A noter que l'augmentation importante de ce poste en 2021 correspond au dégrèvement de CFE autorisé par l'article 11 de la 3^{ème} loi de finances rectificative n°2020-935 du 30 juillet 2020 accordant aux établissements relevant de secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire en 2020 un dégrèvement égal aux 2/3 de la CFE avec une prise en charge à 50 % par l'Etat. Le solde restant à la charge de la collectivité représente un dégrèvement de 171 K€ refacturé en 2021 à GrandAngoulême.

Les intérêts de la dette sont en diminution de 19 K€ et de 2 % à 930 K€, sous l'effet conjugué d'une diminution des intérêts de la dette propre, du PPP et de la ligne de trésorerie. L'encours de dette est en effet resté stable et les derniers emprunts souscrits profitent de taux plus intéressants que les emprunts anciens qui s'achèvent.

Chapitre 66	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 2021-2020	%
Intérêts dette	928 831 €	817 015 €	746 657 €	754 772 €	739 969 €	-14 803 €	-2,0%
Intérêts PPP	172 477 €	173 078 €	172 476 €	170 812 €	168 164 €	-2 648 €	-1,6%
Intérêts ligne trésorerie	2 080 €	4 042 €	8 876 €	3 722 €	2 091 €	-1 631 €	-43,8%
Autres charges PPP	19 351 €	19 351 €	19 351 €	19 351 €	19 351 €	0 €	0,0%
TOTAL	1 122 739 €	1 013 486 €	947 360 €	948 657 €	929 575 €	-19 082 €	-2,0%

Les charges exceptionnelles apparaissent en diminution de 712 K€ par rapport à 2020 et -45 % à 879 K€, mais cette comparaison mérite d'être modulée car le chapitre avait enregistré en 2020 les aides exceptionnelles versées par GrandAngoulême aux commerces et entreprises affectés par les mesures de fermeture administrative en lien avec la crise sanitaire, qui s'élevaient à 631 675 €.

67 Charges exceptionnelles	2018	2019	2020	2021	Δ 2021-2020	%
Charges excep. sur op. gestion	2 281 €	78 878 €	526 466 €	95 954 €	-430 512 €	-81,8%
<i>dont op. régul (recette //)</i>	0 €	0 €	514 100 €		-514 100 €	-100,0%
Titres annulés sur exercices antérieurs	45 619 €	152 090 €	13 486 €	18 593 €	5 107 €	37,9%
Subventions excep. aux communes	0 €	0 €	107 686 €	0 €	-107 686 €	-100,0%
Subv.excep. Carat	445 624 €	107 879 €	639 233 €	451 092 €	-188 141 €	-29,4%
Subv.excep. Camping	103 388 €	63 025 €	105 689 €	68 897 €	-36 792 €	-34,8%
Subv excep. SMAC (régie aéroport)	0 €	0 €	38 250 €	76 500 €	38 250 €	100,0%
Subv aux personnes droit privé	91 200 €	177 800 €	6 470 €	117 700 €	111 230 €	1719,2%
Aides excep. Crise sanitaire			631 675 €	0 €	-631 675 €	-100,0%
Autres		373 €	35 562 €	49 922 €	14 360 €	40,4%
TOTAL	688 112 €	580 045 €	2 104 517 €	878 659 €	-1 225 858 €	-58,2%
TOTAL hors opération régul.	688 112 €	580 045 €	1 590 417 €	878 659 €	-711 758 €	-44,8%

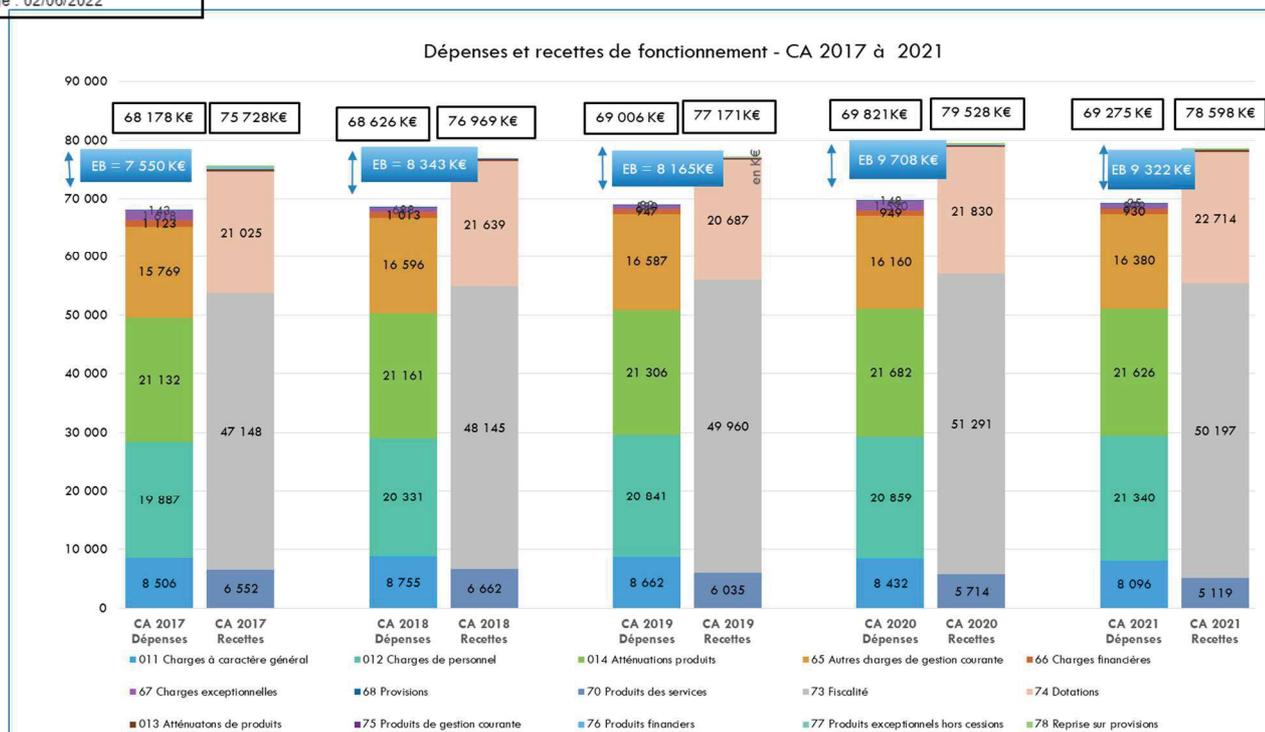
Parmi les éléments spécifiques à 2021, on peut noter :

- Le retour de la subvention exceptionnelle versée au Camping, soit 69 K€, à des niveaux comparables à la période pré-crise sanitaire, traduisant un retour à la normale pour cet équipement offrant des hébergements de plein air et situés sur l'axe de la flow vélo
- La limitation de la subvention exceptionnelle à l'Espace Carat, soit 451 K€, au seul montant pouvant être justifié par les gratuités imposées ou le montant des investissements réalisés. Un solde de 188 K€ lié à la pandémie n'a pas été pris en compte dans le montant de la subvention 2021 et sera à financer sur l'année 2022.
- Une subvention exceptionnelle versée au Syndicat mixte des aéroports, soit 76,5 K€, représentant la quote part de GrandAngoulême dans la couverture du déficit de la régie de l'aéroport Angoulême-Cognac.
- La reprise du versement de bourses et prix pour 117,7 K€ dans le cadre d'appels à projet Innovation mais également dans le cadre du soutien accordé au développement d'une plateforme pour un site marchand local
- Enfin des charges exceptionnelles sur opérations de gestion représentant près de 96 K€, dont 29 K€ pour une indemnité liée aux surcoûts engendrés sur la passerelle de la gare d'Angoulême par les contraintes imposées par la SNCF, 62,5 K€ dans le cadre d'une condamnation de GrandAngoulême dans une procédure contentieuse (avec une reprise de provision en parallèle), le solde étant lié à des remboursements accordés à des usagers des équipements dans le cadre des mesures sanitaires.

Enfin, **des provisions ont été constituées pour 25 K€**, au titre d'un risque de non recouvrement d'une condamnation prononcée suite à un vol à la baignade de Marsac.

Au global, **les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 1 060 K€ et 1,5 % tandis que les recettes réelles de fonctionnement hors cessions diminuent de 1 490 K€ et de 1,9 %.**

3 - En matière d'épargne, cela se traduit par une diminution de l'épargne brute, ou excédent brut courant, celui-ci passant de 9 708 K€ en 2020 à 9 322 K€ en 2021.



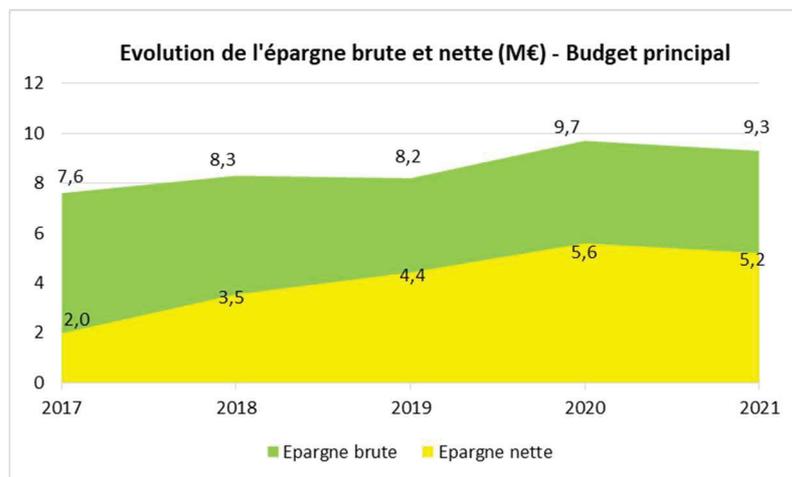
La diminution des recettes de fiscalité, sous l'effet conjugué de la baisse de la CVAE et de la réduction des bases de foncier industriel ainsi que des produits des services, est supérieure à la réduction des dépenses enregistrées. L'excédent brut courant diminue ainsi de 386 K€ et de 4 % de 2020 à 2021.

K€	2017	2018	2019	2020	2021	Δ	%
Produits de fct. courant	75 128	76 855	76 962	79 128	78 417	-711	-0,9%
- Charges de fct. courant	65 294	66 844	67 397	67 133	67 442	309	0,5%
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	9 835	10 011	9 565	11 995	10 975	-1 020	-8,5%
+ Solde exceptionnel large	-1 355	-850	-654	-1 533	-744	789	-51,5%
= Produits exceptionnels larges*	600	114	209	400	181	-219	-54,8%
- Charges exceptionnelles larges*	1 955	965	863	1 933	925	-1 008	-52,1%
= EPARGNE DE GESTION (EG)	8 479	9 160	8 912	10 462	10 231	-231	-2,2%
- Intérêts	929	817	747	755	908	153	20,3%
= EPARGNE BRUTE (EB)	7 550	8 343	8 165	9 708	9 323	-385	-4,0%
- Capital	5 570	4 805	3 746	4 119	4 129	10	0,3%
= EPARGNE NETTE (EN)	1 980	3 539	4 419	5 589	5 194	-395	-7,1%

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

L'épargne brute ainsi dégagée en 2021 s'élève à 9 323 K€ contre 9 708 K€ en 2020, en diminution de 385 K€ et de 4 %. En termes de ratio, le taux d'épargne brute représente 11,9 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'épargne nette, obtenue après déduction du remboursement du capital des emprunts, **s'élève à 5 194 K€** contre 5 589 K€ en 2020, en diminution de 395 K€ et de 7,1 %. Elle représente 6,6 % des recettes réelles de fonctionnement, en diminution par rapport à 2020 et légèrement en deçà du taux de 7 % correspondant au ratio d'équilibre couramment admis pour l'épargne nette.



Ainsi que redouté, la crise économique et sociale consécutive à la pandémie affecte les finances de la collectivité, et ce malgré le resserrement des dépenses de fonctionnement et le maintien de taux d'intérêt bas.

Compte tenu de l'environnement économique en ce début d'année 2022, avec une inflation qui se propage à tous les secteurs de l'économie et une remontée rapide des taux d'intérêt, la tendance risque malheureusement de se prolonger dans les années à venir. Et ce alors même que la collectivité ne dispose que de peu de marges de manœuvre sur son budget principal compte tenu de la faiblesse structurelle de ses épargnes.

B - Section d'investissement :

1 - Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2021 à 17 428 K€, dont 17 188 K€ (18 465K€) de dépenses réelles et 241 K€ de dépenses d'ordre. A ces montants vient s'ajouter le déficit antérieur reporté de 4 990 K€.

ISSEMENT		2018	2019	2020	2021		
I	R	10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	200 000			152 103
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 368 993	4 119 487	4 279 085	4 209 995
		26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	339 000	50 000	330 500	26 000
		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	550 000	100 000	6 442	0
		45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	939 394	326 285		0
		AP		11 086 592	9 910 844	8 680 834	8 143 633
		OP		96 793	178 168	1 067 337	31 188
	D	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0	0		
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 172	316 529	348 902	295 888
		204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	963 909	1 690 970	1 644 723	1 993 250
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 199 587	1 386 597	794 102	1 207 117
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 210 959	2 559 592	1 313 470	1 127 741
		Total R		23 263 399	20 638 472	18 465 394	17 186 915
	O	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	338 216	443 759	214 986	197 223
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	90 842	347 155	9 180	44 170
		Total O		429 058	790 914	224 166	241 393
ESTISSEMENT				23 692 457	21 429 386	18 689 560	17 428 308
		001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	9 054 083	9 879 085	7 808 523	4 989 751

Le remboursement du capital des emprunts s'est élevé à 4 210 K€, contre 4 279 K€ en 2020, soit une diminution de 69 K€. A noter que cette diminution provient exclusivement de la dette courante de la collectivité et que le montant comprend également le remboursement en

capital du partenariat public privé pour la construction du stade d'athlétisme, qui progresse lui de 1,5 %.

(en €)	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 2021/2020	%
Total remboursement capital	6 192 761	5 368 993	4 119 487	4 279 085	4 209 995	-69 090	-1,6%
<i>dont remboursement anticipé</i>	<i>1 658 000</i>	<i>1 132 526</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>dont remboursement PPP</i>	<i>175 103</i>	<i>174 503</i>	<i>175 104</i>	<i>176 769</i>	<i>179 416</i>	<i>2 647</i>	<i>1,5%</i>
<i>dont cautions</i>	<i>891</i>	<i>320</i>	<i>7 499</i>	<i>230</i>	<i>4 200</i>	<i>3 970</i>	<i>1726,0%</i>
soit remboursement capital emprunts courants	4 358 767	4 061 644	3 936 884	4 102 086	4 026 379	-75 707	-1,8%

Une part de dette fait désormais l'objet d'un remboursement annuel de la part des communes, suite à la restitution des bâtiments des écoles de ex Charente Boëme Charraud, ainsi que de Calitom. En effet, la part de financement réalisée par voie d'emprunt pour l'usine d'incinération de la Couronne (UIOM) est remboursée par celui-ci. Le montant de ce remboursement a été de 39,9 K€ pour l'ex UIOM et de 36,9 K€ pour les bâtiments des écoles. Ainsi, **le montant net de remboursement de capital en 2021 est de 3 949,6 K€.**

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 12 977 K€ en 2021 contre 14 186 K€ en 2020, soit une diminution de 1 209 K€ et de 8,5 %.

Dépenses invest. hors dette (en K€)	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 2021/2020	%
Opérations dans PPI	8 365	11 087	9 911	8 681	8 144	-537	-6,2%
Opérations hors PPI	500	75	178	1 067	31	-1 036	-97,1%
Dotations (20,21,23)	3 153	3 718	4 263	2 456	2 631	174	7,1%
Dotations (204)	655	986	1 691	1 645	1 993	349	21,2%
<i>dont AC investi.</i>	<i>0</i>	<i>327</i>	<i>817</i>	<i>817</i>	<i>817</i>	<i>0</i>	<i>0,0%</i>
Autres dépenses (10,13, 26,27)	400	1 089	150	337	178	-159	-47,1%
Opérations comptes tiers (45)	48	939	326	0	0	0	
Total	13 121	17 894	16 519	14 186	12 977	-1 209	-8,5%

Les dépenses incluses dans le programme pluriannuel d'investissement ont diminué de 537 K€ à 8 144 K€, en lien avec le calendrier de réalisation d'opérations, l'année 2021 correspondant à des fins d'opérations. Le taux de réalisation a également été altéré par des problématiques d'approvisionnement des chantiers et des circuits logistiques qui peinent à se rétablir et se normaliser.

Ce montant se décompose entre :

- les opérations directes, sous maîtrise d'ouvrage GrandAngoulême, qui représentent 4 360 K€, soit 53,5 % des dépenses, et dont la part diminue depuis plusieurs années, passant de 7 436 K€ en 2018 à 4 360 K€ en 2021.

En effet, après avoir mené des opérations importantes comme la médiathèque ou le PEM d'Angoulême, l'année 2021 représente une sorte de pause dans les gros travaux, avant l'arrivée des futures dépenses relatives au PEM Sud Angoumois ou à la réhabilitation du Conservatoire.

€	2018	2019	2020	2021
Opérations directes	7 435 938	5 911 275	4 577 074	4 360 411
AP02 : MEDIATHEQUE	90 295	0	0	4 471
AP14 : SECTEUR GARE	116 155	503 769	921 442	282 355
AP11 : PASSERELLE DU PEM	4 804 284	2 442 688	585 719	20 764
AP16 : PARVIS DU PEM	167 954	1 677 904	340 000	128 598
AP23 : PNRU2				68 486
AP26 : AMGT VOIRIE MONTAGNES	22 020	17 747	44 000	1 012 729
AP27 : ADAPT ECOLES	3 459			
AP29 : PLUI	61 728	164 819	48 949	
AP30 : DOC URBANISME	90 119	114 458	30 151	12 390
AP31 : RENOV ENERGQ BAT	24 458	7 512	0	0
AP33 : ALSH	1 047 289	136 218	19 576	388
AP36 : NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	43 008	21 670	929 715	73 221
AP37 : NAUTILIS - TOITURE	1 463	0	0	0
AP38 : CANALISATIONS PLUVIALES BHNS	607 628	33 252	21 573	3 754
AP42 : PEM LA COURONNE (parvis + pass)		3 000	200 600	279 327
AP43 : CONSERVATOIRE * MISE AUX NORMES	14 640	26 544	11 200	2 508
AP45 : DECONSTRUCTION LES FRAUDS	2 784	1 540	245 150	105 659
AP46 : EAUX PLUVIALES GRAND FONT	337 654	24 460	0	42 868
AP47 : RGLT LOCAL DE PUB INTERCOMMUNAL	1 000	68 191	16 400	31 971
AP48 : AMGT BARREAU NORD			500 800	500 800
AP51 : LOCAL STOCKAGE GA		366 774	28 200	126 450
AP54 : REHABILITATION SIEGE		5 772	7 860	20 730
AP55 : REHABILITATION VOIRIES		294 957	516 699	353 650
AP60 : PLUI 2			0	21 005
AP61 : DOCS URBANISME 2			10 897	52 202
AP62 : ELABORATION SCOT 2			1 100	0
AP63 : EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2			7 140	419 080
AP64 : TUILERIE NIOLLET			1 080	12 168
AP66 : EAUX PLUVIALES			88 823	559 648
AP77 : NAUTILIS GROUPE FROID				18 918
AP78 : REHABILITATION VOIRIE BHNS				190 346
AP79 : SCHEMA DEPARTEMENTAL GENS DU VOYAGE				15 924

Les opérations les plus importantes menées en 2021 sont relatives à la voirie, avec notamment la voirie de la rue de l'Arêtier dans la zone des Montagnes, l'achèvement du barreau nord, la réhabilitation de voiries dans les zones d'activités ainsi que celles empruntées par le BHNS, qui ont représenté 2 058 K€ de dépenses en 2021, soit 47 % des dépenses directes d'équipement. Les travaux d'eaux pluviales sont également montés en puissance, avec un total de 1 025 K€ de dépenses en 2021, soit 23,5 % des dépenses directes d'équipement.

- les opérations « indirectes », pour lesquelles GrandAngoulême apporte des subventions d'investissement à des tiers, qui représentent 3 783 K€ et 46,5 % des dépenses et dont le montant reste relativement constant ces dernières années.

€	2018	2019	2020	2021
Opérations indirectes	3 650 791	3 999 762	4 103 022	3 783 404
AP14 : SECTEUR GARE	0	0	0	814 097
AP15 : LGV-SEA	134 802	0		
AP06 : ORU et Habitat ORU (production logts)	484 318	45 216	53 600	251 235
AP20 : PLH 2014-2020 / HABITAT INDIGNE	329 699	375 669	448 788	284 859
AP21 : PLH 2014-2020 / PCS PROD LOGEMENTS	190 250	851 850	889 000	466 400
AP22 : PLH 2014-2020 / ACCESSION PROPRIETE	312 000	311 000	223 000	86 000
AP18 : PLH 2014-2020 / HABITAT - PUBLIC SPE	24 712	40 000	3 900	13 000
AP19 : PLH 2014-2020 / INTERV PARC PUBLIC EXISTANT	133 000	158 550	264 250	64 400
AP23 : PNRU 2	73 368	30 753	110 149	439 600
AP24 : RN 141 (CPER 2015-2020)	1 359 867	1 216 216	1 081 081	472 973
AP25 : STADE CHANZY	535 000	535 000		
AP28 : VAL DE CHARENTE V92	4 354	186 268	306 134	13 748
AP35 : LOI PINEL PLUS	28 000	68 959	40 400	22 560
AP39 : TROIS CHENE ET SNPE	0	45 000	21 533	0
AP41 : LIAISONS DOUCES	41 421	41 421	0	17 398
AP42 : PEM LA COURONNE (QUAIS)				52 250
AP52 : PROD NVELLE 2019-2020 / NOUVEAU RGLT		0	162 865	384 805
AP53 : REHAB 2019-2020 / NOUVEAU RGLT		0	42 600	0
AP56 : SCHEMA CYCLABLE		7 793	137 287	153 424
AP57 : AIDE IMMOBILIER ENTR 2019		72 016	0	24 574
AP58 : RELOCALISATION ESPE		14 051	218 435	0
AP59 : REHABILITATION EESI			100 000	0
AP67 : ROND POINT ROULLET			0	120 000
AP68 : PLH 2020-2025 / PROD SOCIALE PUBLIQUE				0
AP69 : PLH 2020-2025 / REHABILITATIONS				0
AP70 : PLH 2020-2025 / PIG				19 212
AP71 : PLH 2020-2025 / OPAH (Angoulême)				0
AP72 : PLH 2020-2025 / PASS INVESTISSEMENT				9 870
AP73 : PLH 2020-2025 / PASS ACCESSION				73 000
AP74 : PLH 2020-2025 / PUBLICS SPECIFIQUES				0

Parmi ces opérations indirectes, les aides au logement représentent 1 425 K€, soit près de 38 % des dépenses indirectes, le solde de l'ORU et le PNRU représentent 691 K€ soit 18 % des dépenses, la prise en charge des déficits fonciers du secteur Gare s'établissant à 814 K€ et 21,5 % et le solde se répartissant entre le fonds de concours versé à l'Etat pour la RN141 (473 K€) et aux communes pour le schéma cyclable (153 K€) ou le rond-point de desserte de la base Intermarché (120 K€).

A noter qu'en 2021, cette structure de répartition des dépenses a des incidences sur le montant du FCTVA perçu, celui-ci ne concernant que les dépenses directes d'équipement.

Les **opérations d'équipement**, hors PPI, représentent en 2021 un montant marginal de 31,2 K€ concernant les travaux des crèches pour 29 K€ et la pépinière agricole pour 2,2 K€.

Pour les **dotations d'investissement**, qui correspondent essentiellement à des dépenses de grosses réparations sur le patrimoine de l'agglomération, à des subventions d'équipement versées dans le cadre de contributions statutaires ou à des fonds de concours, **sont en progression, passant de 4 438 K€ en 2020 à 4 802 K€ en 2021.**

Les dotations correspondant à des dépenses d'équipement s'élèvent ainsi à 2 631 K€ en 2021 contre 2 456 K€ en 2020, soit des dépenses en progression de 174 K€ et 21,2 %. Ces dépenses sont principalement portées par :

- des dépenses en matière **informatique : 635 K€** dont 150 K€ pour des travaux de câblage informatique, 143 K€ pour le service commun Système et réseau (serveurs, switches, licences

proxy et antispam,...), 106 K€ de logiciels et licences (renouvellement système gestion médiathèque, évolution Actes office, portail familles Mikado, licences Creative cloud,...), 211 K€ de matériel (11 K€ pour des copieurs, 25 K€ téléphonie, 105 K€ ordinateurs portables, 9 K€ écrans, 7 K€ caméras vidéosurveillance, 6 K€ onduleurs, 11 K€ matériel visio et web conférence, 1,5 K€ matériel centre vaccination).

- les travaux en matière **d'eaux pluviales pour 21 K€**, essentiellement les soldes des opérations entamées en 2020 à Linars, Balzac, Fléac et Champniers, les autres opérations étant désormais passées en gestion en AP/CP.

- du matériel pour les **espaces verts pour 83 K€**, dont une tondeuse, un broyeur ainsi qu'une tronçonneuse, des souffleurs et taille-haies

- des **acquisitions de terrains pour 189 K€**, dont 187 K€ dans le cadre de la reprise d'actifs suite à la liquidation de la SEM de la Braconne

- des **travaux et acquisition de matériels dans les divers équipements pour près de 1 139 K€** :

- **Nautilus pour 581 K€**, dont le réaménagement de l'accueil, la création de bureaux, le revêtement de sol, le changement de blocs de secours ou encore l'acquisition d'un logiciel de billetterie pour de la vente en ligne,
- **Conservatoire pour 57 K€** (travaux confort été salles de cours, autolaveuse, ligne de vie, humidificateurs, relampage sales de cours, mobilier,...)
- **Ecole d'arts pour 20 K€** (accessibilité PMR site Plateau, VMC, digicode, sécurisation accès combles Epiphyte)
- **Alpha pour 26 K€** (climatisation salle serveurs, serveur GTC, onduleur, travaux sanitaires et Alpha Café pour 2 K€ (travaux électriques)
- **Pays Art et Histoire pour 2 K€**
- **Gymnase Dirac pour 7 K€** (treuil de basket, compteurs gaz et remplacent BAES)
- **Centre sportif des Montagnes pour 19 K€** (modernisation éclairage badminton, diagnostic condensation infiltration, mise aux normes électriques)
- **Baignades pour 23 K€** (aménagement entrée et berges, pose de mobilier baignade Vindelle, mise en conformité électrique baignade de Marsac)
- **Coulée verte pour 104 K€** (réfection chemins suite crues février 2021) et **Flow vélo pour 37 K€** (station de pompage)
- **Centre équestre pour 91 K€** (réaménagement parking, agrandissement carrière, rampe calcaire,..)
- **ALSH Dirac pour 39 K€** (création local poubelles, acquisition autolaveuse, signalétique, mobilier, centrale anti intrusion,..) et cuisine centrale pour 4 K€ (mobilier et matériel)
- **Crèches Champniers et l'Isle d'Espagnac pour 6 K€** (mobilier et matériel), **RAM Roulet pour 16 K€** (portail, structure maisonnette, **RAM Dignac pour 8 K€** (stores + mobilier)
- **Port L'Houmeau pour 39 K€** (station pompage eaux usées et son raccordement),
- **Siège et annexes pour 177 K€** (aire de lavage, local serveur informatique, travaux Artigalas pour 35 K€, mise en accessibilité PMR, douche

personnel, réfection sols, ravalement façade 35 rue du Gond, installation stores verticaux cour d'honneur,...)

- des **acquisitions d'instruments de musique pour 34 K€** (violons, cajons, consoles mixage, violes de gambe, basson, contrebasses, xylophones, pupitres et matériels divers)
- des **matériels de transport, soit 116 K€** pour un porteur 3,5 T aux espaces paysagers, un bras hydraulique pour benne amovible et 1 VL électrique,
- des **études pour 133 K€** (schéma directeur immobilier, schéma directeur informatique, étude développement filière hydrogène).

A noter également des dépenses de **participations financières à hauteur de 26 K€** dans la SCIC FabrikWatt.

Du côté des **subventions d'équipement**, le montant est en progression, passant de 1 645 K€ en 2020, à **1 993 K€ en 2021**, soit une augmentation de 349 K€ et de 21 %.

Subv. équipement (en €)	2020	2021
AC investissement	817 436 €	817 436 €
Participation SMPI	300 000 €	300 000 €
Participation SMAPE	63 175 €	63 175 €
ADEL TPE - Economie	210 593 €	88 652 €
ADEL TPE - COVID19	33 868 €	48 025 €
ADEL TPE - Commerces	31 114 €	42 379 €
Immobilier entreprise	39 764 €	0 €
Fonds concours équip. sportifs	59 604 €	392 224 €
Fonds de concours équip. culturels	49 169 €	62 441 €
Fonds de concours commerces		16 911 €
Participation eaux pluviales		30 268 €
Participation SNCF ligne Angoulême Saintes		91 232 €
Subv équip. SDEG16		508 €
Subv équip. E2C	40 000 €	
Subv équip. OTPA		40 000 €
TOTAL	1 644 723 €	1 993 251 €

Ce chapitre comprend les attributions de compensation versées en investissement, qui s'élèvent désormais à 817 K€, ainsi que les participations statutaires au Syndicat mixte du pôle image et au Syndicat mixte pour l'aménagement du plan d'eau.

Les aides aux entreprises du dispositif ADEL TPE sont orientées à la baisse, avec des versements de 179 K€ en 2021 contre 276 K€ en 2020 où des fonds complémentaires avaient été apportés pour le soutien aux entreprises dans le

cadre de la crise sanitaire.

La hausse provient cette année essentiellement des versements de fonds de concours, principalement pour les équipements sportifs, avec les montants alloués pour le stade Léo Lagrange à Soyaux (150 K€), le stade de Lunesse à Angoulême (150 K€) et le terrain de football de Puymoyen (50 K€).

On note également l'attribution de fonds de concours dans le cadre de l'enveloppe dédiée au soutien au commerce, avec 15,3 K€ versés à Asnières sur Nouère et un premier acompte de 1,6 K€ pour Mornac.

La participation au titre des eaux pluviales concerne le remboursement par GrandAngoulême de travaux réalisés en délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune de l'Isle d'Espagnac.

A noter une subvention d'équipement de 40 K€ versée à l'Office du Tourisme du pays angoumois dans le cadre du financement de la refonte de leur site internet.

2 - Les recettes d'investissement

Le financement des dépenses d'investissement a été réalisé de la façon suivante :

- pour 1 519 K€ par des ressources propres, dont 734 K€ de FCTVA, 61 K€ de produits de cessions, 621 K€ de reversements de subventions ou d'avances (quitus SPL GAMA pour PEM Est)

- pour 3 689 K€ par des subventions, dont :

- 1 062 K€ de l'Etat dans le cadre du CPER pour la passerelle de la gare d'Angoulême,
- 426 K€ du Département pour panneaux photovoltaïques Nautilus,
- 652 K€ de la CAF pour les travaux d'installation des crèches,
- 266,4 K€ de l'Etat au titre d'un premier acompte pour le bassin d'orage de la Grand Font,
- 249,6 K€ de FNADT au titre du solde du programme Cœur d'agglomération,
- 200 K€ de la ville d'Angoulême au titre de sa participation pour le secteur Gare,
- 190 K€ de FEADER pour l'ALSH de Dirac,
- 92,1 K€ du fonds friche pour l'ilôt Renaudin,
- 85,5 K€ de la ville d'Angoulême au titre des investissements du service commun de la DSIT

- pour 4 000 K€ par recours à l'emprunt

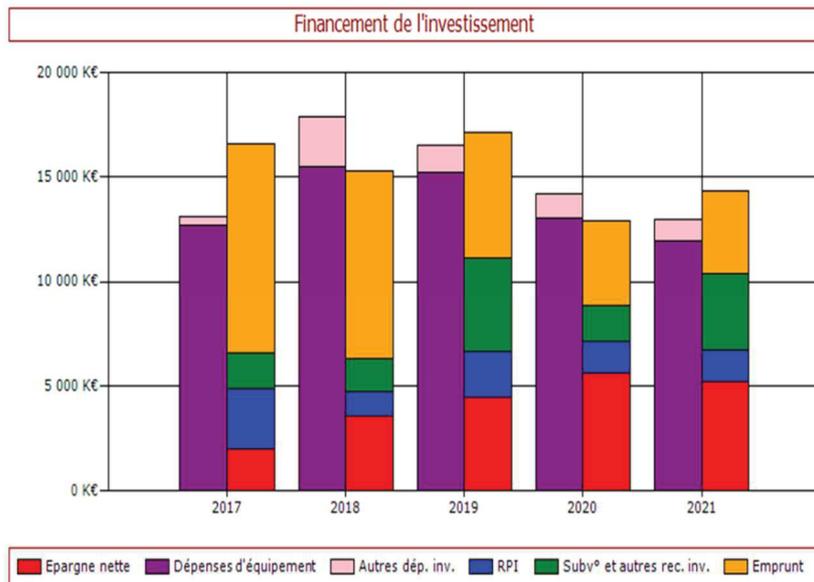
- pour 5 153 K€ par l'épargne nette

Ce qui peut se synthétiser et se représenter de la façon suivante :

K€	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'investissement hors dette	17 894	16 519	14 186	12 981
Dépenses d'équipement	15 539	15 225	13 032	11 981
Dépenses directes d'équipement	11 229	10 610	8 520	7 036
Dépenses indirectes (FdC + S.E.)	4 310	4 615	4 512	4 945
Opérations pour cpte de tiers (dép)	939	326	0	0
AC Investissement	327	817	817	817
Dépenses financières d'inv.	1 089	150	337	182
Remboursement anticipé	0	0	0	0
Financement de l'investissement	15 304	17 147	12 921	14 361
EPARGNE NETTE	3 539	4 419	5 589	5 153
Ressources propres d'inv. (RPI)	1 151	2 185	1 487	1 519
FCTVA	844	1 909	1 303	734
Produits des cessions	181	35	45	61
AC Investissement	107	104	104	103
Diverses RPI	18	137	36	621
Opérations pour cpte de tiers (rec)	0	1 123	0	0
Fonds affectés (amendes, ...)	0	94	0	0
Subventions yc DETR / DSIL	1 614	3 326	1 745	3 689
Emprunt	9 000	6 000	4 100	4 000
Variation de l'excédent global	-2 590	628	-1 265	1 380
Excédent global de clôture	5 474	6 104	4 839	6 219

L'excédent global de clôture à fin 2021 est désormais de 6 219 K€, en progression de 1 380 K€ par rapport à 2020.

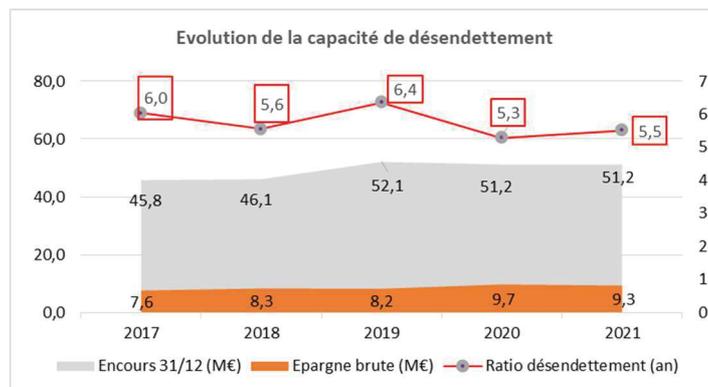
La représentation graphique du mode de financement des investissements est la suivante :



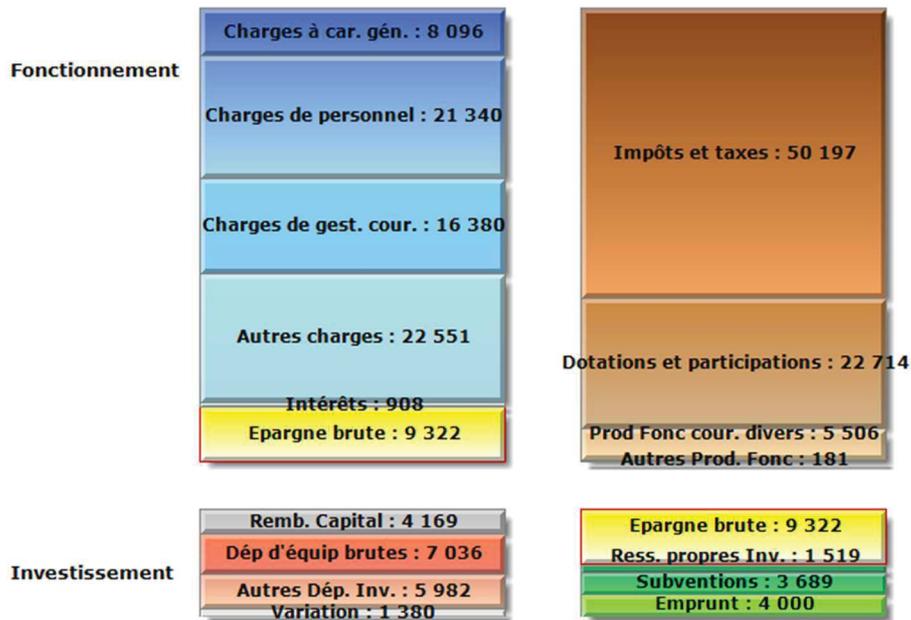
On notera le ralentissement des dépenses d'investissement en 2021, en lien avec la fin d'un certain nombre d'opérations, la légère érosion de la part d'épargne nette disponible pour le financement des dépenses d'investissement, passant de 5 589 K€ en 2020 à 5 153 K€ en 2021, la variabilité de la part des subventions finançant les dépenses d'investissement selon les années, traduisant la maturité ou non des projets d'investissement et les versements sollicités auprès des co-financeurs.

En matière de dette, compte tenu d'un recours à l'emprunt de 4 000 K€ (emprunt 20 ans à taux fixe 0,67 % souscrit auprès de la Banque Postale et emprunt 20 ans à taux variable EUR3M + 0,24 % souscrit auprès de la Société Générale) et d'un remboursement en capital de 4 206 K€, l'encours de dette diminue très légèrement et s'établit fin 2021 à 50,9 M€ au budget principal (y compris PPP) contre 51,2 M€ fin 2020.

En terme de capacité de désendettement, ratio qui permet d'estimer en combien d'années la collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute, celui-ci s'établit à 5,5 années à fin 2021 contre 5,3 années en 2020, la légère augmentation du ratio provenant de la diminution de l'épargne brute de la collectivité.



Enfin, le schéma d'équilibre général du compte administratif 2021 se présente de la façon suivante :



Le détail des montants réalisés figure dans le présent rapport et les fiches récapitulant l'exécution budgétaire 2021 de chacun des équipements gérés en régie inclus dans le budget principal figurent en annexe : conservatoire Gabriel Fauré, médiathèque L'Alpha, Ecole d'Arts (tous sites confondus : Les Acacias, Le Labo, l'Epiphyte), crèche Les Poussins, Piscine-patinoire Nautilus, centre sportif des Montagnes, Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Dirac.

CA 2021 – DEPENSES AU TITRE DE LA MOBILITE (Budget principal)

Les crédits consacrés en 2021 à la mobilité au sein du budget principal sont de 398,9 K€ en dépenses directes de fonctionnement, 808,9 K€ en recettes de fonctionnement, 671,2 K€ de dépenses d'investissement et 1 362 K€ de recettes d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 398 884,96 €.

Celles-ci se déclinent de la façon suivante :

- ✓ Subvention Mouvibus pour 148 400 €
- ✓ Etudes pour 113 814 € :
 - actualisation du schéma cyclable pour 35 880 €,
 - accompagnement de plans de mobilité (Centre Hospitalier Angoulême, NIDEC, SAFT, CPAM, CH Camille Claudel, Centre clinique, LIPPI, Westrock, Solocal) : 35 310 €
 - Etude axe ferroviaire Angoulême-Limoges : 42 624 €
- ✓ Primes à l'achat de vélos électriques pour 49 922,49 €
- ✓ Diverses subventions :
 - Cyclofficine : 5 000 €
 - Prévention routière : 2 000 €
 - A'Urba : 20 000 €
- ✓ Versement de pénalités et intérêts moratoires pour 29 469,60 € pour l'opération passerelle de la gare d'Angoulême du fait des surcoûts liés aux contraintes SNCF et aux modifications de méthode
- ✓ Adhésions : 6 109 € (Altro et Club des villes cyclables)
- ✓ Diverses charges d'énergie, entretien, nettoyage et maintenance sur les espaces de mobilité (passerelle, ascenseurs) pour 24 170 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 808 909 € et se composent pour l'essentiel de :

- reversement du versement mobilité (VM) en provenance du budget annexe Transports pour 398 628,29 €, soit l'équivalent des dépenses de fonctionnement liées directement à la compétence mobilité et portées par le budget principal

- facturation du budget annexe Transports par le budget principal pour 406 500 €, représentant la part de charges indirectes supportées par le budget principal (frais de siège, quote-part de charges des services supports,...)

- diverses pénalités et autres pour 3 780,71 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 671,2 K€ et sont quasi exclusivement composées de crédits gérés en AP/CP :

- ✓ **Les opérations d'équipement :**
 - Passerelle du PEM Angoulême : 20,8 K€
 - Parvis PEM Angoulême : 128,6 K€
 - Passerelle PEM La Couronne : 166,4 K€
 - Parvis PEM La Couronne : 112,9 K€

- Quais PEM La Couronne : 52,3 K€
- Schéma cyclable : 153,2 K€ (Ruelle, Angoulême, L'Isle d'Espagnac, Fléac, La Couronne, Brie)

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	Nouveau Montant AP/AE TOTAL 2022	CA 2021	REALISE AU 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL	11 152 358,80 €	11 152 358,80 €	20 763,94 €	9 843 800,81 €	1 293 600,00 €	14 957,99 €	
AP 16 - PARVIS PEM ANGOULEME	9 296 020,00 €	9 296 020,00 €	128 597,63 €	8 586 318,17 €	200 000,00 €	205 000,00 €	304 701,83 €
AP 41 - LIAISONS DOUCES	200 000,00 €	200 000,00 €	17 397,50 €	100 240,37 €	0,00 €	99 759,63 €	
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	3 560 000,00 €	3 560 000,00 €	166 389,24 €	312 993,24 €	2 513 396,00 €	400 000,00 €	333 610,76 €
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	2 365 000,00 €	2 365 000,00 €	112 937,29 €	169 744,09 €	1 350 000,00 €	808 193,20 €	37 062,71 €
AP 42 - PEM LA COURONNE - Quai	407 000,00 €	407 000,00 €	52 250,00 €	52 250,00 €	0,00 €	350 000,00 €	4 750,00 €
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	1 300 000,00 €	1 300 000,00 €	153 242,27 €	298 322,88 €	435 000,00 €	566 677,12 €	0,00 €

Sur un montant total de 28 280,4 K€ d'AP, 19 363,7 K€ soit 68,5 % étaient réalisés à fin 2021. Le stock d'AP restant à réaliser s'élève à 8 916,7 K€, dont 5 792 K€ sont programmés sur la seule année 2022.

A ces dépenses gérées en pluriannualité s'ajoutent en 2021 des acquisitions de compteurs pour 19,6 K€ au titre de la politique cyclable : installation de 4 compteurs fixes sur 3 sites de GrandAngoulême (Route de Bordeaux, Gare d'Angoulême et ZI 3) pour mesurer et observer les évolutions des flux de cyclistes sur le territoire.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 362 K€ et sont composées de :

- versement de subvention pour la passerelle du PEM Angoulême, à hauteur de 1 061,7 K€ en provenance de l'État dans le cadre du CPER 2014-2020
- reversement du solde non consommé sur les avances consenties à GAMA dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage consentie pour le PEM Est de la gare d'Angoulême, soit 300,3 K€. Le solde de l'opération a été repris en régie directe par GrandAngoulême. A titre d'information, le montant des travaux réalisés par GAMA pour cette opération se sont élevés à 5 069,3 K€ et la rémunération du délégataire s'est élevée à 518,3 K€.

CA 2021 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Les réalisations du budget annexe Transports s'élèvent à hauteur de **26 504 K€ en dépenses de la section de fonctionnement et de 7 972 K€ en dépenses de la section d'investissement.**

DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
Chapitre voté	2019	2020	2021	Chapitre voté	2019	2020	2021
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 754 K€	2 275 K€	2 448 K€	042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	65 K€	108 K€	1 742 K€
Opérations d'ordre	1 754 K€	2 275 K€	2 448 K€	Opérations d'ordre	65 K€	108 K€	1 742 K€
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	15 796 K€	0 K€	0 K€
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 621 K€	19 396 K€	21 815 K€	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	1 K€	1 K€	1 K€
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	359 K€	447 K€	454 K€	70-PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	3 659 K€	3 199 K€	3 524 K€
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 K€	2 K€	4 K€	73-IMPOTS ET TAXES	20 734 K€	19 533 K€	20 506 K€
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 245 K€	1 152 K€	1 012 K€	74-DOTATIONS, SUBVENT* ET PARTICIPAT*	2 238 K€	4 390 K€	3 681 K€
66-CHARGES FINANCIERES	344 K€	391 K€	365 K€	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 K€	162 K€	160 K€
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 295 K€	454 K€	191 K€	76-PRODUITS FINANCIERS		0 K€	
68-DOTATIONS AUX AMORT. ET PROV.	0 K€			77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 149 K€	108 K€	538 K€
AE 1-TUNNEL DE LA GATINE	1 500 K€	500 K€	215 K€	78-REPRISES SUR AMORT. ET PROV.		1 051 K€	
Opérations réelles	24 366 K€	22 342 K€	24 056 K€	Opérations réelles	43 590 K€	28 446 K€	28 409 K€
TOTAL FONCTIONNEMENT	26 120 K€	24 616 K€	26 504 K€	TOTAL FONCTIONNEMENT	43 655 K€	28 554 K€	30 152 K€
INVESTISSEMENT							
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	74 K€	4 K€	0 K€	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	74 K€	4 K€	0 K€
Opérations d'ordre	74 K€	4 K€	0 K€	Opérations d'ordre	74 K€	4 K€	0 K€
040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	65 K€	108 K€	1 742 K€	040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 754 K€	2 275 K€	2 448 K€
Opérations d'ordre	65 K€	108 K€	1 742 K€	Opérations d'ordre	1 754 K€	2 275 K€	2 448 K€
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	675 K€	817 K€	817 K€	10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		16 067 K€	
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 K€	22 K€	1 K€	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	472 K€	332 K€	0 K€
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	224 K€	1 003 K€	517 K€	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 500 K€	1 600 K€	0 K€
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	23 931 K€	199 K€	1 413 K€	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			0 K€
26-PARTICIPATIONS, CREANCES				23-IMMOBILISATIONS EN COURS	24 130 K€	12 462 K€	2 063 K€
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 K€			27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 K€		
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0 K€	391 K€		45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0 K€	391 K€	
AP 1-BHNS 1	26 398 K€	11 391 K€	3 141 K€	AP 1-BHNS 1	289 K€	1 556 K€	2 484 K€
AP 2-MAISON DES MOBILITES				AP 2-MAISON DES MOBILITES			
AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS	424 K€	109 K€	4 K€	AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS			0 K€
AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE	0 K€	50 K€	119 K€	AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE			
AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS	128 K€	369 K€	219 K€	AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS			
OP SERVICE NOUVELLES MOBILITES				OP SERVICE NOUVELLES MOBILITES			
Opérations réelles	51 789 K€	14 351 K€	6 230 K€	Opérations réelles	37 438 K€	32 408 K€	4 547 K€
TOTAL INVESTISSEMENT	58 857 K€	14 463 K€	7 972 K€	TOTAL INVESTISSEMENT	39 265 K€	34 686 K€	6 995 K€

A - Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **26 504 K€**, dont 2 448 K€ d'écritures d'ordre et 24 056 K€ d'écritures réelles.

DEPENSES				
FONCTIONNEMENT				
Chapitre voté	2019	2020	2021	Δ 2021/2020
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 754 K€	2 275 K€	2 448 K€	7,6%
Opérations d'ordre	1 754 K€	2 275 K€	2 448 K€	7,6%
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 621 K€	19 396 K€	21 815 K€	12,5%
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	359 K€	447 K€	454 K€	1,5%
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 K€	2 K€	4 K€	82,2%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 245 K€	1 152 K€	1 012 K€	-12,2%
66-CHARGES FINANCIERES	344 K€	391 K€	365 K€	-6,7%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 295 K€	454 K€	191 K€	-57,9%
68-DOTATIONS AUX AMORT. ET PROV.	0 K€			
AE 1-TUNNEL DE LA GATINE	1 500 K€	500 K€	215 K€	-56,9%
Opérations réelles	24 366 K€	22 342 K€	24 056 K€	7,7%
TOTAL FONCTIONNEMENT	26 120 K€	24 616 K€	26 504 K€	7,7%

Les dépenses d'ordre de **2 448,3 K€** se composent de 2 376,3 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables) et de 72 K€ de la valeur nette comptable de cessions d'actifs.

Les dépenses réelles s'élèvent à 24 056 K€, soit un taux de réalisation de près de 97 % des crédits votés, une augmentation de 7,7 % par rapport à 2020 mais une diminution de 1,3 % par rapport à 2019.

- Les charges à caractère général, réalisées à 99,4 %, s'élèvent à hauteur de 21 814,8 K€ contre 19 396 K€ en 2020, soit une augmentation de 2 419 K€ et de 12,5 %.
 - sous l'effet de la progression de la prestation versée à STGA, qui passe de 17 806 K€ en 2020 à 19 943 K€ en 2021, soit une augmentation de 2 137 K€. Cette augmentation est toutefois à relativiser car le montant versé en 2020 avait été réévalué à la baisse, du fait d'une évolution atypique des conditions d'exécution du contrat au titre du réalisé de l'année 2019 (- 493 K€) ainsi que du prévisionnel 2020 (- 1 123 K€). Retraitée de ces corrections, l'évolution entre 2021 et 2020 est ramenée à 521 K€, correspondant à l'indexation prévisionnelle du contrat.
 - Les prestations de transport scolaire sont en diminution, passant de 805 K€ en 2020 à 668 K€ en 2021 suite à remise en concurrence des opérateurs (appel d'offre dans le cadre d'un groupement de commande), prestations auparavant exercées par la Région Nouvelle Aquitaine.
 - Le remboursement à la Région de l'affrètement des scolaires s'est élevé à 475,1 K€, montant qui était précédemment imputé au chapitre 65
 - Les charges de personnel s'élèvent à 454 K€ contre 446,9 K€ en 2020, soit une augmentation de 1,5 %. Les effectifs de la direction Transports Mobilités sont désormais stabilisés et n'évoluent que sous l'effet du GVT et des mesures externes impactant le personnel. A noter que GrandAngoulême bénéficie d'une compensation de la Région (transfert de moyens de 52 K€) du fait de l'exercice de la compétence Transports scolaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
 - Les autres charges de gestion courante ne sont réalisées qu'à hauteur de 70 % à 1 011,9 K€ sous l'effet :
 - D'une moindre réalisation des crédits pour la DSP avec TransDev pour le fonctionnement de la ligne 10 du réseau Möbius : 308,9 K€
 - D'un moindre reversement de VM au budget principal au titre des dépenses de mobilité, le montant versé étant ajusté à la réalité des dépenses réalisées : 398,6 K€
 - Les autres dépenses concernent pour l'essentiel :
 - Le financement des autorités organisatrices de rang 2 (AO2) pour les services de transport scolaire assurés par les 16 communes : 195,9 K€
 - La participation de GrandAngoulême au financement du fonctionnement du tunnel de la Gâtine : 75 K€
 - La participation au syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilités pour 40 K€
- Les atténuations de produits au chapitre 014 ont été de 4 K€, les reversements de VT étant désormais quasi intégralement gérés par les URSSAF et directement déduits du montant de VM versé.
- Au titre des dépenses exceptionnelles, qui s'élèvent à 406,7 K€ (953,8 K€), on trouve :

- L'indemnisation du groupement Eurovia/Scotpa dans le cadre d'un protocole transactionnel pour la réalisation des travaux de la phase 1 du BHNS pour un montant de 181,8 K€, en plus des travaux supplémentaires que la collectivité a accepté de prendre en charge.
- Les indemnités versées à divers commerçants et artisans au titre des préjudices liés aux travaux du BHNS pour 49 280 €
- Le versement du solde du fonds de concours à la Commune d'Angoulême pour le tunnel de la Gâtine pour 215,5 K€. Au total, le montant du fonds de concours aura été de 5 215,5 K€.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 30 152 K€, dont 1 742 K€ de recettes d'ordre et 28 409 K€ de recettes réelles.

RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
Chapitre voté	2019	2020	2021	Δ 2021/2020
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	65 163,70 €	107 885,04 €	1 742 479,46 €	1515,1%
Opérations d'ordre	65 163,70 €	107 885,04 €	1 742 479,46 €	1515,1%
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	15 796 015,95 €	0,00 €	0,00 €	
013-ATTENUATIONS DE CHARGES	568,56 €	1 251,41 €	1 089,73 €	-12,9%
70-PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	3 658 659,57 €	3 199 455,38 €	3 523 778,50 €	10,1%
73-IMPOTS ET TAXES	20 733 799,69 €	19 533 267,65 €	20 505 652,94 €	5,0%
74-DOTATIONS, SUBVENT* ET PARTICIPAT*	2 238 454,00 €	4 390 124,26 €	3 680 688,60 €	-16,2%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 865,11 €	162 259,53 €	160 210,13 €	-1,3%
76-PRODUITS FINANCIERS		472,50 €		NS
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 148 646,99 €	108 367,52 €	537 851,27 €	396,3%
78-REPRISES SUR AMORT. ET PROV.		1 050 608,00 €		NS
Opérations réelles	43 590 009,87 €	28 445 806,25 €	28 409 271,17 €	-0,1%
TOTAL FONCTIONNEMENT	43 655 173,57 €	28 553 691,29 €	30 151 750,63 €	5,6%

Les recettes d'ordre de 1 742 K€ sont constituées pour 142 K€ par les reprises de subventions transférables au compte de résultat et pour 1 600 K€ par la reprise en section de fonctionnement de l'avance remboursable perçue de l'Etat en compensation de la perte de versement mobilité sur l'année 2020.

Les recettes réelles pour 2021 sont de 28 409 K€ et se composent :

- du reversement des recettes de la STGA à hauteur de 3 524 K€ contre 3 112 K€ en 2020, en augmentation de 412 K€, en lien avec une reprise de la fréquentation des transports, tout en restant en deçà des niveaux de recettes des années antérieures. La crise sanitaire et la désaffection des voyageurs pour les transports en commun en période de pandémie ont continué à se faire ressentir en 2021.
- des recettes du service de Transports scolaires qui s'élèvent pour 2021 à 110,1 K€
- des impôts et taxes, à hauteur de 20 505,7 K€ (19 533,3 K€), composé exclusivement par le Versement Mobilité avec un taux inchangé à 1,7 % sur le secteur de ex-GrandAngoulême et le taux lié à la troisième année de lissage, soit 1,6 % en 2021, sur les autres secteurs. Ce taux s'applique sur la masse salariale des entreprises de 11 salariés et plus et cette recette avait été très affectée en 2020 par les mesures de chômage partiel et d'exonérations de charges dans le cadre de la pandémie. Le VM est en augmentation de 972,4 K€ et de 5 % par rapport à 2020 et a retrouvé son niveau de 2019.
- de la dotation générale de décentralisation, dont le montant est figé maintenant depuis de nombreuses années à 2 238 454 €
- de la dotation de compensation de la Région, soit 1 324,5 K€ au titre de l'année 2021. A ce montant s'ajoute 100 K€ par an par voie de convention pour les correspondances, ainsi qu'un montant de 17,8 K€ au titre de la convention d'affrètement réciproque, incluant un rattrapage sur 1 année.

- Ces recettes annuelles sont complétées par la compensation liée au relèvement du seuil d'assujettissement au VM, soit 147,8 K€ pour 2021 et de la redevance de 10 K€ versée par la STGA.

Enfin, des recettes exceptionnelles sont intervenues sous la forme de cessions d'actifs pour 93 K€, de pénalités dans le cadre du protocole transactionnel pour 94 K€ et pour la concession d'abris voyageurs pour 104,7 K€ ainsi que de régularisation de rattachements pour 237,3 K€

Ainsi, l'année 2021 se clôture par un résultat de fonctionnement de 3 647,5 K€, en diminution de 290 K€ et de 7,4 % par rapport à 2020 où il était de 3 937,5 K€.

A ces recettes de l'année il faut ajouter la reprise du résultat antérieur reporté, à hauteur de 5 405,9 K€, portant ainsi le résultat cumulé de la section de fonctionnement à 9 053,4 K€.

Epargnes

L'épargne brute, soit l'écart entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement ressort à 4 353,3 K€ et a permis de couvrir la dotation aux amortissements qui s'élève à 2 448,3 K€ et le remboursement du capital de la dette qui ressort à 816,7 K€. Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) s'établit à 15,3 %, soit un niveau satisfaisant.

L'épargne nette disponible pour le financement des investissements s'établit à 3 536,7 K€ et le taux d'épargne nette est de 12,4 %.

Epargne brute	4 353 K€
Taux épargne brute	15,3%
Epargne nette	3 537 K€
Taux épargne nette	12,4%

L'ensemble des emprunts pour le financement de l'opération BHNS n'ayant pas encore été mobilisés, il conviendra de veiller à maintenir un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir le remboursement du capital et maintenir une capacité d'autofinancement des investissements de ce budget.

B - Section d'investissement

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 7 972,4 K€, dont 1 742,5 K€ de dépenses d'ordre et 6 229,9 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'ordre de 1 742,5 K€ sont constituées par les reprises de subventions transférables (142,5 K€) et par le transfert exceptionnel en fonctionnement de l'avance remboursable de 1 600 K€ perçue de l'Etat.

Les dépenses réelles de 6 229,9 K€ sont constituées par :

- 816,7 K€ de remboursement de capital relatif aux emprunts souscrits en 2018 et 2019 (24,5 M€ empruntés en tout dont 12,5 M€ en 2019).
- Les dotations d'équipement (hors les avances sur travaux BHNS) s'établissent à 530,7 K€ :
 - 740 € pour le renouvellement de dépôt de marques auprès de l'INPI
 - 361,6 K€ pour l'acquisition d'un autobus
 - 29,9 K€ pour l'achat de 30 vélos à assistance électrique (VAE)
 - 96,8 K€ pour le renouvellement de moteurs et de boîtes de vitesse

-15,1 K€ pour le renouvellement de batteries pour les VAE
 -35,5 K€ pour des remplacements de poteaux, bancs et abribus

- Les avances de fond versés à la SPL GAMA pour les travaux BHNS se sont élevés à 1 400 K€

Le reste des opérations d'investissement, soit 3 482,6 K€, est inclus dans la programmation pluriannuelle d'investissements:

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	Nouveau Montant AP/AE TOTAL 2022	CA 2021	REALISE AU 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026 et s
AP 1 - BHNS	88 000 000,00 €	88 000 000,00 €	3 140 652,26 €	81 216 782,65 €	2 000 000,00 €	3 923 869,61 €	859 347,74 €		
AP 3 - OPERATIONS INDIUITES BHNS	2 550 000,00 €	2 550 000,00 €	3 713,55 €	669 981,28 €	0,00 €	383 732,27 €	1 496 286,45 €		
AP 4 - SCHEMA D'ACCESSIBILITE	2 665 000,00 €	2 665 000,00 €	119 242,92 €	169 702,41 €	800 000,00 €	560 000,00 €	554 540,51 €	580 757,08 €	
AP 5 - MODERNISATION RESEAU	1 750 000,00 €	1 750 000,00 €	218 943,04 €	716 551,33 €	300 000,00 €	250 000,00 €	150 000,00 €	302 391,71 €	31 056,96 €
AP 6 - BHNS PHASE 2	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €		0,00 €	1 775 000,00 €	3 800 000,00 €	1 600 000,00 €	2 825 000,00 €	
AP 7 - ACHAT MATERIEL ROULANT TC MOBIUS		7 200 000,00 €		0,00 €	0,00 €	1 695 000,00 €	1 620 000,00 €	1 925 000,00 €	1 960 000,00 €
AP 8 - ACHAT DE VELOS MOBIUS		240 000,00 €		0,00 €	10 000,00 €	71 000,00 €	82 000,00 €	77 000,00 €	
AP BUDGET TRANSPORTS	104 965 000,00 €	112 405 000,00 €	3 482 551,77 €	82 773 017,67 €	4 885 000,00 €	10 683 601,88 €	6 362 174,70 €	5 710 148,79 €	1 991 056,96 €

Pour les AP existantes :

Les travaux de l'opération du Bus à haut niveau de service (BHNS) se poursuivent avec une réalisation des crédits de paiement de 3 140,7 K€ dont 1 900,8 K€ suivis par GAMA dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage, 1 003,7 K€ de travaux supplémentaires pris en compte dans le cadre du protocole transactionnel avec Eurovia/SCOTPA, 39,9 K€ de maîtrise foncière et 161,8 K€ de rémunération du mandataire.

Pour les travaux suivis en délégation, *rappelons que les dépenses ne sont comptabilisées dans l'AP que lors de la reconstitution de l'avance consentie à la SPL GAMA à laquelle la maîtrise d'ouvrage a été déléguée (cf. ci-dessus).*

Les opérations induites ont donné lieu à des réalisations pour un montant de 3,7 K€, exclusivement pour des parkings (rue Pergaud et route de Bordeaux).

Le schéma d'accessibilité a donné lieu à des réalisations à hauteur de 119,2 K€, pour des stations sur Linars, Fléac, l'Isle d'Espagnac et Angoulême.

L'AP Modernisation du réseau (hors BHNS), incluant le renouvellement d'abris et de poteaux ainsi qu'un certain nombre de travaux, a donné lieu à des exécutions à hauteur de 218 ,9 K€, concernant essentiellement des terminus de ligne avec sanitaires.

Si quelques études et travaux ont démarré pour la phase 2 du BHNS, elles n'ont donné lieu à ce jour qu'à des versements d'avances à GAMA et aucune reconstitution d'avance n'a eu lieu en 2021.

Sur 104 965 K€ d'AP ouvertes, 82 073 K€ sont réalisées à fin 2021, soit 78,2 %. Sur les 22 892 K€ restant à financer, 18 453 K€ soit 80 % sont programmés sur les 3 prochaines années.

Les recettes d'investissement s'établissent à 6 995,2 K€, dont 2 448,3 K€ d'écritures d'ordre et 4 546,9 K€ de recettes réelles.

Les recettes d'ordre correspondent pour 2 448,3K€ aux amortissements

Les recettes réelles s'établissent à 4 546,9 K€ et se décomposent ainsi :

- 2 483,8 K€ de subventions dont 2 471,8 K€ en provenance de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport (AFITF) pour le BHNS, et 12 K€ du SDEG au titre d'effacement de réseau
- 2 062,5 K€ concernent les remboursements d'avance pour la réalisation des travaux BHNS : les travaux du BHNS étant suivis par la SPL GAMA sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, la retranscription des factures acquittées par GAMA dans la comptabilité de GrandAngoulême étant constatée in fine au sein de l'AP/CP.

A ces recettes vient s'ajouter le résultat antérieur reporté qui s'établit à 631,5 K€

L'encours de dette sur ce budget s'établit à fin 2021 à 23,8 M€ et concerne exclusivement le financement des travaux du BHNS. A noter qu'un prêt de 4 M€ souscrit auprès de la Caisse des dépôts mais non encore mobilisé ne figure donc pas encore dans le montant de l'encours.

Compte tenu de l'épargne brute dégagée, la capacité de désendettement s'établit ainsi à 5,5 années.

Résultats synthétiques

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 480	34 634	26 504	
Dépenses réelles	24 823	25 071	24 056	95,9%
Dépenses ordre	9 657	9 563	2 448	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 480	34 634	30 152	
Recettes réelles	32 700	32 854	28 409	86,5%
Recettes d'ordre	1 780	1 780	1 742	
C - RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			3 647	
D - Reprise des résultats antérieurs			5 406	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			9 053	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 804	19 105	7 972	
Dépenses réelles	16 824	17 125	6 230	36,4%
<i>dont opérations liées à la MO déléguée</i>	<i>8 798</i>	<i>6 048</i>	<i>1 400</i>	<i>23,1%</i>
Dépenses ordre	1 980	1 980	1 742	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 123	19 105	6 995	
Recettes réelles	5 266	9 342	4 547	48,7%
<i>dont opérations liées à la MO déléguée</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 063</i>	<i>NS</i>
Recettes d'ordre	9 857	9 763	2 448	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			-977	
I - Reprise des résultats antérieurs			632	
J – BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			-346	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			8 708	
Dépenses reportées - a			1 830	
Recettes reportées - b			76	
Résultat définitif global = K - a + b			6 955	

CA 2021 - BUDGET ANNEXE CAMPING

En tant que service public industriel et commercial (SPIC), le camping du plan d'eau de Saint-Yrieix fait l'objet d'une gestion dans un budget annexe soumis à la nomenclature M4 et en gestion de TVA directe.

En 2021, les réalisations sur ce budget annexe Camping sont de 390 K€ en dépenses de la section d'exploitation et de 54 K€ en dépenses réelles de la section d'investissement.

DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	2019	2020	2021		2019	2020	2021
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	154 643,53 €	131 194,06 €	137 921,84 €	042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	43 013,86 €	43 013,86 €	43 013,86 €
Opérations ordre	154 643,53 €	131 194,06 €	137 921,84 €	Opérations ordre	43 013,86 €	43 013,86 €	43 013,86 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	98 281,93 €	84 646,75 €	98 807,65 €	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	669,99 €	2 733,00 €	5 661,00 €
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	126 445,69 €	114 277,26 €	150 735,74 €	70-PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	254 373,37 €	165 873,13 €	253 878,66 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	422,00 €	13 266,23 €	1 573,78 €	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 700,54 €	7 065,96 €	3 967,85 €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 149,23 €	5 198,66 €	789,50 €	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 902,39 €	114 653,97 €	83 307,18 €
68-DOTATIONS AUX AMORT. ET PROV.				78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIO	24 149,23 €	15 243,00 €	
Opérations réelles	249 298,85 €	217 388,90 €	251 906,67 €	Opérations réelles	360 795,52 €	305 569,06 €	346 814,69 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	403 942,38 €	348 582,96 €	389 828,51 €	TOTAL FONCTIONNEMENT	403 809,38 €	348 582,92 €	389 828,55 €
INVESTISSEMENT							
040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	43 013,86 €	43 013,86 €	43 013,86 €	040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	154 643,53 €	131 194,06 €	137 921,84 €
Opérations ordre	43 013,86 €	43 013,86 €	43 013,86 €	Opérations ordre	154 643,53 €	131 194,06 €	137 921,84 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 400,00 €	8 940,00 €	0,00 €				
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 728,05 €	97 710,24 €	30 037,53 €	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €	500,00 €
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	15 891,01 €	40 048,19 €	23 467,92 €				
Opérations réelles	31 019,06 €	146 698,43 €	53 505,45 €	Opérations réelles	0,00 €	0,00 €	500,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	74 032,92 €	189 712,29 €	96 519,31 €	TOTAL INVESTISSEMENT	154 643,53 €	131 194,06 €	138 421,84 €
TOTAL	477 975,30 €	538 295,25 €	486 347,82 €	TOTAL	558 452,91 €	479 776,98 €	528 250,39 €

A – Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 390 K€ dont 138 K€ d'écritures d'ordre correspondant à la dotation aux amortissements. Cette dotation est en hausse de 5 % par rapport à l'exercice 2020, en lien avec les dépenses d'investissement diverse de l'année 2020.

Les dépenses d'exploitation sont de 252 K€, en hausse de 34,5 K€ par rapport à 2020 mais de seulement 2,6 K€ par rapport à 2019. Elles comprennent principalement :

- 98,8 K€ charges à caractère général, en hausse de 14,2 K€ et de près de 17 % par rapport à 2020 mais en quasi stabilité par rapport à 2019. Parmi les postes de dépenses orientés à la hausse on trouve l'énergie (+ 6 K€ et +25 %), la maintenance (+11,9 K€ et +152 % avec un changement de contrat de maintenance intégrant des provisions pour grosses réparations) mais également dans une moindre mesure les achats de marchandise et les frais de taxes de séjour. Ces deux derniers postes sont en lien avec l'augmentation d'activité du camping en 2021 et trouvent une contrepartie en recettes.
- 150,7 K€ de charge de personnel, en hausse de 36,5 K€ et de près de 32 % par rapport à 2020 en raison de dépenses liées à une rupture conventionnelle et une hausse des taux de cotisation après la fin du CICE, l'établissement n'étant pas éligible au taux réduit de cotisation.
- Parmi les autres dépenses, 1,6 K€ de créances éteintes ont été constatées en 2021.

Les recettes d'exploitation de l'exercice s'établissent à 390 K€, dont 43 K€ d'écritures d'ordre et 346,8 K€ d'écritures réelles.

Les recettes propres du camping ont quasiment retrouvé leur niveau de 2019 à 253,9 K€, après une forte diminution en 2020.

On note également quelques autres recettes comme le remboursement du CICE de 2017 pour 5,7 K€ ou les recettes de location du logement du camping pour 3,9 K€.

Enfin, pour l'équilibre budgétaire, une subvention exceptionnelle du budget principal a été nécessaire et s'est élevée à 68,9 K€, contre 105,7 K€ en 2020, année marquée par la pandémie de COVID-19 et 63 K€ en 2019.

Il est par ailleurs rappelé qu'initialement, cette subvention correspond pour partie à l'amortissement net dû à l'équipement du site. En effet, une dérogation au strict principe de l'équilibre imposé au SPIC (Services Publics Industriels et Commerciaux) est permise dès lors que le niveau des investissements réalisés ne pourrait être financé sans mise en œuvre d'une politique tarifaire excessive (article L. 2224-2 du CGCT).

Pour information, le montant net des amortissements s'élève à 94,9 K€. On constate donc que la subvention exceptionnelle versée est inférieure à ce montant, indiquant que l'activité du camping permet d'absorber en partie cette charge d'amortissement.

L'année 2021 se clôture par un résultat de fonctionnement nul.

B – Epargne

Hors subvention exceptionnelle du budget principal, l'épargne brute, soit l'écart entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement ressort à 26 K€ et ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements qui s'élève à 94,9 K€.

Epargne brute	26 K€
taux épargne brute	9,4%

Le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) s'établit à 9,4 %, soit un niveau insuffisant.

Il n'y a aucun excédent antérieur reporté et l'équilibre budgétaire nécessite donc une subvention exceptionnelle de 68,9 K€, permettant de porter l'épargne brute à 94,9 K€, soit un taux d'épargne brute de 27,4 %.

A noter que l'épargne nette s'établit au même niveau que l'épargne brute, le budget Camping n'ayant aucun encours de dette.

C – Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'année s'établissent à 96,5 K€, comprenant 43 K€ d'écritures d'ordre de section à section (reprise de subventions transférables au compte de résultat) et 53,5 K€ d'écritures réelles.

Les 53,5 K€ de dépenses d'équipement comprennent :

- 4,8 K€ de mise en conformité électrique
- 6,4 K€ de tables de pique-nique
- 18 K€ pour divers équipements (stores, toiles trapèze, extincteurs, pompe doseuse piscine, outillage)
- 16,3 K€ de réfection des allées, de travaux de voirie avec création d'une place PMR
- 7,2 K€ de travaux de raccordement sanitaire et électrique ainsi que de modernisation de la centrale d'alarme pour passage en IP
- Diverses acquisitions pour 0,8 K€

Les recettes d'investissement de 138,4 K€ comprennent 138 K€ d'écritures d'ordre correspondant aux amortissements et 0,5 K€ de dépôt de caution.

L'exercice 2021 se clôture ainsi avec un excédent de financement en section d'investissement de 42 K€, auquel vient s'ajouter l'excédent antérieur reporté d'investissement de 561,5 K€, portant ainsi l'excédent global de clôture à 603 K€.

Résultats synthétiques

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	429	429	390	
Dépenses réelles	279	291	252	86,6%
Dépenses ordre	150	138	138	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	429	429	390	
Recettes réelles	385	385	347	90,1%
Recettes d'ordre	44	44	43	
C - RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			0	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			0	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	694	716	97	
Dépenses réelles	635	657	54	8,1%
Dépenses ordre	59	59	43	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	728	716	138	
Recettes réelles	563	563	1	0,1%
Recettes d'ordre	165	153	138	
H - RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			42	
I - Reprise des résultats antérieurs			562	
J - BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			603	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			603	
Dépenses reportées - a			122	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			482	

CA 2021 - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le parc des expositions de GrandAngoulême, dénommé Espace Carat, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), fait l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe géré sous la nomenclature M4. Au budget principal, la sous-rubrique 90 21 en retrace l'activité qui concerne une subvention exceptionnelle en dépenses et d'éventuelles refacturations de carburant, vêtements de travail et produits d'entretien en recettes.

En 2021, les réalisations sur le budget annexe CARAT sont de **1 436 K€ en dépenses de la section d'exploitation et de 416 K€ en dépenses de la section d'investissement.**

DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
Chapitre voté	2019	2020	2021	Chapitre voté	2019	2020	2021
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	569 576,97 €	554 822,11 €	559 883,04 €	042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	377 759,26 €	366 039,01 €	366 039,01 €
Opérations ordre	569 576,97 €	554 822,11 €	559 883,04 €	Opérations ordre	377 759,26 €	366 039,01 €	366 039,01 €
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT				002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT			
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	682 727,02 €	433 144,10 €	435 460,13 €	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	2 723,25 €	26 744,54 €	12 728,15 €
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	487 717,07 €	430 308,16 €	421 683,06 €	70-PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	1 028 560,59 €	384 165,21 €	342 696,66 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 851,45 €	3,07 €	2 301,64 €	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	21 600,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,84 €	3 000,00 €	16 307,00 €	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,08 €	0,79 €	61 998,66 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	332 230,17 €	641 327,89 €	461 440,22 €
Opérations réelles	1 193 296,38 €	866 455,33 €	875 751,83 €	Opérations réelles	1 385 114,09 €	1 055 238,43 €	881 863,69 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 762 873,35 €	1 421 277,44 €	1 435 634,87 €	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 762 873,35 €	1 421 277,44 €	1 247 902,70 €
INVESTISSEMENT							
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €		041-OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	
Opérations ordre	0,00 €	0,00 €		Opérations ordre	0,00 €	0,00 €	
040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	377 759,26 €	366 039,01 €	366 039,01 €	040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	569 576,97 €	554 822,11 €	559 883,04 €
Opérations ordre	377 759,26 €	366 039,01 €	366 039,01 €	Opérations ordre	569 576,97 €	554 822,11 €	559 883,04 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 903,85 €	13 802,00 €	802,00 €				
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 334,54 €	9 264,93 €	14 950,69 €				
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	118 697,06 €	227 289,36 €	32 542,50 €				
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 000,00 €						
AP 1-MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT	18 220,00 €	18 636,00 €	1 874,37 €				
Opérations réelles	181 155,45 €	268 992,29 €	50 169,56 €	Opérations réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	558 914,71 €	635 031,30 €	416 208,57 €	TOTAL INVESTISSEMENT	569 576,97 €	554 822,11 €	559 883,04 €
TOTAL	2 321 788,06 €	2 056 308,74 €	1 851 843,44 €	TOTAL	2 332 450,32 €	1 976 099,55 €	1 807 785,74 €

A – La section d'exploitation

Les **dépenses d'exploitation s'élèvent à 1 436 K€**, dont 876 K€ d'écritures réelles et 560 K€ d'écritures d'ordre de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

L'exploitation de l'espace Carat a été fortement impactée par les fermetures administratives liées à la pandémie de Covid-19. Si l'activité a un peu repris par rapport à 2020, elle a continué à être impactée par les fermetures imposées pendant plusieurs mois de l'année, puis par une reprise avec des jauges réduites ne permettant pas l'accueil des spectacles initialement programmés.

Ainsi les dépenses réelles de l'année sont relativement similaires à celles de 2020, avec une légère augmentation de 9,3 K€ et de 1,1 % par rapport à 2020 mais toujours en forte baisse par rapport à 2019 (-26,6 %).

Le poste des charges à caractère général (frais de gardiennage, nettoyage des locaux, maintenance, achats bar, ...) ressort à 435,5 K€ et progresse de 0,5 % seulement par rapport à 2020 tandis que celui des charges de personnel est en diminution de 2 %. Cette diminution s'explique par le départ du Directeur Technique fin mars 2021 et la réorganisation interne n'ayant pas entraîné de recrutement pour compenser ce départ.

Enfin, le poste des autres charges de gestion courante n'enregistre que la dépense relative au droit d'utilisation d'un logiciel en réseau, qui relève désormais de ce chapitre de dépenses.

Dans ce contexte, les **recettes d'exploitation s'établissent à 343 K€** et sont encore en baisse de 41,5 K€ et de 10,8 % par rapport à 2020, et même en baisse de près de 686 K€ et de 67 % par rapport au CA 2019.

De telles variations ne peuvent être absorbées par ce seul budget.

Quelques autres recettes viennent en atténuation, dont le produit de la redevance pour les ombrières photovoltaïques, qui s'établit à 62 K€, ainsi que des atténuations de charges sur le personnel avec le remboursement du CICE 2017 pour 9,8 K€ ainsi que quelques indemnités journalières.

Par ailleurs, les recettes d'ordre (366 K€) sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Hors subvention exceptionnelle versée par le budget principal, **le déficit de ce budget a atteint près de 639 K€** et a dépassé les capacités budgétaires ouvertes.

Aussi, pour calculer la subvention exceptionnelle à verser depuis le budget principal, ont été pris en compte :

- Les exigences de service public imposées à l'établissement (organisation du Forum Sport Santé Environnement et gratuités imposées), pour un total de 173,2 K€
- Le surcoût lié à la réalisation des investissements, qui s'est élevé à 277,8 K€. Soit un total de 451 K€, qui est dans l'ordre de grandeur ordinaire de la subvention exceptionnelle versée les autres années.

Ce montant étant inférieur au déficit global constaté, **exceptionnellement le budget Carat affiche donc un déficit commercial lié à la pandémie Covid-19 de 187 732 € à la clôture des comptes de l'exercice. Ce déficit a été repris au budget primitif 2022.**

B – Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 416 K€ dont 366 K€ de dépenses d'ordre et 50 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses réelles sont constituées pour 250 K€ de dotations annuelles :

- 32,5 K€ de travaux : création de caniveaux pour passage de câbles (10,1 K€), réfection de la grande porte à double battant (4,7 K€), réseau d'eau froide douches loges (8 K€), serveur supervision GTC (4 K€), accessibilité PMR (3,7 K€), ...
- 8,1 K€ de matériels divers (caméra avec logiciel de comptage du public, afficheur enregistreur, poste à souder et ses accessoires, BAES...)
- 6,8 K€ pour des postes de téléphonie sous IP
- 0,8 K€ pour 1 licence logiciel

Complétées par 1,9 K€ de dépenses d'étude au titre de l'autorisation de programme « Modulation spatiale de l'espace Carat », désormais achevée pour un montant total de 38,7 K€, et qui avait pour but de rechercher des pistes d'optimisation dans l'utilisation et la location des salles rubis et Carat.

Les recettes d'investissement s'établissent à 560 K€, composées exclusivement des écritures d'ordre correspondant aux amortissements.

Il convient d'ajouter à ces recettes l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 597,7 K€ en 2021.

Le résultat global de clôture s'établit en fin d'exercice à 554 K€.

Résultats synthétiques

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 687	1 639	1 436	
Dépenses réelles	1 136	1 084	876	80,8%
Dépenses ordre	551	555	560	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 702	1 650	1 248	
Recettes réelles	1 335	1 283	882	68,7%
Recettes d'ordre	367	367	366	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			-188	
D - Reprise des résultats antérieurs			0	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			-188	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 125	1 164	416	
Dépenses réelles	758	797	50	6,3%
Dépenses ordre	367	367	366	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 164	1 164	560	
Recettes réelles	598	598	0	0,0%
Recettes d'ordre	566	566	560	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			144	
I - Reprise des résultats antérieurs			598	
J - BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			741	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			554	
Dépenses reportées - a			24	
Recettes reportées - b			0	
Résultat définitif global = K - a + b			530	

CA 2021 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

La compétence Déchets Ménagers qui comprend les activités de collecte, de traitement et de prévention, est obligatoire (article L2224-13 du CGCT) depuis la Loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). La partie traitement de cette compétence fait l'objet d'une délégation au syndicat mixte CALITOM dans un accord cadre (délibération 2017.02.109), hors dépollution du site de l'UIOM mis à disposition gratuitement à CALITOM.

L'harmonisation de la fiscalité déchets ménagers a fait l'objet d'une délibération (n° 2017.09.504) et a abouti à l'instauration d'un taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 10,30% en 2020.

Pour 2021, les réalisations du budget annexe des déchets ménagers s'établissent à 19,24 M€ de dépenses (17,24 M€ au titre de la section de fonctionnement et 2 M€ au titre de la section d'investissement) **et 20,05 M€ de recettes** (17,81 M€ au titre de la section de fonctionnement et 2,24 M€ au titre de la section d'investissement).

DEPENSES				RECETTES			
	FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT		
Chapitre voté	2019	2020	2021	Chapitre voté	2019	2020	2021
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	140 402,09 €	722,10 €	11 942,58 €
042-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 301 414,15 €	1 427 374,14 €	1 440 698,06 €	Opérations ordre	140 402,09 €	722,10 €	11 942,58 €
Opérations ordre	1 301 414,15 €	1 427 374,14 €	1 440 698,06 €	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	172 493,44 €	192 740,59 €	117 096,38 €
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 337 103,43 €	2 876 740,52 €	3 173 232,41 €	70-PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	1 427 515,21 €	1 038 009,44 €	947 332,84 €
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 003 459,57 €	8 198 696,42 €	8 089 254,59 €	73-IMPOTS ET TAXES	16 541 884,00 €	16 522 458,00 €	16 700 009,00 €
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	111 897,86 €	74 458,33 €	68 272,01 €	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	589 938,21 €	11 099,11 €	21 138,78 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 955 272,72 €	3 942 207,90 €	4 465 467,32 €	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2,07 €	1,86 €	1,47 €
66-CHARGES FINANCIERES	11 315,07 €	400,00 €	0,00 €	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	85 839,35 €	116 877,54 €	9 091,20 €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 275,92 €	23 023,01 €	0,00 €	78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 926,04 €	8 967,42 €	5 872,68 €
68-DOTATIONS AUX AMORT. ET PROV.				Opérations réelles	18 831 598,32 €	17 890 153,96 €	17 800 542,35 €
Opérations réelles	15 437 324,57 €	15 115 526,18 €	15 796 226,33 €	TOTAL FONCTIONNEMENT	18 972 000,41 €	17 890 876,06 €	17 812 484,93 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 738 738,72 €	16 542 900,32 €	17 236 924,39 €				
	INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT		
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	65 822,61 €	2 942,28 €	0,00 €	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	65 822,61 €	2 942,28 €	0,00 €
Opérations ordre	65 822,61 €	2 942,28 €	0,00 €	Opérations ordre	65 822,61 €	2 942,28 €	0,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	140 402,09 €	722,10 €	11 942,58 €	040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 301 414,15 €	1 427 374,14 €	1 440 698,06 €
Opérations ordre	140 402,09 €	722,10 €	11 942,58 €	Opérations ordre	1 301 414,15 €	1 427 374,14 €	1 440 698,06 €
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	772 425,28 €			001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	282 876,97 €	0,00 €	0,00 €	10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 233 264,05 €	2 197 647,07 €	801 391,92 €
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		0,00 €		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		6 000,00 €	
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 937,20 €	10 881,20 €	5 050,80 €	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 533 238,40 €	1 583 150,17 €	1 463 908,53 €	204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	183 696,90 €	334 058,72 €	386 157,56 €	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	19 359,60 €		
26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.				26-PARTICIPATIONS, CREANCES			
AP 10-DECHETTERIE LOCAUX GARDIENS P2			0,00 €	AP 10-DECHETTERIE LOCAUX GARDIENS P2			
AP 11-MATERIEL ROULANT & EQUIPEMENTS 2021			0,00 €	AP 11-MATERIEL ROULANT & EQUIPEMENTS 2021			
AP 12-RESTRUCTURATION SITE IUOM			71 754,59 €	AP 12-RESTRUCTURATION SITE IUOM			
AP 1-CENTRE DE TRI MORNAC				AP 1-CENTRE DE TRI MORNAC			
AP 3-COLONNES ENTERREES	131 925,11 €	226 735,10 €	540,00 €	AP 3-COLONNES ENTERREES			
AP 4-AMENAGEMENT DECHETTERIE BREBONZAT	2 145 868,54 €	961 921,16 €	58 287,22 €	AP 4-AMENAGEMENT DECHETTERIE BREBONZAT	821 622,99 €	646 535,33 €	100,87 €
AP 7-CENTRE TECHNIQUE DES DECHETS MENAGERS	154 251,66 €	31 101,96 €	1 503,78 €	AP 7-CENTRE TECHNIQUE DES DECHETS MENAGERS		4,45 €	
AP 8-FREGENEUIL - PHOTOVOLTAIQUES				AP 8-FREGENEUIL - PHOTOVOLTAIQUES			
AP 9-BACS INDIVIDUELS POUR LA COLLECTE SELECTIVE	0,00 €			AP 9-BACS INDIVIDUELS POUR LA COLLECTE SELECTIVE			
Opérations réelles	6 210 220,06 €	3 147 848,31 €	1 987 202,48 €	Opérations réelles	5 074 246,64 €	2 850 186,85 €	801 492,79 €
TOTAL INVESTISSEMENT	6 416 444,76 €	3 151 512,69 €	1 999 145,06 €	TOTAL INVESTISSEMENT	6 441 483,40 €	4 280 503,27 €	2 242 190,85 €
TOTAL	23 155 183,48 €	19 694 413,01 €	19 236 069,45 €	TOTAL	25 413 483,81 €	22 171 379,33 €	20 054 675,78 €

A- La section de fonctionnement

1- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à **15 796 K€** et sont en hausse de 680 K€ par rapport à 2020, soit +4,5 % et de 359 K€ par rapport à 2019, soit +2,3 %.

- Les charges à caractère général : 3 173 K€ (+297 K€ par rapport à 2020 soit +10,3 % mais - 164 K€ par rapport à 2019 soit -4,9 %)

La comparaison avec la seule année 2020, du fait de la situation exceptionnelle liée à la pandémie et à la fermeture pendant plusieurs semaines des déchèteries cette année-là,

n'est pas vraiment significative. Aussi, il convient de relativiser les variations en intégrant également l'année 2019 dans la comparaison.

Parmi les postes en hausse, on note ainsi :

- une évolution significative des dépenses d'énergie, passées de 14,8 K€ en 2019 à 33,9 K€ en 2021,
- les remboursements au budget principal pour le carburant, les produits d'entretien et les vêtements de travail qui passent de 974,6 K€ en 2019 à 1 004,8 K€ en 2021
- les autres services extérieurs, qui passent de 184,4 K€ en 2019 à 226,4 K€ en 2021, poste de dépenses qui comprend parmi les dépenses récurrentes les frais de gardiennage des déchèteries, le lavage et la désinfection des colonnes enterrées ainsi que celui des vêtements de travail

Parmi les baisses, on peut noter :

- les réparations de véhicules, qui doivent s'analyser en agrégeant les achats de fournitures avec les prestations de réparations : on passe de 743,2 K€ en 2019 à 630,7 K€ en 2021 avec l'internalisation d'une partie des prestations, qui impacte également à la baisse le poste des locations de véhicules dont le temps d'immobilisation est considérablement diminué.
- Les formations, même si cette baisse n'est certainement que conjoncturelle, en lien avec la crise de covid19 et le rythme bisannuel d'un certain nombre de formations
- Enfin on peut noter également une baisse des frais de télécommunications et d'affranchissement, passés de 55,9 K€ en 2019 à 32,1 K€ en 2021.

- Les charges de personnel : 8 089 K€ (- 109 K€ par rapport au CA 2020 soit - 1,3 % et +86 K€ par rapport à 2019 soit +1,1 %)

L'année 2020 avait vu le versement d'une prime exceptionnelle pour l'état d'urgence sanitaire COVID19 d'un montant de 105 K€ (délibération 2020.06.083). En retraitant la comparaison de ce montant, les charges de personnel sont à l'identique de 2020, la hausse liée à la revalorisation du SMIC ou au GVT ayant été absorbée par la baisse du recours aux contractuels.

- Les autres charges de gestion courantes : 4 465 K€ (+ 523 K€ par rapport à 2020 soit +13,3 %)

Il s'agit principalement de la participation de l'agglomération à CALITOM au titre de la délégation de la compétence « traitement » pour 4 085 K€, en hausse de 294 K€ et de 7,7 %, pour tenir compte de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et des tarifs du marché d'enfouissement.

On note également une hausse des subventions de fonctionnement en lien avec le fonctionnement de la brigade cœur d'agglomération sur le centre-ville d'Angoulême mais également avec la mise en œuvre du dispositif 1% solidarité internationale et le versement de 11 648 € pour des actions pour l'intercommunalité Balanzan au Mali et Koudougou au Burkina Faso.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 440 K€ et correspondent à la dotation aux amortissements.

2- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **17 812 K€**, contre 17 891 K€ au CA 2020. Les recettes réelles, hors résultat antérieur reporté, diminuent de 90 K€, soit - 0,5 %, à 17 801 K€.

- Le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16 700 K€ (+ 178 K€ par rapport à 2020 soit +1,1 %).

Cette augmentation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est liée à la revalorisation forfaitaire des bases de 0,2 % en 2021 et à une évolution physique des bases de + 0,9 %.

- Le produit des services : 947,3 K€ (- 90,7 K€ par rapport à 2020 avec -8,7 % et -480 K€ par rapport à 2019)

L'évolution de ce poste de recettes est liée principalement à la facturation de la redevance spéciale et est à mettre en regard des dispositions suivantes :

- La reconduction en 2021 des mesures exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19 pour la redevance spéciale (RS) des communes avec une facturation à 50 % seulement (délibération 2021.10.219).
- La redéfinition des seuils d'assujettissement à la RS, selon une convergence souhaitée avec Calitom, et qui se met en place progressivement depuis 2020 (abaissement du seuil de facturation de 700 à 500 litres par semaine et plafond de prise en charge fixé à 3 000 litres/semaine (voir délibération 2019.10.285).

Le solde des recettes sur ce chapitre est constitué par quelques ventes de produits annexes : vente de bacs hors service pour le recyclage de la matière plastique (7 390 €), produits des régies de recettes de ramassage des encombrants (2 085 €) et de vente de composteurs (2 195 €).

- Les subventions de fonctionnement : 21,1 K€ (+10 K€ par rapport à 2020 et -569 K€ par rapport à 2019)

Le montant encaissé en 2021 est essentiellement lié au 1^{er} versement de la subvention de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet Tribio pour 19,2 K€, pour le financement d'un poste de chargé de mission biodéchets auprès des acteurs économiques.

Le solde de la recette sur ce chapitre correspond au FCTVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles, soit 1,9 K€.

La diminution par rapport à 2019 correspond au transfert de la compétence traitement à Calitom en 2017 et donc au transfert des aides afférentes. L'année 2019 avait enregistré le solde des subventions Citéo dues à GrandAngoulême.

Ainsi, l'année 2021 se clôture par un résultat de fonctionnement de 575,6 K€, en diminution de 772,4 K€ et de - 57,3 % par rapport à 2020 où il était de 1 348 K€.

A ces recettes de l'année il faut ajouter la reprise du résultat antérieur reporté, à hauteur de 6 324,5 K€, portant ainsi le résultat cumulé de la section de fonctionnement à 6 900,1 K€.

3- Epargnes

L'épargne brute, soit l'écart entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement ressort à 2 004 K€ et a permis de couvrir la dotation aux amortissements qui s'élève à 1 440,7 K€. Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) s'établit à 11,3 %, soit un niveau qui reste satisfaisant, quoiqu'en diminution par rapport aux exercices antérieurs. Les dépenses progressent en effet plus vite que les recettes, sous l'effet principalement de l'augmentation de la participation à Calitom.

Epargne brute	2 004 K€
Taux épargne brute	11,3%

L'existence d'un excédent antérieur reporté de 6 324,5 K€ permet pour l'instant à ce budget de supporter cet effet ciseau.

A noter que l'épargne nette s'établit au même niveau que l'épargne brute, le budget Déchets ménagers n'ayant plus aucun encours de dette.

B- La section d'investissement

1- Les dépenses d'investissement

Les **dépenses réelles d'investissement s'établissent à 1 987 K€** et comprennent 132 K€ de programmes pluriannuels et 1 855 K€ de dotations annuelles.

Les dépenses dans le cadre de programmes pluriannuels sont détaillées dans le tableau ci-après :

Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	Nouveau Montant AP/AE TOTAL 2021*	CA 2021	REALISE AU 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
AP 3 - COLONNES ENTERREES	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €	540,00 €	2 861 214,96 €	620 000,00 €	318 785,04 €	
AP 4 - DECHETTERIE DE BREBONZAT	3 786 441,14 €	3 786 441,14 €	58 287,22 €	3 786 441,14 €			
AP 7 - CENTRE TECHNIQUE DE FREGENEUIL	862 940,09 €	862 940,09 €	1 503,78 €	862 940,09 €	0,00 €		
AP 10 - DECHETTERIE LOCAUX GARDIENS	240 000,00 €	240 000,00 €	- €	0,00 €	20 000,00 €	220 000,00 €	
AP 11 - MATERIEL ROULANT & EQUIPEMENTS 2021	1 150 000,00 €	1 150 000,00 €	- €	0,00 €	760 000,00 €	390 000,00 €	
AP 12 - RESTRUCTURATION SITE IUOM	1 100 000,00 €	2 650 000,00 €	71 754,59 €	71 754,59 €	2 000 000,00 €	550 000,00 €	28 245,41 €
AP 13 - BORNES A BIO DECHETS	1 080 000,00 €	1 080 000,00 €		0,00 €	300 000,00 €	400 000,00 €	380 000,00 €
AP 14 - ACQUISITION DE VEHICULES LOURDS 2022	680 000,00 €	680 000,00 €		0,00 €	520 000,00 €	160 000,00 €	
AP 15 - ACQUISITION DE VEHICULES LEGERS 2022	270 000,00 €	270 000,00 €		0,00 €		125 000,00 €	35 000,00 €
AP BUDGET DECHETS MENAGERS	12 969 381,23 €	14 519 381,23 €	132 085,59 €	7 582 350,78 €	4 220 000,00 €	2 163 785,04 €	443 245,41 €

- L'autorisation de programme relative aux colonnes enterrées (AP3) initiée en 2007, a pour but d'équiper les grands ensembles de collectifs ne pouvant recevoir de bacs jaunes afin de rendre accessible au plus grand nombre la collecte sélective. D'un montant de 3,8 M€, ce programme est réalisé à hauteur de 2 861 K€ soit 75% à fin 2021 et se poursuit jusqu'en 2024.
- Les AP 4 et 7 relatives à la déchetterie de Brébonzat et au Centre technique de Frégeneuil sont désormais achevées et doivent être clôturées. La déchetterie de Brébonzat aura coûté en tout près de 3,8 M€ et le réaménagement du CTDM 863 K€.
- Enfin la restructuration du site de l'ex UIOM à La Couronne a démarré avec les études de maîtrise d'œuvre pour 71,7 K€. La maîtrise d'ouvrage de cet équipement désaffecté a été reprise par GrandAngoulême et la phase de travaux va démarrer en 2022.
- Les dotations annuelles sont de 1 855 K€, ce qui représente 32 % de la prévision budgétaire. On note :
 - 5 K€ au titre des « immobilisations incorporelles » (chapitre 20) dont 4,1 K€ pour l'évolution du logiciel Styx de gestion de la redevance spéciale et 0,9 K€ pour une acquisition de licence logiciel
 - 1 464 K€ au titre des « acquisitions » (chapitre 21) :
 - 781,4 K€ d'acquisition de véhicules (103 K€ pour une minibenne, 470 K€ pour 2 bennes de collecte, 208,4 K€ pour une grue de chargement et 16 K€ pour un chariot élévateur),
 - 309,6 K€ pour du matériel de collecte (bacs OM, conteneurs, cubos),
 - 90,6 K€ pour des caissons de déchèteries,
 - 30 K€ pour du matériel informatique (stations accueil, PC portables, tablettes, écrans et terminaux de téléphonie)
 - 192,5 K€ pour l'acquisition en indivision d'un lieu partagé avec Calitom (186 route de Paris à Gond-Pontouvre).
 - 386,1 K€ de travaux au titre du chapitre 23 :
 - 211,7 K€ pour l'aménagement de déchèteries (Dirac, Brie, Mouthiers, Fléac, La Couronne),

- 151,5 K€ pour divers travaux d'aménagement au CTDM (douches supplémentaires, compteurs gaz, prises recharge vélos, contrôle d'accès et visiophone)
- 22,9 K€ pour du câblage informatique pour la couverture GSM du CTDM.

2- Les recettes d'investissement

Les recettes réelles, hors l'excédent de fonctionnement capitalisé, s'élèvent à 801,5 K€. Elles comprennent le FCTVA pour 345 K€ et des révisions négatives pour 100 €.

A ces montants s'ajoute l'affectation d'une part du résultat de l'exercice 2020 pour 456,4 K€.

Les recettes d'ordre d'investissement sont de 1 440,7 K€ et sont composées exclusivement des amortissements.

A ces montants de recettes vient s'ajouter l'excédent antérieur reporté qui s'établit en section d'investissement à 1 154 K€.

En matière de dette, on peut noter que le budget annexe Déchets ménagers ne supporte plus aucune dette.

Résultats synthétiques

En milliers d'€	BP 2021	BTV 2021	CA 2021	Taux réalisation
A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	24 179	23 956	17 237	
Dépenses réelles	16 896	16 488	15 796	95,8%
Dépenses ordre	7 283	7 468	1 441	
B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	24 185	23 956	17 812	
Recettes réelles	24 164	23 935	17 801	74,4%
Recettes d'ordre	22	22	12	
C- RESULTAT DE L'EXERCICE (B-A)			576	
D - Reprise des résultats antérieurs			6 324	
E - RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT (C+D)			6 900	
F - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 921	9 716	1 999	
Dépenses réelles	7 762	9 558	1 987	20,8%
Dépenses ordre	159	159	12	
G - RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 531	9 716	2 242	
Recettes réelles	2 111	2 111	801	38,0%
Recettes d'ordre	7 420	7 605	1 441	
H- RESULTAT DE L'EXERCICE (G-F)			243	
I - Reprise des résultats antérieurs			1 154	
J - EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (H +I)			1 397	
K - RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (E + J)			8 297	
Dépenses reportées - a			808	
Recettes reportées - b			4	
Résultat définitif global = K - a + b			7 494	

CA 2021 - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ET GESTION IMMOBILIERE

Les réalisations du budget annexe Gestion Immobilière et aménagement de zones s'élèvent à **11 292 K€ en dépenses de fonctionnement** (soit un taux de réalisation d'environ 66 % des dépenses réelles) et à **9 921 K€ en dépenses sur la section d'investissement** (soit un taux de réalisation d'environ 37 % des dépenses d'équipement).

Sectio	Type	Chapitre voté	DEPENSES			RECETTES		
			CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
F	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 916 833,09 €	10 882 766,51 €	10 025 873,31 €	10 146 999,41 €	9 195 496,40 €	8 524 638,39 €
Total O			10 916 833,09 €	10 882 766,51 €	10 025 873,31 €	10 146 999,41 €	9 195 496,40 €	8 524 638,39 €
R		011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	904 913,83 €	1 081 164,70 €	1 107 941,85 €			
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES				634,74 €	342,65 €	
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	197 007,73 €	8 423,50 €	0,00 €			
		66-CHARGES FINANCIERES	89 843,85 €	59 653,42 €	34 001,02 €			
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	34 589,24 €	36 165,06 €			
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			88 138,00 €			
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				39 316,82 €	1 342 139,63 €	830 546,50 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					28 183,74 €	
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				2 007 845,04 €	1 953 364,28 €	1 890 067,57 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				66 632,93 €	10 498,38 €	46 866,78 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				233 278,98 €	9 252,00 €	
Total R			1 191 765,41 €	1 183 830,86 €	1 266 245,93 €	2 347 708,51 €	3 343 780,68 €	2 767 480,85 €
Total F			12 108 598,50 €	12 066 597,37 €	11 292 119,24 €	12 494 707,92 €	12 539 277,08 €	11 292 119,24 €
I	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €
Total I			5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €
O		021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				0,00 €	0,00 €	
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 146 999,41 €	9 195 496,40 €	8 524 638,39 €	10 916 833,09 €	10 882 766,51 €	10 025 873,31 €
Total O			10 146 999,41 €	9 195 496,40 €	8 524 638,39 €	10 916 833,09 €	10 882 766,51 €	10 025 873,31 €
R		024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS						0,00 €
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			79 315,62 €	494 671,43 €	386 109,42 €	472 679,71 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				240 000,00 €	82 900,08 €	137 860,91 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 214 799,63 €	967 905,33 €	565 175,03 €	8 229,97 €	29 643,96 €	5 557,80 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 678,64 €	38 646,22 €	124 725,02 €		5 000,00 €	167 068,62 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	92 698,78 €	96 409,37 €	95 187,35 €			92 795,33 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				30 800,00 €	30 800,00 €	
		AP 1-TECHNOPARC	2 300 224,21 €	1 858 132,39 €	300 669,99 €	724 195,02 €	1 718 247,41 €	101 334,59 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE	233 467,26 €	0,00 €	53 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT	136 972,46 €	42 024,70 €	2 110,81 €			
		AP 6-BATIMENT CHEZ NADAUD	0,00 €	0,00 €				
		AP 7- 379 RTE DE BORDEAUX - PARKING POUR NIDEC			174 988,08 €			2,08 €
Total R			3 994 840,98 €	3 003 118,01 €	1 395 171,90 €	1 497 896,42 €	2 252 700,87 €	977 299,04 €
Total I			14 147 107,91 €	12 260 423,43 €	9 920 800,29 €	12 419 997,03 €	13 197 276,40 €	11 004 162,35 €

Ce budget annexe recouvre deux activités :

- l'aménagement de zones d'activité, qui fait obligatoirement l'objet d'un budget annexe

L'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux, considérée comme un service public industriel et commercial obligatoirement assujéti à TVA et qui peut faire l'objet d'une gestion en budget annexe.

A- Aménagement de zones d'activités.

Le stock initial constaté de terrains aménagés pour l'exercice 2021 était de 9 062 K€, constituant des opérations d'ordre en dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réalisées pour l'aménagement des zones se sont élevées à 244,5 K€ et se répartissent ainsi :

- 167,7 K€ pour les Molines sud (réintégration de terrains acquis initialement en investissement)
- 1,5 K€ sur le parc Euratlantique pour les frais de vente de la 1ère tranche
- 40 K€ sur le parc Euratlantique pour les travaux et frais d'aménagement de la 2ème tranche
- 6,1 K€ sur le parc Euratlantique pour les études d'aménagement de la 3ème tranche
- 1 K€ de frais annexes sur les rentes

A ces dépenses il convient de rajouter le remboursement de la subvention de la DREAL d'Aquitaine du fait de la non réalisation de l'aménagement de zone « Chez Nadaud » de 28,2 K€.

Les cessions de terrains aménagés comptabilisées au cours de l'année 2021 se sont élevées à 806,1 K€ et concernent :

- 6 K€ concernent Les Molines sud pour une petite parcelle de terrain cédée à la société Fonten
- Pour 614,3 K€ les ventes des lots 4, 5, 2 et 18 pour partie sur la zone Euratlantique 1 s'installent donc dans cette zone : la société SEEMI (Société d'études d'équipement de Modernisation industrielle), la société APAVE Sud Europe.
- Les dernières parcelles de la ZI N°3 ont été cédées pour 101,5 K€. Cette zone ne comporte donc plus de stock de terrains à commercialiser. Le Groupe SAGEFI (Société d'Audit Gestion Expertise Comptable Fiscalité) pourra ainsi y prendre place.
- Il a été convenu avec la trésorerie de clôturer techniquement la zone d'aménagement de terrains ZA Dignac « Chez Nadaud » par des écritures de cessions accompagnant des opérations d'ordre pour un montant de 84,4 K€. Les terrains sont donc repris dans l'actif de la gestion immobilière.

On retrouve ensuite en valeur de stock de sortie un montant de 8 312 K€, soit la valeur de stock de départ augmentée du coût des travaux et ou acquisitions, diminuée du montant des cessions y compris les plus ou moins-values réalisées sur les diverses ventes et tenant compte de réajustements de la comptabilité auxiliaire patrimoniale. Le stock de terrains aménagés à fin 2021 se décompose ainsi :

ZONES	STOCK INITIAL valeur constatée du 01/01/2021	Variations des stocks en dépenses (acquisitions, études, travaux, frais)	Prix des cessions	STOCK FINAL valeur constatée au 31/12/2021	Ecart entre le stock initial et le stock final	Calcul des plus ou moins values 2021 (= rapport entre coût de revient estimé en 2021 et prix de cession)
	A	B	C	D	E = D-A	[D-(A+B-C)]
PARC BELAIR	4 240,4 K€			4 240,4 K€	0,0 K€	0,0 K€
LES MOLINES SUD	1 157,3 K€	167,7 K€	6,0 K€	1 274,4 K€	117,1 K€	-44,6 K€
LES CARRIERES	3,6 K€			3,6 K€	0,0 K€	0,0 K€
ZI N°3	81,4 K€		101,5 K€	0,0 K€	-81,4 K€	20,1 K€
EURATLANTIC 1	1 238,2 K€	1,4 K€	614,3 K€	491,7 K€	-746,5 K€	-133,7 K€
EURATLANTIC 2 et 3	2 159,1 K€	46,2 K€		2 182,0 K€	22,9 K€	-23,3 K€
LES RENTES	34,7 K€	1,0 K€		35,3 K€	0,6 K€	-0,4 K€
ZA DIGNAC (pour neutralisation)	147,3 K€	28,2 K€	84,4 K€	84,4 K€	-62,9 K€	-6,8 K€
Total	9 062,0 K€	244,5 K€	806,1 K€	8 311,8 K€	-750,2 K€	-188,6 K€
Valeur après neutralisation				8 227,4 K€		

B- Gestion Immobilière

Section de fonctionnement

En matière de gestion immobilière, les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 1 985,6 K€, dont 964 K€ de dépenses d'ordre et 1 021,8 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'ordre, de 964 K€ correspondent pour 937,9 K€ aux dotations aux amortissements (pour mémoire les immeubles productifs de rapport sont amortissables) et pour 26 K€ à des écritures relatives à des cessions de biens immobiliers.

Les dépenses réelles, à hauteur de 1 021,8 K€, sont en baisse de 38,5 K€ par rapport à 2020 :

Sec	Ty	Chapitre voté	2019	2020	2021
F	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	977 051,91 €	963 956,78 €	963 894,92 €
		Total O	977 051,91 €	963 956,78 €	963 894,92 €
	R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	828 850,01 €	957 561,10 €	891 629,91 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	197 007,73 €	8 423,50 €	0,00 €
		66-CHARGES FINANCIERES	89 843,85 €	59 653,42 €	34 001,02 €
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	34 589,24 €	7 981,32 €
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			88 138,00 €
		Total R	1 115 701,59 €	1 060 227,26 €	1 021 750,25 €
Total F			2 092 753,50 €	2 024 184,04 €	1 985 645,17 €

Les charges à caractère général sont en diminution de 66 K€ par rapport à 2021, avec des variations contrastées.

Les baisses conjoncturelles enregistrées concernent notamment :

- les interventions d'entretiens de voirie et des terrains de 185 K€ soit - 29 K€ mais en hausse de 27 K€ par rapport à 2019.
- Le montant des taxes foncière enregistré pour 366 K€ est diminué après dégrèvements 2020 soit - 21 K€ par rapport à 2020.
- De plus un trimestre du loyer BEA BATILEASE a été payé par avance en 2020 en lieu et place de 2021 : -76 K€ (soit un trimestre de + en 2020 + un de moins en 2021).

Les hausses plus structurelles constatées concernent :

- L'électricité et le gaz pour 4,5 K€,
- la maintenance des bâtiments de 50,6 K€
- les frais de télécommunications de 7,2 K€

Les autres charges de gestion courante apparaissent en diminution mais le montant est entièrement lié aux créances éteintes ou admises en non-valeur, qui étaient particulièrement importantes en 2019.

Enfin, une dotation aux provisions a pu être faite en 2021 de 88 K€ en lien avec des difficultés de recouvrement de loyers.

Les charges financières continuent à diminuer, sous l'effet de la diminution de l'encours de dette : - 25,6 K€.

Enfin au chapitre 67, les dépenses sont liées à des corrections d'écritures sur exercices antérieurs qui sont bien moins importantes qu'en 2020 : soit -26,6 K€.

Les recettes de fonctionnement sont de 2 174,3 K€, dont 212,9 K€ d'écritures d'ordre et 1 961,4 K€ d'écritures réelles.

Sec	Ty	Chapitre voté	2019	2020	2021
F	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	228 189,68 €	217 870,42 €	212 872,42 €
		Total O	228 189,68 €	217 870,42 €	212 872,42 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	634,74 €	342,65 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	13 756,82 €	25 352,13 €	24 442,09 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 007 845,04 €	1 953 364,28 €	1 890 067,57 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 632,93 €	10 498,38 €	46 866,78 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	233 278,98 €	9 252,00 €	
		Total R	2 322 148,51 €	1 998 809,44 €	1 961 376,44 €
		Total F	2 550 338,19 €	2 216 679,86 €	2 174 248,86 €

Les écritures d'ordre correspondent pour 212,9 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, de 1 961,4 K€, sont constituées essentiellement de :

- redevances de vente d'électricité produite par la centrale solaire photovoltaïque installée sur un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac pour 24,4 K€
- le revenu des immeubles loués pour 991,7 K€, le reversement des taxes locatives pour 222,6 K€, les locations de la pépinière du Grand Girac pour 43,8 K€ et de l'hôtel d'entreprises pour 138,6 K€.

Le solde des recettes est constitué par la prise en charge du **déficit** par le budget principal, à hauteur **de 493,4 K€,** contre 270,3 K€ en 2020, 830,3 K€ en 2019 et 880 K€ en 2018.

Le montant de la part du déficit lié à la **gestion immobilière** est à mettre en lien avec la variation du produit des locations ainsi que la diminution des intérêts d'emprunt (- 25,6 K€), le capital, par sa diminution (-402,7 K€) étant désormais couvert par l'amortissement. **Ce déficit est donc de 304,8 K€.**

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les moins-values constatées en 2021 pour la partie **aménagement de zones** complète en 2021 ce **déficit pour 188,6 K€**.

Le montant de cette subvention est ajusté aux besoins réels du budget annexe constaté en fin d'exercice.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 1 529,7 K€, dont 213,9 K€ d'écritures d'ordre et de 1 315,9 K€ d'écritures réelles, augmenté de la reprise du déficit antérieur reporté de 4 548,5 K€.

Sec	Ty	Chapitre voté	2019	2020	2021
I	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €
		Total I	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €
	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	228 189,68 €	217 870,42 €	212 872,42 €
		Total O	228 189,68 €	217 870,42 €	212 872,42 €
	R	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 214 799,63 €	967 905,33 €	565 175,03 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 678,64 €	38 646,22 €	124 725,02 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	92 698,78 €	96 409,37 €	95 187,35 €
		AP 1-TECHNOPARC	2 300 224,21 €	1 858 132,39 €	300 669,99 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE	233 467,26 €	0,00 €	53 000,00 €
		AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT	136 972,46 €	42 024,70 €	2 110,81 €
		AP 7- 379 RTE DE BORDEAUX - PARKING POUR NIDEC			174 988,08 €
		Total R	3 994 840,98 €	3 003 118,01 €	1 315 856,28 €
		Total I	4 228 298,18 €	3 282 797,45 €	1 529 718,70 €

Les écritures d'ordre, à hauteur de 213,9 K€, correspondent pour 212,9 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat, pour 1 K€ à des écritures patrimoniales (intégration de frais d'étude, régularisations d'avances, etc...). Ces dernières s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les dépenses réelles, à hauteur de 1 315,9 K€ sont constituées principalement de :

- remboursement de capital de l'emprunt pour 565,2 K€, en diminution de près de 402,7 K€
- 84,4 K€ de réintégration des terrains de la ZA de Dignac
- 3.2 K€ de travaux pour le village des Molines sud
- 35,6 K€ d'acquisition de matériels informatiques et téléphoniques
- 1,6 K€ d'équipements et 3,1 K€ de travaux pour Krysalide
- 3,3 K€ de travaux sur autres bâtiments
- et 88,7 K€ correspondent à des régularisations d'écritures (Cf. également régularisations en recettes)

Le restant des travaux fait l'objet d'une gestion dans le cadre de la PPI :

- Les travaux sur le bâtiment Krysalide du Technoparc se sont poursuivis pour 300,7 K€
- 53 K€ concernent la pile à hydrogène
- La rénovation du bâtiment de l'OTPA rue du Chat qui accueille l'OTPA s'est achevée en 2021 avec 2,1 K€ réalisés. Le montant global définitif est donc de 182 076,64 €
- 175 K€ ont été consacrés en 2021 au parking pour NIDEC, 379 route de Bordeaux

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement ont été de **1 469,5 K€**, dont 964,9 K€ d'opérations d'ordre et 504,6 K€ d'opérations réelles.

Sec	Ty	Chapitre voté	2019	2020	2021
I	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €
		Total I	5 267,52 €	61 809,02 €	990,00 €
	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	977 051,91 €	963 956,78 €	963 894,92 €
		Total O	977 051,91 €	963 956,78 €	963 894,92 €
	R	10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	494 671,43 €		
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	240 000,00 €	82 900,08 €	137 860,91 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 229,97 €	29 643,96 €	5 557,80 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000,00 €	167 068,62 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS			92 795,33 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 800,00 €	30 800,00 €	
		AP 1-TECHNOPARC	724 195,02 €	1 718 247,41 €	101 334,59 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Total R	1 497 896,42 €	1 866 591,45 €	504 619,33 €
		Total I	2 480 215,85 €	2 892 357,25 €	1 469 504,25 €

Les opérations d'ordre sont constituées pour 965,9 K€ par les amortissements hors les 1 K€ d'opérations patrimoniales.

Les opérations réelles, à hauteur de **504,6 K€** sont constituées par :

- les recettes de cofinancement pour 239,2 K€, dont :
 - 101,3 K€ pour le Technoparc solde de FNADT
 - 137,9 K€ de l'ANRU pour solde du Village des Moline
- des régularisations relatives à la réintégration dans les stocks d'écritures d'acquisition de terrains sur les Moline sud pour 167 K€ (Cf. partie zones à aménager).
- des régularisations d'écritures pour 92,8 K€ (répartition entre HT et TVA)
- l'encaissement de cautions pour 5,6 K€

Fin 2021, l'encours de dette sur le budget annexe Gestion immobilière était de 1 223,4 K€.

CA 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1er janvier 2018, GrandAngoulême exerce cette compétence en régie directe (compétence assurée par des agents de GrandAngoulême), pour les 29 communes suivantes : Angoulême, Bouex, Claix, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Gond Pontouvre, Isle Espagnac, La Couronne, Linars, Magnac sur Touvre, Mornac, Mouthiers sur Boeme, Nersac, Puymoyen, Ruelle sur Touvre, Saint Michel, Saint Saturnin, Saint Yrieix, Sers, Sireuil, Soyaux, Torsac, Touvre, Trois Palis, Voeuil et Giget, Vouzan.

Par délégation de service public cette compétence est assurée pour la commune de Rouillet-Saint Estèphe par la société AGUR et pour les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle par la société VEOLIA.

Les réalisations budget annexe Assainissement collectif sont de 9 546 K€ en dépenses de la section de fonctionnement et de 9 172 K€ en dépenses de la section d'investissement.

Sectio	Type	Chapitre voté	DEPENSES			RECETTES		
			CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
042	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 139 190,02 €	3 410 354,41 €	3 336 120,34 €	3 232 368,60 €	566 810,36 €	496 951,83 €
		Total O	6 139 190,02 €	3 410 354,41 €	3 336 120,34 €	3 232 368,60 €	566 810,36 €	496 951,83 €
011	R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 804 293,53 €	2 756 315,38 €	2 865 236,13 €			
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 595 242,82 €	2 703 437,38 €	2 714 361,54 €			
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES				40 976,55 €	34 761,40 €	30 370,88 €
		014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	35 926,00 €	37 807,00 €	52 528,00 €			
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 214,81 €	13 000,52 €	18 334,31 €			
		66-CHARGES FINANCIERES	526 159,94 €	477 942,25 €	444 038,07 €			
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 853,61 €	2 233 582,30 €	115 560,62 €			
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				10 265 779,59 €	12 059 355,04 €	9 960 187,59 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				348 877,42 €	292 970,66 €	336 531,44 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				2,17 €	1,34 €	1,08 €
		76-PRODUITS FINANCIERS				47,10 €	0,00 €	
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				13 145,93 €	205 761,34 €	102 600,12 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				9 196,26 €	3 025,77 €	2 591,13 €
		Total R	6 051 690,71 €	8 222 084,83 €	6 210 058,67 €	10 678 025,02 €	12 595 875,55 €	10 432 282,24 €
		Total F	12 190 880,73 €	11 632 439,24 €	9 546 179,01 €	13 910 393,62 €	13 162 685,91 €	10 929 234,07 €
041	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	1 440,00 €	720,00 €	5 580,00 €	1 440,00 €	720,00 €	5 580,00 €
		AP 9-TVX 2020 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES		0,00 €				
		Total I	1 440,00 €	720,00 €	5 580,00 €	1 440,00 €	720,00 €	5 580,00 €
021	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 232 368,60 €	566 810,36 €	496 951,83 €	6 139 190,02 €	3 410 354,41 €	3 336 120,34 €
		Total O	3 232 368,60 €	566 810,36 €	496 951,83 €	6 139 190,02 €	3 410 354,41 €	3 336 120,34 €
10	R	10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES				2 274,60 €	2 885 152,77 €	947 832,19 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				937 613,75 €	21 041,00 €	0,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 485 794,99 €	1 560 955,81 €	1 654 481,34 €	3 000 000,00 €	2 000 000,00 €	3 000 000,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 645,33 €	28 184,83 €	45 338,50 €			
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 428,56 €	309 101,61 €	572 411,10 €	4 084,44 €	0,00 €	24,00 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	783 565,18 €	454 374,22 €	660 990,46 €	0,00 €		1 471,54 €
		AP 10-REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX		146 102,00 €	1 772 478,51 €			
		AP 11-TRVX 2021 ASSAINISSEMENT CANALISATIONS&OUVRAGES			1 127 968,60 €			
		AP 2-REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	4 055 193,80 €	639 200,22 €	208 511,53 €		0,00 €	1 527 140,39 €
		AP 3-STEP MARSAC	786 704,09 €	73 863,30 €	95 203,06 €	0,00 €		240 616,19 €
		AP 4-FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE	18 149,43 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
		AP 5-TRAVAUX STEP VINDELLE	0,00 €	1 301 689,56 €	1 157 024,43 €		969,32 €	625,70 €
		AP 6-SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	184 032,55 €	120 694,16 €	277 973,23 €			
		AP 7-TVX 2018 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES	1 827 587,58 €	335 003,92 €	17 719,67 €			0,00 €
		AP 8-TVX 2019 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES	798 163,72 €	1 365 330,74 €	420 706,77 €			
		AP 9-TVX 2020 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES		603 930,10 €	658 244,33 €			
		Total R	10 261 265,23 €	6 938 430,47 €	8 669 051,53 €	3 943 972,79 €	4 907 163,09 €	5 717 710,01 €
		Total I	13 495 073,83 €	7 505 960,83 €	9 171 583,36 €	10 084 602,81 €	8 318 237,50 €	9 059 410,35 €

A – Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 9 546 K€ dont 3 336 K€ d'écritures d'ordre et 6 210 K€ d'écritures réelles.

Pour mémoire et comparaison, des opérations d'ajustement de l'inventaire de l'ordonnateur avec l'actif du comptable ont été réalisées en 2019, et expliquent la variation des écritures d'ordre sur la période.

Par ailleurs, il convient de retraiter la section d'exploitation en 2020 des écritures de régularisations concernant la constatation du versement par la SEMEA de la redevance du 4^{ème} trimestre 2019 pour une erreur de TVA. Cette régularisation apparaît en charges exceptionnelles et produits de services pour 2 145 K€. Après retraitement de cette régularisation, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 6 077 K€, en hausse de +0,4% entre 2019 et 2020 et de 2,1 % entre 2020 et 2021.

Les principaux postes de dépenses d'exploitation sont :

- Les charges à caractère général pour 2 865 K€, en progression de 4 % par rapport à 2020. Il s'agit notamment des dépenses d'électricité pour 539 K€ auxquelles il convient d'ajouter le coût de la prestation pour remboursement du CSPE de 24,5 K€, des produits de traitement 155 K€, achats de fournitures pour 214 K€, de la maintenance pour 357 K€ et surtout les prestations d'enlèvement des boues pour 700 K€ (poste en très forte augmentation +50,7 %) et qui explique l'augmentation du chapitre 011.
- Les charges de personnel pour 2 714 K€ sont restées identiques : +0,4 % par rapport à 2020. Cela s'explique notamment par le versement de la prime exceptionnelle pour l'état d'urgence sanitaire COVID19 (délibération 2020.06.083) et la révision du temps de travail autorisant le paiement à 100 % des heures supplémentaires 2020 (délibération 2020.06.082) intervenues en 2020.
- Les intérêts de la dette pour 444 K€ (-7%).

Hors résultat reporté de 2 402 K€, **les recettes de fonctionnement s'établissent à 10 929 K€**, dont 496 K€ d'écritures d'ordre et 10 929 K€ d'écritures réelles (contre 10 451 K€ en 2020 hors régularisation SEMEA). *Ainsi qu'indiqué précédemment, les recettes d'ordre ont été très impactées en 2019 par les écritures de régularisation à opérer suite à la reconstitution d'inventaire et à l'ajustement avec l'actif du comptable.*

Les recettes réelles de 10 929 K€ sont équivalentes à 2020 (hors régularisation SEMEA de 2020). Elles sont pour l'essentiel constituées du produit des services : redevance assainissement 8 551 K€ (-1%), taxe de raccordement 706 K€ (-20,4%), contrôle de branchement 134 K€ (+11%), redevance pour modernisation du réseau 30 K€ (-40%). Il est par ailleurs rappelé que les tarifs 2021 de la redevance de l'assainissement collectif sont désormais les mêmes sur l'ensemble des communes où le service est exercé en régie (94 % des abonnés) et donc alignés à la baisse pour les communes gérées en délégation de service public. A noter que les années 2020 et 2021 ont exceptionnellement bénéficié de dégrèvements d'impôts – perception au titre du remboursement d'une partie de la taxe d'électricité CSPE (Contribution au service Public de l'Electricité) suite à réclamation (192 K€ en 2020 et 89 K€ en 2021). Par ailleurs, les charges supportées par ce budget au bénéfice du budget principal (eaux pluviales) et des budgets annexes assainissement non collectif et eau potable sont refacturées à hauteur de 378 K€.

B – Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'exercice s'établissent à 9 171 K€ dont 502 K€ d'écritures d'ordre et 8 669 K€ d'écritures réelles.

Les écritures d'ordre de section à section sont constituées des reprises de subventions transférables pour 497 K€, le restant étant composé d'opérations patrimoniales au sein de la section.

Les dépenses réelles sont constituées :

- Du remboursement du capital de la dette pour 1 654 K€ (+6%)
- Des dotations annuelles pour 1 279 K€ : acquisitions de logiciels 42 K€ (Logiciel métrologie, auto surveillance, TOPKAPI, ...), acquisitions de matériels 576 K€ (176 K€ pour un combiné hydrocureur, 55 K€ pour un châssis de cabine d'hydrocureuse, postes de télégestion, caméras, centrifugeuses, pompes, ...), réalisations de travaux courants pour 661 K€ dont 353 K€ de branchements sur collecteurs existants.
- Des crédits en lien avec des opérations pluriannuelles pour 5 736 K€ comprennent :
 - Les programmes de travaux d'extensions et de réhabilitations des années 2018 à 2021 pour 2 433 K€
 - 1 157 K€ pour les travaux de la STEP de Vindelle. L'autorisation de programme de 2 643 K€ est ainsi réalisée à 94 %.
 - 278 K€ pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement. L'autorisation de programme de 761 K€ est ainsi réalisée à 77 %.
 - 95 K€ pour la STEP de Marsac. L'opération a coûté 2 096 K€ et est ainsi clôturée.
 - 1 772 K€ pour la réhabilitation des Planes à Saint-Yrieix. L'autorisation de programme de 3 300 K€ est ainsi réalisée à 58,1%.

Le détail de ces opérations est repris ci-dessous :

TYPE	Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	CA 2021	REALISE AU 31/12/2021	RESTE A REALISER au 31/12/2021
clôturée en DM3 2021	AP 2 - DELESTAGE STATION GD PONTOUVRE	6 731 784,29 €	208 511,53 €	6 731 784,29 €	0,00 €
clôturée en DM3 2021	AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC	2 095 672,99 €	95 203,06 €	2 095 672,98 €	0,01 €
clôturée en DM3 2021	AP 4 - FLEAC - PHOTOVOLTAÏQUES	266 082,66 €	- €	266 082,66 €	0,00 €
AP/CP	AP 5 - TRAVAUX STEP VINDELLE	2 643 000,00 €	1 157 024,43 €	2 480 583,99 €	162 416,01 €
AP/CP	AP 6 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	761 000,00 €	277 973,23 €	583 599,94 €	177 400,06 €
clôturée en DM3 2021	AP 7 - TRVX 2018 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS &	3 877 445,01 €	17 719,67 €	3 877 445,01 €	0,00 €
AP/CP	AP 8 - TRVX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS &	2 662 801,66 €	420 706,77 €	2 584 201,23 €	78 600,43 €
AP/CP	AP 9 - TRVX 2020 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET	1 350 400,24 €	658 244,33 €	1 262 174,43 €	88 225,81 €
AP/CP	AP 10 - REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX	3 300 000,00 €	1 772 478,51 €	1 918 580,51 €	1 381 419,49 €
AP/CP	AP 11 - TRVX 2021 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS E	1 570 000,00 €	1 127 968,60 €	1 127 968,60 €	442 031,40 €
AP/CP	AP 12 - TRVX 2022 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS E	2 300 000,00 €		0,00 €	2 300 000,00 €
AP/CP	AP 13 - ACQUISITION VEHICULES LOURDS	420 000,00 €		0,00 €	420 000,00 €
AP/CP	AP 14 - ACQUISITION VEHICULES LEGERS	320 000,00 €		0,00 €	320 000,00 €
TOTAL AP/CP	AP BUDGET ASSAINISSEMENT	28 298 186,85 €	5 735 830,13 €	22 928 093,64 €	5 370 093,21 €

Les recettes d'investissement nécessaires à l'équilibre de ces dépenses s'établissent à 9 059 K€. Les recettes réelles sont constituées de subventions pour 1 770 K€ (dont 1 527 K€ pour le collecteur du Gond et 241 K€ pour la STEP de Marsac), de l'excédent capitalisé pour 948 K€, complétées par un emprunt de 3 000 K€ souscrit sur 25 ans à taux variable [euribor 3 mois+0,08% flooré à 0.00 % avec option de passage en taux fixe auprès d'ARKEA.

CA 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de GrandAngoulême a pour missions de préserver l'environnement et la salubrité publique. De fait, il assure le contrôle obligatoire des installations neuves et des installations existantes mais il a également un rôle de conseil et d'information auprès des usagers (réglementation, technique, entretien et fonctionnement des installations...).

En, effet la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a fixé l'obligation aux collectivités de créer un service public d'assainissement non collectif au plus tard dès le 1^{er} janvier 2006.

Les réalisations du budget annexe Assainissement non collectif sont de 332,5 K€ en dépenses de la section d'exploitation, et de 0,8 K€ en dépenses de la section d'investissement.

Sectio	Type	Chapitre voté	DEPENSES			RECETTES		
			CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
F	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 552,79 €	5 228,84 €	4 479,59 €	805,33 €	805,33 €	805,33 €
		Total O	3 552,79 €	5 228,84 €	4 479,59 €	805,33 €	805,33 €	805,33 €
	R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	50 687,07 €	82 536,44 €	99 399,55 €			
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	172 437,17 €	207 714,18 €	223 443,00 €			
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES				0,00 €		0,00 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 246,11 €	1 307,17 €	2 634,70 €			
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 882,01 €	3 172,00 €	2 565,00 €			
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €					
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				265 831,70 €	229 632,72 €	238 246,15 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				20 485,00 €	0,00 €	
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				1,37 €	1,47 €	52,43 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				200,04 €	2 258,20 €	0,00 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				2 272,91 €	335,00 €	505,00 €
		Total R	229 252,36 €	294 729,79 €	328 042,25 €	288 791,02 €	232 227,39 €	238 803,58 €
Total F			232 805,15 €	299 958,63 €	332 521,84 €	289 596,35 €	233 032,72 €	239 608,91 €
I	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				0,00 €	0,00 €	
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	805,33 €	805,33 €	805,33 €	3 552,79 €	5 228,84 €	4 479,59 €
		Total O	805,33 €	805,33 €	805,33 €	3 552,79 €	5 228,84 €	4 479,59 €
	R	10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				0,00 €	2 749,44 €	0,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 760,81 €	0,00 €				
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €				
		Total R	16 760,81 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 749,44 €	0,00 €
Total I			17 566,14 €	805,33 €	805,33 €	3 552,79 €	7 978,28 €	4 479,59 €

A – Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 332,5 K€, en augmentation de près de 11% par rapport à 2020 (de 43 % par rapport à 2019).

Avec 223,4 K€, les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses de ce budget, en augmentation de 7,6 % par rapport à 2020 et de 29,6 % par rapport à 2019. Cette progression est liée au recrutement d'un agent à compter d'avril 2020 et de remplacements. Les charges à caractère général sont de 99 K€, en forte hausse (20,4 % par rapport à 2020 et 96 % par rapport à 2019). Cette augmentation de 17 K€ en 2021 est essentiellement liée à la contribution à la maintenance du logiciel de facturation ANEMONE désormais de 37,4 K€ dont le coût 2020 était de 17,3 K€.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 4,5 K€ de la dotation aux amortissements.

Hors résultat reporté, **les recettes de fonctionnement de l'exercice s'établissent à 239,6 K€**, dont 0,8 K€ d'opérations d'ordre.

Les recettes réelles sont constituées presque exclusivement des redevances d'assainissement non collectif, des contrôles de conception/réalisation et des contrôles pour ventes notaires pour 238 K€ en augmentation de près de 9 K€ par rapport à 2020 après une baisse de 36 K€ entre 2019 et 2020. Il est rappelé que les tarifs de la redevance d'assainissement non collectif sont inchangés, annualisés et harmonisés depuis 2018 (délibération 2017.09.512).

A ces recettes annuelles, il convient d'ajouter 549 K€ d'excédent antérieur reporté.

Il a été décidé en 2019 de financer à partir de cet excédent la hausse prévisionnelle des dépenses nécessaire pour la mise en place de contrôles réguliers sur tout le territoire et de ne pas augmenter le prix de la redevance. Le suréquilibre viendra donc compenser les déficits à venir jusqu'à épuisement de l'excédent antérieur avant qu'il ne soit nécessaire de procéder à une révision du montant des redevances.

B – Section d'investissement

Les dépenses d'investissement ne comprennent que 805 € d'écritures d'ordre et correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes d'investissement sur l'exercice 2021 s'établissent à 4,4 K€, et ne sont constituées que des recettes d'ordre. Le résultat antérieur reporté d'investissement est de 20,4 K€.

CA 2021 - REALISATIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU

Les réalisations 2021 au titre de la thématique Eau relèvent de plusieurs compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et le service public de distribution d'eau potable.

1- Eaux pluviales (Budget principal)

Par délibération n°2018.12.406, le conseil communautaire a réaffirmé l'exercice de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, au titre d'une compétence facultative.

Au titre de cette compétence, GrandAngoulême assure les études hydrauliques, gère les travaux liés au transport et au traitement des eaux pluviales et urbaines, œuvre à la création d'ouvrages ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages existants.

Constats sur l'exécution budgétaire :

En section de fonctionnement, les dépenses constatées s'élèvent à 619 K€ avec un taux de réalisation par rapport au prévisionnel de 88,2 %. Elles sont en diminution de 54 K€ et d'environ 8 % par rapport à 2020 (672 K€). Ce sont surtout les charges à caractère général qui sont en diminution de 16 K€ (-4%) avec des évolutions très différentes en fonction des postes. Ainsi les prestations extérieures ont fortement progressé passant d'environ 3 K€ à 28 K€ pour des opérations de pompage et d'enlèvement de racines suite à inondations. Le poste de traitement des sables et sous-produits qui avait fortement progressé l'an dernier est revenu à un montant équivalent à 2019 : 37,8 K€. Le poste de l'entretien du matériel roulant a par contre sérieusement baissé passant de 21,9 K€ à 3,3 K€ et celui des pièces d'entretien pour l'atelier mécanique réduit d'environ 15 K€. Cette dernière dépense reste variable en fonction des interventions liées à la valorisation du service Atelier avec une réappropriation des travaux en régie et reste liée à une baisse de prestations externalisées dans ce domaine.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont pour l'essentiel les frais d'entretien de voirie et de terrain, les frais de traitement des sables et sous-produits des eaux pluviales, l'entretien, la réparation et l'achat des pièces détachées de l'hydrocureuse et de la balayeuse.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 1 077 K€ soit un taux de réalisation de 80,7 %.

A- Elles concernent d'abord des dépenses issues des dotations annuelles pour 51,5 K€ :

- Des travaux divers pour 21,2 K€ (Balzac, Champniers, Linars)
- Des travaux d'extension de réseaux pour 30,3 K€ (Isle d'Espagnac)

B- Ce sont ensuite des dépenses issues des dotations pluriannuelles pour 1 025 K€ :

- 3 754 € pour les canalisations pluviales BHNS
- 42 868 € pour les eaux pluviales de la Grand Font
- 419 080 € pour les eaux pluviales de la Grand Font 2
- 559 648 € pour les eaux pluviales schéma rural

TYPE	Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	CA 2021	REALISE AU 31/12/2021	RESTE A REALISER au 31/12/2021
clôturée en DM3 2021	AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	668 138,45 €	3 754,38 €	668 138,45 €	0,00 €
clôturée en DM3 2021	AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	413 555,42 €	42 868,28 €	404 981,76 €	8 573,66 €
AP/CP	AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	1 900 000,00 €	419 080,44 €	426 220,44 €	1 473 779,56 €
AP/CP	AP 66 - EAUX PLUVIALES SCHEMA RURAL	725 000,00 €	559 648,39 €	648 471,43 €	76 528,57 €

2- GEMAPI (Budget principal)

1/ Domaine et définition de la compétence :

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation.

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. La communauté d'agglomération peut ainsi concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants ».

Grand Angoulême a confié l'exercice de cette compétence aux trois syndicats de bassin œuvrant au niveau des différents bassins versants des cours d'eau traversant le territoire : le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB), le Syndicat du bassin versant du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA). La portion de territoire de la commune de Dignac dépendant du bassin versant de la Dronne médiane est gérée en direct par GrandAngoulême. Les dépenses au titre de cette compétence sont donc essentiellement constituées par les contributions aux différents syndicats, qui ont fait l'objet d'une délibération lors de la session du mois de mars 2021 (délibération n°2021.03.031).

Le financement de cette compétence est assuré par la taxe GEMAPI, dont le montant est strictement équivalent à celui des dépenses prévisionnelles, taxe arrêtée par délibération et qui se compose d'un produit faisant l'objet d'une répartition par les services fiscaux sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises par application de la variation de taux nécessaire à l'obtention du produit supplémentaire recherché aux taux moyens pondérés de chacune de ces taxes.

Au **CA 2021** (Compte Administratif) les recettes transmises par les services fiscaux sont de 370 485,51 €. Cette recette est atténuée légèrement par un reversement en 2021 de 1 796 €. Les participations 2021 versées aux syndicats s'élèvent à 339 485,51 €, à cela s'ajoute en 2021 deux mois de charges salariales pour le pilotage général de cette compétence. Restent non valorisées les dépenses indirectes de l'agglomération liées aux services supports.

Pour information, les participations se répartissent entre les syndicats de la façon suivante :

Syndicat Bandiat Tardoire Bonnieure (SYBTB)	58 919,25 €
Syndicat du Né	1 835 €
Syndicat bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA)	278 731,26 €

CA 2021 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La compétence Eau potable, financée via une redevance, fait l'objet d'un budget annexe géré selon la nomenclature M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau potable.

Les travaux annuels d'extension et remplacement de canalisations sont proposés en gestion en AP/CP et intègrent ainsi la programmation pluriannuelle des investissements.

Les résultats de l'exercice 2021 (hors résultats antérieurs) du budget annexe Eau potable sont excédentaires de 741 K€ pour le fonctionnement et de 1 363 K€ en section d'investissement.

Sectio	Type	Chapitre voté	DEPENSES			RECETTES		
			CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
F	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 462 367,04 €	2 184 794,51 €	1 592 801,72 €	325 547,66 €	363 122,36 €	187 792,81 €
		Total O	1 462 367,04 €	2 184 794,51 €	1 592 801,72 €	325 547,66 €	363 122,36 €	187 792,81 €
	R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	440 253,31 €	719 739,50 €	539 223,04 €			
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	222 542,99 €	228 046,54 €	233 561,32 €			
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES				16 904,86 €	13 414,15 €	313,10 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	678,33 €	521,52 €	1,66 €			
		66-CHARGES FINANCIERES	38 858,25 €	25 480,96 €	21 310,27 €			
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	52 572,00 €	34 181,20 €	25 459,50 €			
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				3 119 194,38 €	2 704 066,46 €	2 809 452,42 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				2,94 €	0,93 €	1,48 €
		76-PRODUITS FINANCIERS				1 998 010,00 €	0,00 €	0,00 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				760,95 €	1 128,72 €	155 950,83 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				677,08 €	519,55 €	
		Total R	754 904,88 €	1 007 969,72 €	819 555,79 €	5 135 550,21 €	2 719 129,81 €	2 965 717,83 €
		Total F	2 217 271,92 €	3 192 764,23 €	2 412 357,51 €	5 461 097,87 €	3 082 252,17 €	3 153 510,64 €
I	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	5 970,80 €	3 150,00 €	0,00 €	5 970,80 €	3 150,00 €	0,00 €
		Total I	5 970,80 €	3 150,00 €	0,00 €	5 970,80 €	3 150,00 €	0,00 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	325 547,66 €	363 122,36 €	187 792,81 €	1 462 367,04 €	2 184 794,51 €	1 592 801,72 €
		Total O	325 547,66 €	363 122,36 €	187 792,81 €	1 462 367,04 €	2 184 794,51 €	1 592 801,72 €
	R	10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						5 751 765,09 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				48 748,73 €	30 059,98 €	0,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	106 227,90 €	108 061,05 €	108 711,36 €	63 666,21 €	0,00 €	0,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 696,67 €	4 166,67 €	0,00 €			
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 257,00 €	0,00 €	755,00 €			
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	211 163,08 €	14 820,50 €	38 747,43 €	0,00 €		36 421,91 €
		AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE	3 499 885,20 €	6 597 808,69 €	8 281 596,33 €	2 011 323,09 €	55 259,40 €	3 467 511,83 €
		AP 2-CANALISATIONS	357 359,92 €	463 783,78 €	71 549,62 €		519,19 €	95,80 €
		AP 3-CANALISATIONS EAU POTABLE 2019	287 535,68 €	477 642,64 €	172 852,02 €			
		AP 4-CANALISATIONS EAU POTABLE 2020		212 878,37 €	622 910,59 €			1,79 €
		AP 5- SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE		0,00 €	0,00 €			
		Total R	4 469 125,45 €	7 879 161,70 €	9 297 122,35 €	2 123 738,03 €	85 838,57 €	9 255 796,42 €
		Total I	4 800 643,91 €	8 245 434,06 €	9 484 915,16 €	3 592 075,87 €	2 273 783,08 €	10 848 598,14 €

A- Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 2 412 K€, contre 3 193 K€ en 2020, en baisse donc par rapport à 2020 mais en hausse par rapport aux exercices précédents. La comparaison des exercices est rendue difficile du fait de variations conjoncturelles :

- Entre 2019 et 2020 une augmentation des opérations d'ordre de 723 K€, dont 631 K€ en lien avec des régularisations d'amortissement de 2018 et 2019 suite à transfert des SIAEP Boëme, du SMAEPA Châteauneuf et du SIAEP Nord-ouest Charente, avait été soulignée
Les opérations d'ordre rebaissent donc entre 2020 et 2021 de 592 K€ mais du fait de nouveaux équipements augmentent de 9 %, soit 130 K€ entre 2019 et 2021.

- Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 819,6 K€, en diminution de 188 K€ entre 2020 et 2021 soit – 18,7 % mais en augmentation de 65 K€ soit 8,6 % entre 2019 et 2021. Cette variation est essentiellement due au rattrapage d'achats d'eau auprès du SIAEP de La Boème pour les années 2018 et 2019 en 2020 et pour un moindre montant de 2020 sur 2021.

Les dépenses des charges à caractère général, qui s'élèvent à 539 K€, sont principalement liées aux postes suivants :

- Convention avec le SIAEP de la Boème : remboursement achat d'eau pour la desserte de Voulgézac (115 K€ au titre de 2020)
- Convention avec SIAEP Sud Charente pour 63,5 K€ et à la CDC du Rouillacais pour 11,6 K€
- Des participations et adhésion pour 67 K€ (dont : 7,3 K€ pour l'EPTB, 58,6 K€ Charente eaux).
- Des remboursements de frais aux Budgets principal et assainissement pour 219 K€

Les charges de personnel s'élèvent à 233,6 K€ (en augmentation de 2,4 %)

Le montant de remboursement des intérêts diminue de 4 K€ pour se fixer à 21 K€

Le chapitre des charges exceptionnelles comprend un soutien de 2 K€ partagés entre Eau Vive et Cuba coopération France pour des actions de solidarité internationale, ainsi qu'une subvention de 16,9 K€ à Charente Nature et de 2,7 K€ à la Fédération de pêche.

Les recettes de fonctionnement de l'année 2021 (hors résultat reporté) **s'établissent à 3 153,5 K€**, dont 187,8 K€ d'opérations d'ordre et 2 965,7 K€ d'opérations réelles.

Comme pour les dépenses, les opérations d'ordre, qui concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat, intègrent la mise à jour de l'actif et ont été exceptionnellement majorées entre 2019 et 2020 de 183 K€ pour s'établir à 363,1 K€. En 2021 elles s'établissent à 187,8 K€

Les recettes réelles, à hauteur de 2 965,7 K€ comprennent :

- Des produits du service, pour 2 809,5 K€ dont :
 - la surtaxe reversée par les délégataires pour un montant de 2 627,6 K€, soit 1 486,8 K€ de la SEMEA, 637 K€ de VEOLIA et 503 K€ d'AGUR.
 - des redevances pour utilisation accessoires des ouvrages pour des installations radiotéléphoniques et des antennes relais pour 108,5 K€ et 73,4 K€ pour la SEMEA.
- La perception de 155,5 K€ de pénalités de Véolia et de la SEMEA pour non atteinte des objectifs de rendement.

Pour rappel :

- La reprise du résultat antérieur de fonctionnement reporté était de 1 216,8 K€.

B- Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 9 485 K€, dont 187,8 K€ d'opérations d'ordre et 9 287,1 K€ de dépenses réelles. A noter que le déficit antérieur reporté était de 5 737,4 K€.

Le taux de réalisation des dépenses réelles s'établit à 92,5 % alors qu'il n'était que de 56,6 % en 2020. Ce taux s'est donc largement amélioré mais il illustre, toutefois, le poids pris dans le montant réalisé des mandatements relatifs à la rénovation de l'Usine du Pontil. Il est de 80 % sur les 4 autres AP/CP par rapport au total budgété et de 50 % si l'on se réfère à la prévision initiale du BP.

Les dépenses d'ordre de 187,8 K€ correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir § recettes de fonctionnement).

Les dépenses réelles de 9 485 K€ comprennent :

- le remboursement du capital de la dette, pour 109 K€
- des dotations annuelles à hauteur de 39,5 K€ de travaux sur des réservoirs et l'abond des ouvrages d'eau potable.
- Les crédits de paiement afférents à des Autorisations de Programme (AP), qui permettent une réalisation de la PPI votée en 2021 de 72 %, s'élèvent à 9 149 K€ et se répartissent comme suit :
 - Usine du Pontil pour 8 281,6 K€, portant le montant total réalisé à fin 2021 à 19 222,8 K€ soit près de 75 % du montant total de l'AP votée.
 - travaux de canalisations et réseaux pour 867,3 K€ dont 71 ,5 K€ au titre du progamme 2018, 122,9 K€ du programme 2019 et 623 K€ du programme 2020.

TYPE	Intitulé	Montant AP/AE TOTAL 2021	CA 2021	REALISE AU 31/12/2021	RESTE A REALISER au 31/12/2021
AP/CP	AP 1 - USINE DE TOUVRE	25 500 000,00 €	8 281 596,33 €	19 222 785,58 €	6 277 214,42 €
AP/CP	AP 2 - CANALISATIONS 2018	1 000 000,00 €	71 549,62 €	927 314,28 €	72 685,72 €
AP/CP	AP 3 - CANALISATIONS 2019	988 426,48 €	172 852,02 €	938 030,34 €	50 396,14 €
AP/CP	AP 4 - CANALISATIONS 2020	1 300 000,00 €	622 910,59 €	835 788,96 €	464 211,04 €
AP/CP	AP 5 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	200 000,00 €	- €	0,00 €	200 000,00 €
AP/CP	AP 6 - CANALISATIONS 2022	1 484 000,00 €	- €	0,00 €	1 484 000,00 €
AP/CP	AP 7 - AAP OUVRAGES 2022 (3 RESERVOIRS)	100 000,00 €	- €	0,00 €	100 000,00 €
TOTALAP/CP	AP BUDGET EAU POTABLE	30 572 426,48 €	9 148 908,56 €	21 923 919,16 €	8 648 507,32 €

Les recettes d'investissement s'établissent à 10 848,6 K€, dont 1 592,8 K€ d'opérations d'ordre des amortissements,

Les recettes réelles s'élèvent à 9 255,8 K€ et sont constituées essentiellement de :

- la dotation en réserve : 5 751,8 K€ couvrant le déficit antérieur reporté.
- 3 368,59 K€ de subventions de l'Agence Adour Garonne pour l'Usine de Touvre.

Ainsi l'exercice 2021 fait ressortir un excédent de 1 363,7 K€ qui vient réduire pour partie le déficit antérieur reporté.

A la fin de l'exercice 2021, le montant d'encours de dette sur ce budget annexe s'établit à 524,6 K€, le contrat de prêt de 3 M€ souscrit auprès de la Banque des territoires pour le financement des travaux de l'usine du Pontil n'ayant pas encore été mobilisé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220519-2022_05_66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2022

Affichage : 02/06/2022

CA 2021 : ANNEXES FICHES EQUIPEMENTS

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	Libellé du compte	DEPENSES			RECETTES				
				CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021		
F	011-CH	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 395,76 €	2 470,13 €	3 766,30 €					
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	15 194,31 €	4 345,51 €	0,00 €					
		6061211	ELECTRICITE		12 887,69 €	17 300,79 €					
		6061212	GAZ		5 314,98 €	589,79 €					
		60623	ALIMENTATION	19 356,48 €	75,90 €	3,42 €					
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	9 526,94 €	9 606,66 €	12 906,93 €					
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	504,61 €	393,65 €	842,36 €					
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	3 170,57 €	3 482,75 €	4 770,20 €					
		60636	VETEMENTS DE TRAVAIL			147,70 €					
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	491,38 €	961,76 €	1 085,15 €					
		6067	FOURNITURES SCOLAIRES	53,50 €	99,96 €	0,00 €					
		611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			0,00 €					
		61164	RESTAURATION PETITE ENFANCE	9 317,25 €	-0,48 €	0,00 €					
		6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	193 668,77 €	161 781,22 €	38 880,00 €					
		6135	LOCATIONS MOBILIERES	118,90 €	16 199,29 €	14 047,41 €					
		614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 956,07 €	12 676,63 €	19 489,17 €					
		6152112	TERRAIN POUR MODULAIRE CRECHE	28 557,15 €	3 629,92 €	80,84 €					
		615221	BATIMENTS PUBLICS	14 662,31 €	2 553,03 €	12 246,62 €					
		61522112	BATIMENT MODULAIRE DE LA CRECHE	15 501,25 €	291,12 €	0,00 €					
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	494,88 €	3 951,63 €	1 683,80 €					
		6156	MAINTENANCE	10 169,56 €	2 100,88 €	11 821,33 €					
		6161	MULTIRISQUES	2 576,57 €	2 744,77 €	2 857,24 €					
		617	ETUDES ET RECHERCHES			0,00 €					
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	211,00 €	364,90 €	443,00 €					
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	5 940,86 €	3 875,00 €	8 842,00 €					
		61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00 €							
		6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	212,45 €	0,00 €	0,00 €					
		6226	HONORAIRES		227,12 €	675,00 €					
		6228	DIVERS	18 174,00 €	2 340,00 €	0,00 €					
		6236	CATALOGUES ET IMPRIMES			0,00 €					
		6238	DIVERS	0,00 €	0,00 €	796,80 €					
		6241	TRANSPORTS DE BIENS	5 112,00 €	3 888,00 €	35,50 €					
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	345,94 €	420,46 €	210,00 €					
		6256	MISSIONS	639,25 €	382,50 €	489,66 €					
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	78,37 €	125,63 €	121,53 €					
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 681,81 €	3 950,33 €	3 160,27 €					
		627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	261,29 €	233,00 €	341,65 €					
		6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	0,00 €							
		6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	256,60 €	-0,03 €	0,00 €					
		6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	-283,80 €	1 117,86 €	822,31 €					
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 136,84 €	289,10 €	977,20 €					
		6288010	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-593,94 €	0,00 €						
		628811	PRESTATION MEDIATION	0,00 €							
		63512	TAXES FONCIERES		0,00 €	0,00 €					
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL				365 888,93 €	262 780,87 €	159 433,97 €			
		012-CH	62181	62181	ETUDIANTS	0,00 €					
				6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	13 276,31 €	12 816,65 €	14 182,75 €			
				6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	3 904,76 €	3 769,70 €	4 170,99 €			
				6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	7 028,60 €	5 526,81 €	7 521,04 €			
				64111	REMUNERATION PRINCIPALE	647 127,97 €	647 384,48 €	721 815,31 €			
64112	NBJ, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE			8 959,28 €	12 852,94 €	13 200,56 €					
64118	AUTRES INDEMNITES			129 094,41 €	159 448,79 €	174 638,43 €					
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES			133 422,69 €	102 811,51 €	104 099,13 €					
64138	AUTRES INDEMNITES			11 394,51 €	10 131,07 €	9 965,28 €					
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.			146 688,36 €	135 316,23 €	145 835,35 €					
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES			213 527,22 €	218 668,38 €	236 263,61 €					
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.			5 558,01 €	4 280,69 €	4 337,88 €					
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			14 998,36 €	14 685,40 €	20 107,66 €					
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			2 492,17 €	2 549,27 €	2 880,39 €					
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			2 995,98 €	2 404,23 €	4 333,29 €					
Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				1 340 468,63 €	1 332 646,15 €	1 463 351,67 €					
013-AT	6419			6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL				6 930,60 €	691,71 €	
		641904	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				21 979,74 €	55 040,13 €	18 882,67 €		
		641914	REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR				0,00 €	1 044,38 €	312,30 €		
Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES							28 910,34 €	56 776,22 €	19 194,97 €		
65-AUT	6574802	6574802	C.A.S.	17 370,00 €	13 350,00 €	14 809,81 €					
		65888	AUTRES	0,00 €	0,04 €	0,16 €					
Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				17 370,00 €	13 350,04 €	14 809,97 €					
67-CHA	673	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	200,88 €	0,00 €	291,27 €					
Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES				200,88 €	0,00 €	291,27 €					
70-PRO	7066	7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL				206 432,72 €	147 676,42 €	229 161,53 €		
Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES							206 432,72 €	147 676,42 €	229 161,53 €		
74-DOT	7478	7478	AUTRES ORGANISMES				615 732,27 €	586 829,23 €	481 381,71 €		
Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							615 732,27 €	586 829,23 €	481 381,71 €		
75-AUT	7588	7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				0,00 €				
Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							0,00 €				
77-PRO	773	773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS				0,00 €	0,00 €	5 395,57 €		
778	778	778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				4,95 €	0,00 €			
		7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS					179,00 €	0,00 €		
Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS							4,95 €	179,00 €	5 395,57 €		
Total F				1 723 928,44 €	1 608 777,06 €	1 637 886,88 €	851 080,28 €	791 460,87 €	735 133,78 €		

CRECHE LES POUSSINS MULTI-SITES				DEPENSES			RECETTES		
Sec	Chapitr	Nature	Libellé du compte	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	13-SUB	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX						5 087,00 €
	Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								5 087,00 €
	16-EMR	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				0,00 €		
	Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						0,00 €		
	20-IMM	2031	FRAIS D'ETUDES	0,00 €	0,00 €				
		2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €	0,00 €	5 862,00 €			
	Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			0,00 €	0,00 €	5 862,00 €			
	21-IMM	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS						171,36 €
		21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	645,05 €	0,00 €				
		2158022	ACQ. MATERIEL ESPACES VERTS						238,00 €
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - CRECHE CHAMPNIERS	0,00 €	2 181,71 €	0,00 €			
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0,00 €	0,00 €	2 089,04 €			
		2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	0,00 €	11 670,60 €	7 610,71 €			
		2184	MOBILIER	1 789,89 €	0,00 €	4 152,84 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 352,37 €	1 787,91 €	4 942,27 €			
	Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES			15 787,31 €	15 640,22 €	19 204,22 €			
	23-IMM	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00 €	9 199,20 €	0,00 €			
		2313	CONSTRUCTIONS		0,00 €	3 133,61 €			
		2313021	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	1 903,20 €	0,00 €	0,00 €			
		2313045	AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS	0,00 €					
		2313058	AUTRES TRAVAUX CRECHE	14 868,72 €	586,57 €	0,00 €			
		2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0,00 €					
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS			16 771,92 €	9 785,77 €	3 133,61 €			
	27-AUT	275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		5 400,00 €	0,00 €			
	Total 27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				5 400,00 €	0,00 €			
	OP TRA	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX					0,00 €	652 000,00 €
		1323	DEPARTEMENTS						98 624,89 €
		2033	FRAIS D'INSERTION		0,00 €				
		2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		4 609,80 €	57,78 €			
		21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE		769,65 €	268,18 €			
		2184	MOBILIER		46 598,54 €	1 204,46 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 970,96 €	10 703,94 €			
		2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00 €	113 049,25 €	83,27 €			
		2313	CONSTRUCTIONS	56 187,44 €	488 012,33 €	7 350,65 €			
		2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	0,00 €	0,00 €				
		2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	46 391,11 €	393 326,31 €	9 371,23 €			
	Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS			102 578,55 €	1 067 336,84 €	29 039,51 €		0,00 €	750 624,89 €
Total I				135 137,78 €	1 098 162,83 €	57 239,34 €	0,00 €	0,00 €	755 711,89 €

016-200071827-20220519-2022_05_66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2022

Affichage : 02/06/2022

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	Libellé du compte	DEPENSES				
				CA 2019	CA 2020	CA 2021		
F	011-CH	60612	ENERGIE - ELECTRICITE		0,00 €	0,00 €		
		6061211	ELECTRICITE		0,00 €	0,00 €		
		6061212	GAZ		0,00 €			
		60623	ALIMENTATION	5 218,28 €	51 541,32 €	66 990,05 €		
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	141,89 €	190,80 €	1 292,80 €		
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	0,00 €	887,54 €	893,13 €		
		60636	VETEMENTS DE TRAVAIL			861,78 €		
		6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 245,30 €	0,00 €	0,00 €		
		615221	BATIMENTS PUBLICS		2 890,71 €	0,00 €		
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	1 176,88 €	397,56 €	86,40 €		
		6156	MAINTENANCE		3 003,12 €	-708,48 €		
		6241	TRANSPORTS DE BIENS			66,00 €		
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			65,12 €		
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		807,60 €	1 804,90 €		
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL				9 782,35 €	59 718,65 €	71 351,70 €
			012-CH	6331	VERSEMENT DE TRANSPORT		815,70 €	1 225,26 €
				6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.		239,95 €	360,40 €
				6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION		334,27 €	643,80 €
				64111	REMUNERATION PRINCIPALE		47 279,54 €	64 539,28 €
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE				1 588,38 €	1 728,96 €		
64118	AUTRES INDEMNITES				13 007,51 €	14 727,17 €		
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES				0,00 €	6 327,05 €		
64138	AUTRES INDEMNITES				0,00 €	363,65 €		
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.				7 403,65 €	12 137,29 €		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES				15 198,57 €	20 956,39 €		
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.				0,00 €	270,97 €		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL				0,00 €	1 723,55 €		
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL				0,00 €			
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX				189,12 €	258,27 €		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		0,00 €					
Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					86 056,69 €	125 262,04 €		
	65-AUT	6574802	C.A.S.		860,00 €	1 269,41 €		
Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					860,00 €	1 269,41 €		
Total F				9 782,35 €	146 635,34 €	197 883,15 €		
I	21-IMM	2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	0,00 €	612,60 €	0,00 €		
		2184	MOBILIER	324,29 €	774,00 €	1 062,00 €		
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 590,95 €	1 595,59 €	4 089,92 €		
Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES				64 915,24 €	2 982,19 €	5 151,92 €		
	23-IMM	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		8 434,62 €	0,00 €		
		2313	CONSTRUCTIONS	11 039,51 €	0,00 €	0,00 €		
Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS				11 039,51 €	8 434,62 €	0,00 €		
	OP TRA	1323	DEPARTEMENTS					
Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS								
Total I				75 954,75 €	11 416,81 €	5 151,92 €		

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE				DEPENSES			RECETTES		
Sec tion	Chapitr e voté	Nature	Libellé du compte	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
F	011-CH	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 501,12 €	2 336,49 €	1 532,84 €			
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	56 577,01 €	6 860,59 €	0,00 €			
		6061211	ELECTRICITE		29 852,23 €	49 754,13 €			
		6061212	GAZ		0,00 €				
		60623	ALIMENTATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		606234	AUTRE ALIMENTATION	68,79 €	101,19 €	17,41 €			
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 810,65 €	2 089,27 €	3 470,33 €			
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 081,67 €	7 127,40 €	9 946,59 €			
		60636	VETEMENTS DE TRAVAIL			674,54 €			
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 275,78 €	687,91 €	1 629,94 €			
		6065	LIVRES, DISQUES, DVD	477,90 €	164,08 €	139,72 €			
		6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 786,45 €	1 327,16 €	46,84 €			
		6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	12 911,52 €	15 943,52 €	16 084,21 €			
		6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 639,53 €	1 235,00 €	408,00 €			
		615221	BATIMENTS PUBLICS	14 393,54 €	15 274,04 €	15 117,66 €			
		61551	MATERIEL ROULANT	100,80 €	53,76 €	59,73 €			
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	262,00 €	1 267,06 €	-387,12 €			
		6155801	ENT. REP. INSTRUMENTS DE MUS.	12 904,28 €	11 521,00 €	30 915,64 €			
		6156	MAINTENANCE	14 869,25 €	8 763,64 €	26 875,24 €			
		6161	MULTIRISQUES	8 215,02 €	6 921,43 €	7 753,99 €			
		618201	PARTITIONS	3 097,70 €	3 156,75 €	3 084,15 €			
		61826	DPC-DOC.GENERALE ET TECHNIQUE	1 389,90 €	1 395,90 €	1 161,90 €			
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	7 994,76 €	3 340,20 €	5 179,00 €			
		61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00 €					
		6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0,00 €	0,00 €				
		6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	5 930,35 €	2 309,40 €	0,00 €			
		6228	DIVERS	0,00 €	0,00 €	264,00 €			
		6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 184,80 €	2 793,60 €	2 640,48 €			
		6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 711,16 €	1 934,10 €	869,20 €			
		6238	DIVERS	3 384,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6241	TRANSPORTS DE BIENS			63,80 €			
		6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 590,44 €	3 570,02 €	1 155,03 €			
		6256	MISSIONS	11 161,49 €	5 192,82 €	1 973,03 €			
		62571	DEJEUNERS	84,00 €	198,00 €	0,00 €			
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 468,63 €	5 068,20 €	2 540,20 €			
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 860,66 €	4 890,97 €	1 482,07 €			
		627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	37,50 €	85,62 €	79,39 €			
		6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	600,00 €	715,29 €	814,00 €			
		6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	6 792,71 €	2 424,58 €	1 146,78 €			
			FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	101,20 €	-0,03 €	0,00 €			
		6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	161,23 €	-161,23 €	0,00 €			
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 270,99 €	3 079,30 €	1 145,18 €			
		6288010	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	64,80 €	64,80 €	1 050,68 €			
		628811	PRESTATION MEDIATION	0,00 €	0,00 €				
		6288301	ACTION CULTURELLE	17 266,05 €	4 534,40 €	7 288,12 €			
		6358	AUTRES DROITS	227,49 €	432,42 €	-249,10 €			
		637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	2 395,80 €	2 205,23 €	2 280,85 €			
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	225 650,97 €	158 756,11 €	198 008,45 €			
	012-CH	6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00 €	0,00 €				
		6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	5 914,83 €	2 811,98 €	2 421,02 €			
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	31 709,83 €	31 667,35 €	33 395,25 €			
		6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	9 326,17 €	9 313,91 €	9 822,26 €			
		6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	16 787,14 €	13 814,81 €	17 676,77 €			
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 714 290,33 €	1 755 054,76 €	1 802 607,71 €			
		64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	17 437,35 €	17 446,52 €	20 080,23 €			
		64118	AUTRES INDEMNITES	242 098,94 €	252 228,02 €	256 760,49 €			
		6411801	PRIME DE FIN D ANNEE	300,00 €	400,00 €	600,00 €			
		64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	147 303,28 €	89 748,14 €	135 882,95 €			
		64138	AUTRES INDEMNITES	15 244,15 €	11 237,95 €	19 152,96 €			
		6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	4 062,48 €	7 758,80 €	11 030,42 €			
		6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	323 105,99 €	315 182,06 €	336 554,75 €			
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	529 352,67 €	544 639,61 €	557 094,10 €			
		6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	6 507,31 €	4 084,04 €	6 247,30 €			
		6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	41 830,13 €	38 678,50 €	35 619,08 €			
		6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	0,00 €	0,00 €				
		6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 616,48 €	6 758,29 €	6 972,58 €			
		6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	0,00 €					
		6475	MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	5 227,00 €	4 923,10 €	6 284,00 €			
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 117 114,08 €	3 105 747,84 €	3 258 201,87 €			
	013-AT	641904	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				4 301,39 €	8 683,81 €	53 809,24 €
		64191	RBT S/REMUNERATION PERSONNEL					0,00 €	
		641911	REMB. CONGES PATERNITE						424,07 €
		641914	REMB. SALAIRE. PERS. NON TITULAIR				0,00 €		887,93 €
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES				4 301,39 €	8 683,81 €	55 121,24 €
	65-AUT	651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	260,00 €	0,00 €				
		6574802	C.A.S.	35 230,00 €	31 000,00 €	29 196,49 €			
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 490,00 €	31 000,00 €	29 196,49 €			
	67-CHA	6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	626,16 €	0,00 €	0,00 €			
		6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION		2 219,58 €	775,16 €			
		673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	48,00 €	105,04 €	630,30 €			
		6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €			
		678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	373,00 €	0,00 €				
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 047,16 €	2 324,62 €	1 405,46 €			
	70-PRO	706201	REDEVANCE CONSERVATOIRE				287 625,96 €	269 334,37 €	265 385,10 €
		706203	REDEVANCES ACTION CULTURELLE					0,00 €	225,00 €
		70623	ENTREES CONCERTS				475,00 €		0,00 €
		708801	PRETS INSTRUMENTS MUSIQUE				19 998,40 €	18 466,13 €	17 472,59 €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				308 099,36 €	287 800,50 €	283 082,69 €
	74-DOT	74718	AUTRES						3 000,00 €
		7471804	SUBV. ETAT POUR CONSERVATOIRE				54 000,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €
		747301	SUBV. DEPARTEMENT CONSERVATOIRE				0,00 €		
		7475810	NANTES METROPOLE					786,50 €	0,00 €
		7478	AUTRES ORGANISMES				3 762,60 €	3 508,40 €	1 200,00 €
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				57 762,60 €	58 294,90 €	58 200,00 €
	75-AUT	752	REVENUS DES IMMEUBLES				477,38 €	66,00 €	0,00 €
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				477,38 €	66,00 €	0,00 €
	77-PRO	7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS					558,60 €	2 278,00 €
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS					558,60 €	2 278,00 €
			Total F	3 379 302,21 €	3 297 828,57 €	3 486 812,27 €	370 640,73 €	355 403,81 €	398 681,93 €

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE				DEPENSES			RECETTES		
Sec tion	Chapitr e voté	Nature	Libellé du compte	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	13-SUB	1323	DEPARTEMENTS						36 720,00 €
	Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								36 720,00 €
	20-IMM	2033	FRAIS D'INSERTION		0,00 €	864,00 €			
		2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	6 318,20 €	5 186,40 €	876,00 €			
	Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			6 318,20 €	5 186,40 €	1 740,00 €			
	21-IMM	21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	1 158,34 €	5 494,15 €	445,37 €			
		2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	8 529,42 €	9 319,35 €	7 876,56 €			
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - CONSERVATOIRE	0,00 €					
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		0,00 €	0,00 €			
		2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	14 387,96 €	1 764,00 €	6 411,06 €			
		2184	MOBILIER	0,00 €	1 134,19 €	3 673,72 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 174,04 €	10 282,72 €	20 233,72 €			
		21881	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	33 435,00 €	29 201,00 €	24 580,00 €			
	Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES			76 684,76 €	57 195,41 €	63 220,43 €			
	23-IMM	2313	CONSTRUCTIONS			0,00 €			
		2313017	TVX CONSERVATOIRE G.FAURE	53 669,81 €	73 305,96 €	33 796,60 €			
		2313021	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	893,62 €	0,00 €	10 255,94 €			
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS			54 563,43 €	73 305,96 €	44 052,54 €			
	AP 43	2031	FRAIS D'ETUDES	26 544,00 €	11 244,00 €	2 508,00 €			
	Total AP 43-CONSERVATOIRE			26 544,00 €	11 244,00 €	2 508,00 €			
Total I				164 110,39 €	146 931,77 €	111 520,97 €			36 720,00 €

Section	Chapitre et voté	L'ALPHA		DEPENSES			RECETTES				
		Nature	Libellé du compte	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021		
=F	=011-CH	=60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	724,16€	3 001,19€	2 224,76€					
		=60612	ENERGIE - ELECTRICITE	61 776,06€	9 651,89€	0,00€					
		=6061211	ELECTRICITE		65 881,22€	76 111,06€					
		=6061212	GAZ		286,91€	808,79€					
		=60623	ALIMENTATION	48,00€	0,00€						
		=606234	AUTRE ALIMENTATION	309,22€	90,07€	66,02€					
		=60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 946,69€	1 581,48€	4 825,88€					
		=60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 415,32€	4 258,76€	3 891,61€					
		=60636	VETEMENTS DE TRAVAIL			30,22€					
		=6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	719,31€	520,16€	839,49€					
		=6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIOTHEQUE, MEDIATHEQUE)	181 001,03€	209 357,63€	178 718,39€					
		=6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 689,76€	18 783,56€	8 874,66€					
		=611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 268,00€	2 313,00€	2 484,00€					
		=6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 800,00€	5 301,91€	-705,61€					
		=61521	TERRAINS	1 540,95€	1 866,19€	0,00€					
		=6152104	ENTRETIEN ESPACES PAYSAGERS			1 488,66€					
		=615221	BATIMENTS PUBLICS	13 393,16€	32 343,53€	47 092,27€					
		=61551	MATERIEL ROULANT	212,66€	0,00€	59,73€					
		=61558	AUTRES BIENS MOBILIERES		285,00€	0,00€					
		=6156	MAINTENANCE	84 564,18€	81 355,59€	79 742,04€					
		=6161	MULTIRISQUES	5 380,06€	4 275,88€	4 804,58€					
		=61826	DPC-DOC.GENERALE ET TECHNIQUE	32 148,56€	23 299,25€	24 759,33€					
		=6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	6 022,99€	8 063,30€	-2 446,00€					
		=61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00€							
		=6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	444,00€	0,00€	0,00€					
		=6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	66,00€	416,70€	0,00€					
		=6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENIEUX	2 699,04€	10 500,00€	16 140,00€					
		=6228	DIVERS	432,00€	0,00€						
		=6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 276,08€	2 140,80€	1 995,84€					
		=6232	FETES ET CEREMONIES	0,00€							
		=6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	7 581,16€	4 627,00€	8 295,00€					
		=6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	13 427,82€	9 334,50€	8 951,98€					
		=6238	DIVERS	2 638,24€	2 241,63€	3 902,00€					
		=6241	TRANSPORTS DE BIENS	3 493,99€	2 518,80€	2 717,90€					
		=6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0,00€	0,00€	0,00€					
		=6256	MISSIONS	1 423,47€	1 116,21€	966,45€					
		=62571	DEJUNERS	0,00€	0,00€	0,00€					
		=62573	COCKTAIL	750,00€	0,00€	135,00€					
		=6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 356,70€	2 932,41€	3 509,00€					
		=6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 990,10€	7 557,98€	8 093,62€					
		=6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	555,00€	782,00€	630,00€					
		=6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	66 356,10€	48 808,01€	70 832,42€					
		=6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	115 449,16€	104 302,99€	101 865,33€					
		=62872	AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES MUNICIPALES	1 166,43€	-388,58€	0,00€					
		=6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	49 371,32€	27 085,09€	21 373,74€					
		=6288010	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 512,00€	64,80€	1 003,80€					
		=628811	PRESTATION MEDIATION	0,00€							
		=63512	TAXES FONCIERES	3 017,00€	2 974,00€	2 940,00€					
		=6358	AUTRES DROITS	4 095,21€	3 806,82€	3 317,37€					
		=637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	337,00€	33,00€	11,00€					
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL				705 397,93€	703 370,68€	690 350,33€			
		=012-CH	=6218	=6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	0,00€	0,00€	0,00€			
				=62181	ETUDIANTS	0,00€					
				=6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	16 455,12€	16 104,32€	15 933,74€			
				=6332	COTISATIONS VERSEES AUF. N.A.L.	4 840,26€	4 736,88€	4 686,89€			
				=6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	8 711,55€	7 127,77€	8 433,97€			
				=64111	REMUNERATION PRINCIPALE	847 579,44€	902 043,99€	865 323,59€			
				=64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	21 906,04€	23 182,39€	24 441,88€			
				=64118	AUTRES INDEMNITES	193 886,27€	233 588,89€	220 603,39€			
				=64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	106 570,44€	29 243,24€	59 108,56€			
				=64138	AUTRES INDEMNITES	3 127,59€	3 473,71€	2 644,11€			
				=64162	EMPLOIS D'AVENIR	0,00€	0,00€				
				=64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	0,00€	0,00€				
=6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS			13 326,97€	11 048,08€	0,00€					
=6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.			167 009,18€	151 423,68€	153 843,45€					
=6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES			276 092,84€	290 780,98€	279 953,42€					
=6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.			4 418,00€	1 300,03€	2 459,26€					
=6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			19 609,79€	19 972,90€	24 129,06€					
=6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			3 381,89€	3 597,56€	3 449,84€					
=6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES			0,00€	1 642,20€	4 031,03€					
=6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			6 800,50€	3 416,40€	4 134,40€					
=6488	AUTRES CHARGES			0,00€	0,00€						
Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				1 693 715,88€	1 702 683,02€	1 673 176,59€					
=013-AT	=641904			=641904	ABT SALAIRE ARRET TRAVAIL				122,39€	1 784,13€	5 380,44€
				=641914	REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR					1 434,40€	542,80€
Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES							122,39€	3 218,53€	5 923,24€		
=65-AUT	=651			=651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...		150,00€				
				=6518	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...			0,00€			
		=6574802	C.A.S.	18 360,00€	18 090,00€	17 771,78€					
		=65888	AUTRES	0,00€							
Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				18 360,00€	18 240,00€	17 771,78€					
=67-CHA	=6711	=6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			62 535,72€					
		=673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)			9 312,34€					
Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES						71 848,06€					
=68-DOT	=6817	=6817	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	3 000,54€	0,00€						
		=6866	DOT. AUX PROV. POUR DEPRECIAT. DES ELEMENTS FINAN.		0,00€						
		=6875	DOT. AUX PROV. PR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	62 535,72€	0,00€						
Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				65 536,26€	0,00€						
=74-DOT	=74712	=74712	EMPLOIS D'AVENIR			0,00€					
		=74718	AUTRES			6 000,00€	7 500,00€	30 000,00€			
		=7471831	SUBV ETAT APPRENTI			0,00€					
Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						6 000,00€	7 500,00€	30 000,00€			
=75-AUT	=752	=752	REVENUS DES IMMEUBLES			13 588,20€	22 708,21€	10 620,69€			
		=758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			0,00€					
		=7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			0,00€		0,00€			
		=7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				0,00€	0,00€			
Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						13 588,20€	22 708,21€	10 620,69€			
=77-PRO	=7711	=7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES			0,00€	0,00€				
		=773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS			52,28€	44,50€	18,26€			
		=778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					1 987,21€			
		=7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			4 988,00€	19 205,13€	14 731,43€			
Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS						5 040,28€	19 249,63€	16 736,90€			
=78-REP	=7817	=7817	REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS					1 096,00€			
		=7875	REPRISES SUR PROVIS. PR RISQUES ET CHARGES EXCEPT.					62 535,72€			
Total 78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								63 631,72€			
Total F				2 483 010,07€	2 424 293,70€	2 453 146,76€	24 750,87€	52 676,37€	126 912,55€		

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	L'ALPHA Libellé du compte	DEPENSES			RECETTES		
				CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	13-SUB	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX					30 930,00 €	0,00 €
	Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							30 930,00 €	0,00 €
	20-IMM	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	9 251,40 €	5 244,00 €	36 852,00 €			
	Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			9 251,40 €	5 244,00 €	36 852,00 €			
	21-IMM	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			3 300,00 €			
		21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE		170,54 €	0,00 €			
		2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			4 788,00 €			
		2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	34 818,62 €	11 771,07 €	21 569,47 €			
		2184	MOBILIER	21 143,20 €	25 777,05 €	5 078,86 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 031,89 €	16 554,92 €	10 241,38 €			
	Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES			60 993,71 €	54 273,58 €	44 977,71 €			
	23-IMM	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		0,00 €				
		2313	CONSTRUCTIONS	68 896,44 €	18 086,37 €	10 012,74 €			
		23130	CONSTRUCTIONS (HT)	0,00 €					
		2313021	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	4 200,00 €	0,00 €				
		238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.		2 965,78 €			2 965,78 €	
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS			73 096,44 €	21 052,15 €	10 012,74 €		2 965,78 €	
	AP 02-I	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €					
		21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			0,00 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €					
		2313	CONSTRUCTIONS	0,00 €	0,00 €	4 471,28 €			
	Total AP 02-MEDIATHEQUE			0,00 €	0,00 €	4 471,28 €			
Total I				143 341,55 €	80 569,73 €	96 313,73 €		33 895,78 €	0,00 €

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	ECOLE D'ARTS Libellé du compte	DEPENSES			RECETTES		
				CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
F	011-CH	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	939,49 €	2 155,10 €	401,03 €			
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	11 478,45 €	9 830,55 €	0,00 €			
		6061211	ELECTRICITE		9 566,38 €	13 270,40 €			
		6061212	GAZ		1 671,08 €	2 631,24 €			
		60613	CHAUFFAGE URBAIN			0,00 €			
		60623	ALIMENTATION	54,84 €	101,97 €	0,00 €			
		606234	AUTRE ALIMENTATION	555,99 €	162,00 €	0,00 €			
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 023,12 €	241,66 €	251,33 €			
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN			0,00 €			
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 834,77 €	6 070,29 €	3 904,99 €			
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	72,00 €	252,06 €	338,16 €			
		6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	25 716,86 €	14 349,06 €	13 736,08 €			
		6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6135	LOCATIONS MOBILIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		61521	TERRAINS	0,00 €	0,00 €				
		615221	BATIMENTS PUBLICS	15 654,36 €	6 571,98 €	7 011,47 €			
		6152311	ENTRETIEN DE VOIRIES			2 542,21 €			
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	153,34 €	0,00 €	685,06 €			
		6156	MAINTENANCE	3 942,70 €	4 431,04 €	15 993,82 €			
		6161	MULTIRISQUES	1 357,99 €	1 463,72 €	1 654,29 €			
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	337,50 €	204,73 €	1 118,30 €			
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 323,00 €	163,20 €	140,58 €			
		61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00 €					
		6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	0,00 €	0,00 €				
		6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	492,24 €	0,00 €	0,00 €			
		6228	DIVERS	0,00 €	0,00 €	264,00 €			
		6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 525,80 €	2 354,64 €	1 608,24 €			
		6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 004,86 €	6 417,42 €	7 035,20 €			
		6237	PUBLICATIONS	0,00 €					
		6238	DIVERS	584,40 €	0,00 €	0,00 €			
		6241	TRANSPORTS DE BIENS			2 586,25 €			
		6247	TRANSPORTS COLLECTIFS			243,00 €			
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	978,26 €	629,65 €	315,00 €			
		6256	MISSIONS	2 673,40 €	771,98 €	364,40 €			
		62573	COCKTAIL	0,00 €					
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	394,89 €	264,99 €	651,04 €			
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	7 928,18 €	4 033,83 €	5 219,74 €			
		627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			20,57 €			
		6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	795,00 €	580,00 €	1 095,00 €			
		6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	101,20 €	-0,03 €	0,00 €			
		6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	700,00 €	6,00 €	700,00 €			
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 887,00 €	23 247,29 €	21 342,38 €			
		6288010	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	194,40 €	1 032,16 €	64,80 €			
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 704,04 €	96 572,75 €	105 188,58 €			
	012-CH	6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	0,00 €					
		6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	5 683,44 €	5 498,06 €	5 540,78 €			
		6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	1 671,45 €	1 617,20 €	1 629,69 €			
		6333	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	0,00 €					
		6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	3 008,73 €	2 403,45 €	2 934,14 €			
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	147 236,90 €	144 762,72 €	137 473,90 €			
		64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 764,58 €	2 638,32 €	3 033,78 €			
		64118	AUTRES INDEMNITES	28 894,71 €	27 219,41 €	25 147,54 €			
		64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	149 327,44 €	139 668,79 €	153 188,79 €			
		64138	AUTRES INDEMNITES	31 879,97 €	35 078,34 €	34 253,09 €			
		64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	0,00 €	0,00 €				
		6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	84 742,69 €	80 741,71 €	79 784,81 €			
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	57 803,87 €	58 406,68 €	51 622,67 €			
		6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	7 335,18 €	7 042,04 €	7 588,48 €			
		6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	4 190,87 €	2 247,70 €	3 447,10 €			
		6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	476,55 €	485,89 €	514,90 €			
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	952,50 €	908,60 €	1 058,60 €			
		6488	AUTRES CHARGES	0,00 €	0,00 €				
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	524 968,88 €	508 718,91 €	507 218,27 €			
	013-AT	6096	D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES				205,75 €	769,17 €	0,00 €
		641904	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL				0,00 €		
		64191	RBT S/REMUNERATION PERSONNEL					878,63 €	0,00 €
		641914	REMB.SALAIRE.PERS.NON TITULAIR					753,10 €	
		6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE				0,00 €		
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES				205,75 €	2 400,90 €	0,00 €
	65-AUT	651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	884,76 €					
		6512	DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE		0,00 €				
			REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...			0,00 €			
		6574802	C.A.S.	6 060,00 €	5 600,00 €	5 500,79 €			
		65888	AUTRES	0,00 €					
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 944,76 €	5 600,00 €	5 500,79 €			
	67-CHA	6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION		0,00 €	205,00 €			
		673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	204,40 €	117,00 €	299,10 €			
		6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €			
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	204,40 €	117,00 €	504,10 €			
	70-PRO	7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE				0,00 €		
		706202	REDEVANCES ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME				101 229,74 €	78 632,34 €	78 605,30 €
		7067	REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.				0,00 €		
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				101 229,74 €	78 632,34 €	78 605,30 €
	74-DOT	74712	EMPLOIS D'AVENIR				0,00 €		
		74718	AUTRES				587,00 €	0,00 €	
		7472	REGIONS				0,00 €		
		7473	DEPARTEMENTS				7 700,00 €	6 800,00 €	7 500,00 €
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				8 287,00 €	6 800,00 €	7 500,00 €
	75-AUT	7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	75			0,00 €		
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				0,00 €		
	77-PRO	7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES				0,00 €		
		773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS					48,00 €	1 459,44 €
		7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS					116,01 €	0,00 €
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00 €	164,01 €	1 459,44 €
			Total F	632 822,08 €	611 008,66 €	618 411,74 €	109 722,49 €	87 997,25 €	87 564,74 €

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	ECOLE D'ARTS Libellé du compte	DEPENSES			RECETTES		
				CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	13-SUB	1328	AUTRES	0,00 €	0,00 €				
	Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			0,00 €	0,00 €				
	20-IMM	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 593,80 €	11 622,00 €	8 760,00 €			
	Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			16 593,80 €	11 622,00 €	8 760,00 €			
	21-IMM	21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE			578,59 €			
		2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	6 526,93 €	4 510,27 €	6 515,30 €			
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - ECOLE ARTS	0,00 €					
		2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	9 853,21 €	7 068,00 €	4 952,58 €			
		2184	MOBILIER	131,04 €	0,00 €	0,00 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	12 420,67 €	0,00 €			
	Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES			16 511,18 €	23 998,94 €	12 046,47 €			
	23-IMM	2313	CONSTRUCTIONS	2 399,49 €	2 248,87 €	4 030,20 €			
		2313012	GROSSES REPARATIONS	0,00 €					
		2313019	TVX ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME	5 128,26 €	17 274,45 €	15 176,19 €			
		2313021	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	0,00 €	4 488,91 €	0,00 €			
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS			7 527,75 €	24 012,23 €	19 206,39 €			
	AP 06-d	231402	TRAVAUX LOCAUX PR ECOLE D ART	1 395,74 €	0,00 €	0,00 €			
	Total AP 06-ORU - HABITAT			1 395,74 €	0,00 €	0,00 €			
	OP EPIR	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €	0,00 €				
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - EPIPHYTE	0,00 €					
		2184	MOBILIER	0,00 €					
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	680,30 €	0,00 €	0,00 €			
	Total OP EPIPHYTE			680,30 €	0,00 €	0,00 €			
Total I				42 708,77 €	59 633,17 €	40 012,86 €			

Sec tion	Chapitr e voté	NAUTILIS		DEPENSES			RECETTES		
		Nature	Libellé du compte	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	011-CH	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	139 351,85 €	98 310,51 €	95 420,03 €			
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	545 706,30 €	55 107,69 €	0,00 €			
		6061211	ELECTRICITE		269 027,90 €	206 751,13 €			
		6061212	GAZ		125 212,62 €	142 156,86 €			
		60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES	34 807,50 €	0,00 €				
		60621	COMBUSTIBLES	15 723,21 €	1 329,90 €	541,06 €			
		60623	ALIMENTATION	1 306,61 €	564,28 €	59,08 €			
		606231	PETITS DEJEUNERS	1 082,25 €	725,40 €	210,60 €			
		606234	AUTRE ALIMENTATION	1 271,60 €	399,05 €	1 319,23 €			
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	36 392,79 €	20 819,42 €	14 830,02 €			
		60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	866,36 €	2 071,22 €	1 914,78 €			
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	20 255,09 €	38 694,25 €	34 797,47 €			
		60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	6 718,75 €	3 918,95 €	6 212,27 €			
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 366,86 €	3 211,76 €	2 825,50 €			
		611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 365,93 €	8 076,28 €	972,83 €			
		6135	LOCATIONS MOBILIERES	7 214,30 €	5 815,30 €	4 104,00 €			
		61521	TERRAINS	994,80 €	0,00 €	0,00 €			
		615221	BATIMENTS PUBLICS	97 219,11 €	58 113,21 €	82 466,52 €			
		6152311	ENTRETIEN DE VOIRIES			15 052,01 €			
		6152321	RESEAUX			3 246,62 €			
		61551	MATERIEL ROULANT	77,28 €	158,76 €	613,08 €			
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	421,40 €	4 827,66 €	17 423,41 €			
		6156	MAINTENANCE	179 930,26 €	283 240,75 €	307 822,26 €			
		6161	MULTIRISQUES	9 667,22 €	8 077,54 €	9 758,96 €			
		617	ETUDES ET RECHERCHES			0,00 €			
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 793,35 €	511,60 €	843,30 €			
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	12 640,11 €	13 211,79 €	8 962,00 €			
		61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00 €					
		6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	290,00 €	110,00 €	0,00 €			
		6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 253,75 €	172,62 €	0,00 €			
		6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 444,00 €	36 293,22 €	9 400,00 €			
		6228	DIVERS			264,00 €			
		6231	ANNONCES ET INSERTIONS	7 595,28 €	2 386,85 €	2 419,20 €			
		6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 307,14 €	2 015,30 €	1 876,15 €			
		6238	DIVERS	7 694,44 €	9 777,92 €	8 659,67 €			
		6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 260,00 €	123,60 €	4 285,61 €			
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	106,24 €	1 260,06 €	802,50 €			
		6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT			2 133,34 €			
		6256	MISSIONS	1 866,39 €	604,31 €	50,00 €			
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	957,22 €	616,59 €	578,14 €			
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	13 089,24 €	12 198,45 €	10 809,32 €			
		627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 680,64 €	1 969,50 €	1 619,15 €			
		628110	ADHESION SYND. NAT. PATINOIRES	350,00 €	350,00 €	350,00 €			
		6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGUSES, FORETS ET BOIS)	50 094,72 €	68 063,03 €	66 250,43 €			
		6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	217 001,84 €	190 745,67 €	207 902,64 €			
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 314,01 €	9 697,91 €	12 476,05 €			
		6288010	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 440,80 €	-1 890,00 €	2 404,80 €			
		628811	PRESTATION MEDIATION	6 800,00 €	11 580,00 €	2 400,00 €			
		63512	TAXES FONCIERES	3 442,00 €	1 430,00 €	6 543,00 €			
		6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00 €	87,50 €	0,00 €			
		6358	AUTRES DROITS	3 907,01 €	4 241,12 €	3 976,17 €			
		637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	0,00 €					
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 481 067,65 €	1 353 259,49 €	1 303 503,19 €			
	012-CH	6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		333,36 €	422,36 €			
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	20 209,42 €	18 392,44 €	18 073,97 €			
		6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	5 944,47 €	5 409,65 €	5 316,15 €			
		6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	10 721,65 €	8 345,79 €	9 568,29 €			
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	757 373,38 €	760 158,32 €	753 037,32 €			
		64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	21 284,98 €	21 197,14 €	18 177,60 €			
		64118	AUTRES INDEMNITES	239 018,77 €	248 339,23 €	243 028,35 €			
		64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	380 503,08 €	273 513,31 €	268 472,45 €			
		64138	AUTRES INDEMNITES	42 756,08 €	46 044,27 €	41 811,76 €			
		6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	21 861,35 €	16 989,00 €	3 362,00 €			
		6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	250 729,17 €	217 377,87 €	210 403,55 €			
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	264 877,06 €	258 915,48 €	255 269,63 €			
		6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	17 033,31 €	12 893,72 €	12 343,83 €			
		6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	18 620,59 €	17 800,10 €	20 682,07 €			
		6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	3 029,80 €	3 039,93 €	3 008,81 €			
		6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	0,00 €	0,00 €				
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	7 849,50 €	6 115,80 €	3 400,30 €			
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 061 812,61 €	1 914 865,41 €	1 866 378,44 €			
	013-AT	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL				1 231,54 €	859,89 €	598,92 €
		641904	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL					10 923,21 €	5 120,25 €
		64191	RBT S/REMUNERATION PERSONNEL				3 970,56 €	782,01 €	0,00 €
		641911	REMB. CONGES PATERNITE						424,76 €
		641914	REMB. SALAIRE PERS. NON TITULAIR					131,42 €	4 855,00 €
		6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE				0,00 €		
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES				5 202,10 €	12 696,53 €	10 998,93 €
	65-AUT	6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	33 155,80 €	0,00 €	0,00 €			
		6574802	C.A.S.	18 358,00 €	15 500,00 €	16 502,36 €			
		65888	AUTRES	0,00 €					
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	51 513,80 €	15 500,00 €	16 502,36 €			
	67-CHA	6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION		784,26 €	806,24 €			
		673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	822,86 €	78,00 €	3 072,55 €			
		6730	TITRES ANNULES (HT)			4 962,25 €			
		6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €			
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	822,86 €	862,26 €	8 841,04 €			
	70-PRO	70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION				4 962,25 €	67 168,26 €	
			REDEVANCE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES						19 381,70 €
		703282	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION						5 954,70 €
		706311	DROITS CARACT. SPORTIF PISCINE				159 158,78 €	127 651,06 €	67 274,54 €
		706312	DROIT CARACT. SPORTIF PATINOIRE				895,70 €	2 957,20 €	492,40 €
		706321	DROIT CARACT. LOISIR PISCINE				916 454,90 €	530 122,09 €	414 964,60 €
		706322	DROIT CARACT. LOISIR PATINOIRE				85 856,60 €	80 155,70 €	17 458,90 €
		706881	LOCATION DE PATINS				44 446,30 €	52 038,80 €	17 409,50 €
		706882	AFFUTAGE PATINS				213,50 €	212,00 €	75,60 €
		706883	AUTRE PRESTATIONS NAUTILIS				11 899,20 €	4 102,70 €	4 609,70 €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES				1 223 887,23 €	864 407,81 €	547 621,64 €
	75-AUT	7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				0,00 €		
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				0,00 €		
	77-PRO	7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES				4 916,67 €	0,00 €	4 650,50 €
		773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS				3 324,79 €	0,00 €	0,00 €
		7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS				0,00 €	690,59 €	1 142,43 €
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				8 241,46 €	690,59 €	5 792,93 €
	78-REP	7817	REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS					265 570,08 €	
			Total 78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					265 570,08 €	
			Total F	3 595 216,92 €	3 284 487,16 €	3 195 225,03 €	1 237 330,79 €	1 143 365,01 €	564 413,50 €

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	NAUTILIS Libellé du compte	DEPENSES			RECETTES		
				CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	13-SUB	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX				44 771,61 €	0,00 €	
	Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						44 771,61 €	0,00 €	
	20-IMM	2031	FRAIS D'ETUDES	0,00 €	0,00 €	8 400,00 €			
		2033	FRAIS D'INSERTION		864,00 €	0,00 €			
		2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €	0,00 €	10 872,00 €			
	Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			0,00 €	864,00 €	19 272,00 €			
	21-IMM	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00 €					
		21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	421,92 €	0,00 €	713,06 €			
		2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	85 926,95 €	100 011,49 €	49 714,68 €			
		2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00 €	31 775,71 €	0,00 €			
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - NAUTILIS	0,00 €					
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		0,00 €	1 028,72 €			
		2183020	ACQUIS. EQUIPT. INFORMAT.	26 231,56 €	4 266,00 €	7 957,26 €			
		2184	MOBILIER	1 432,08 €	3 686,24 €	88 282,15 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 687,02 €	22 249,38 €	36 948,61 €			
			AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES TOTEM	0,00 €					
	Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES			153 699,53 €	161 988,82 €	184 644,48 €			
	23-IMM	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	11 839,44 €	502,60 €	0,00 €			
		2313	CONSTRUCTIONS		0,00 €	0,00 €		150,00 €	0,00 €
		2313021	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	5 116,07 €	0,00 €	15 064,06 €			
		2313045	AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS	195 973,02 €	147 764,16 €	347 986,16 €			
		231392	ELEMENTS MOBILES	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00 €	0,00 €				
		238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.			14 394,60 €			
	Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS			212 928,53 €	148 266,76 €	377 444,82 €		150,00 €	0,00 €
	AP 36-N	1323	CD16 - CONTRAT 2019/2021 - NAUTILIS PV						425 766,43 €
		1327	FEDER NAUTILIS PV						0,00 €
		2033	FRAIS D'INSERTION	1 296,00 €	0,00 €	0,00 €			
		2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS			4 935,31 €			
		2313	CONSTRUCTIONS	20 374,16 €	929 715,35 €	68 285,41 €		6 634,17 €	949,46 €
	Total AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE			21 670,16 €	929 715,35 €	73 220,72 €		6 634,17 €	426 715,89 €
	AP 37-N	2313	CONSTRUCTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Total AP 37-NAUTILIS - TOITURE			0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	AP 77-N	2033	FRAIS D'INSERTION			864,00 €			
		2313	CONSTRUCTIONS			18 054,00 €			
	Total AP 77-NAUTILIS GROUPE FROID - P1					18 918,00 €			
Total I				388 298,22 €	1 240 834,93 €	673 500,02 €	44 771,61 €	6 784,17 €	426 715,89 €

CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES				DEPENSES			RECETTES		
Sec tion	Chapitr e voté	Nature	Libellé du compte	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
F	011-CH	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 226,99 €	1 009,46 €	1 128,79 €			
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	9 862,59 €	2 644,71 €	0,00 €			
		6061211	ELECTRICITE		7 675,39 €	6 217,24 €			
		6061212	GAZ		1 035,87 €	1 908,88 €			
		60621	COMBUSTIBLES	0,00 €					
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	366,33 €	1 140,57 €	1 228,83 €			
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	907,06 €	131,88 €	799,50 €			
		60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	305,90 €	0,00 €	0,00 €			
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	330,30 €	76,08 €	0,00 €			
		6135	LOCATIONS MOBILIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		61522	BATIMENTS	3 623,00 €	5 612,50 €				
		615221	BATIMENTS			4 606,22 €			
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	1 153,56 €	0,00 €	0,00 €			
		6156	MAINTENANCE	8 495,37 €	10 169,75 €	14 337,27 €			
		6161	MULTIRISQUES	169,40 €	2 271,21 €	2 348,58 €			
		617	ETUDES ET RECHERCHES	7 488,00 €	0,00 €				
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	530,55 €	530,40 €	102,00 €			
		61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00 €					
		6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	140,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6226	HONORAIRES	204,36 €	0,00 €				
		6228	DIVERS	6 229,80 €	4 924,99 €	8 532,00 €			
		6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	418,80 €	0,00 €	578,44 €			
		6238	DIVERS	643,20 €	0,00 €	0,00 €			
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	274,66 €	105,00 €	0,00 €			
		6256	MISSIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	73,05 €	11,88 €	11,28 €			
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 124,70 €	811,12 €	2 045,30 €			
		627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	161,57 €	150,02 €	116,86 €			
		6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	0,00 €	0,00 €				
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	390,44 €	-215,42 €	175,02 €			
		6288010	PRESTATION DE SERVICE INFORMATIQUE		0,00 €	0,00 €			
		63512	TAXES FONCIERES	0,00 €	0,00 €	19 575,00 €			
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	46 119,63 €	38 085,41 €	63 711,21 €			
	012-CH	6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	1 541,23 €	1 558,90 €	1 510,10 €			
		6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	453,26 €	458,44 €	444,02 €			
		6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	815,94 €	682,28 €	799,38 €			
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	85 662,51 €	86 899,49 €	85 119,02 €			
		64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	3 146,56 €	3 156,35 €	3 154,06 €			
		64118	AUTRES INDEMNITES	15 699,58 €	18 789,44 €	18 977,48 €			
		64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	814,74 €	0,00 €				
		64138	AUTRES INDEMNITES	81,47 €	0,00 €				
		64162	EMPLOIS D'AVENIR	0,00 €					
		6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	16 157,99 €	16 301,38 €	15 048,83 €			
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	24 895,96 €	25 242,67 €	25 660,02 €			
		6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	36,30 €	0,00 €	0,00 €			
		6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	2 213,25 €	1 756,50 €	2 298,06 €			
		6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	298,71 €	302,68 €	310,41 €			
		64731	VERSEES DIRECTEMENT	0,00 €	0,00 €				
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	332,50 €	324,50 €	474,50 €			
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	152 150,00 €	155 472,63 €	153 795,88 €			
	013-AT	641914	REMB. SALAIRE.PERS.NON TITULAIR						1 603,56 €
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES						1 603,56 €
	65-AUT	6574802	C.A.S.	1 500,00 €	2 155,00 €	2 115,69 €			
		65888	AUTRES	0,00 €					
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00 €	2 155,00 €	2 115,69 €			
	67-CHA	6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE		1 679,70 €				
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 679,70 €				
	68-DOT	6817	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	16 797,74 €	0,00 €				
		6866	DOT. AUX PROV. POUR DEPRECIAT. DES ELEMENTS FINAN.	0,00 €	0,00 €				
			Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	16 797,74 €	0,00 €				
	70-PRO	70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION			427,45 €	70,02 €	179,57 €	
		70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES			1 316,27 €	668,84 €	0,00 €	
			AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES PHOTOVOLT					663,37 €	
		70631	A CARACTERE SPORTIF			56 298,15 €	41 659,10 €	31 787,19 €	
		7084102	PART. SMAPE AUX B. PRINCIPAL				0,00 €		
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES			58 041,87 €	42 397,96 €	32 630,13 €	
	74-DOT	74712	EMPLOIS D'AVENIR			0,00 €			
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			0,00 €			
	75-AUT	752	REVENUS DES IMMEUBLES			17 142,39 €	9 299,61 €	7 835,59 €	
		758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			1 682,20 €			
		7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			0,00 €			
			PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				758,00 €	758,00 €	
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			18 824,59 €	10 057,61 €	8 593,59 €	
	77-PRO	7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES				800,00 €	0,00 €	
		773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS			29,34 €	0,00 €		
		7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS				1 123,89 €	0,00 €	
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS			29,34 €	1 923,89 €	0,00 €	
			Total F	216 567,37 €	197 392,74 €	219 622,78 €	76 895,80 €	54 379,46 €	42 827,28 €
	13-SUB	1331	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX				93 600,00 €	0,00 €	
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				93 600,00 €	0,00 €	
	20-IMM	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €	0,00 €				
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €				
	21-IMM	21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	1 144,20 €	1 030,12 €	289,30 €			
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - CENTRE SPORTIF MONTAGNES	0,00 €					
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			0,00 €			
		2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	0,00 €	0,00 €	399,00 €			
		2184	MOBILIER			0,00 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	549,00 €	1 070,70 €	1 851,97 €			
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 693,20 €	2 100,82 €	2 540,27 €			
	23-IMM	2313	CONSTRUCTIONS	26 711,96 €	26 641,96 €	17 183,75 €			
		2313021	CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE	70 0,00 €					
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	26 711,96 €	26 641,96 €	17 183,75 €			
	OP CEN	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €					
			Total OP CENTRE SPORTIF	0,00 €					
			Total I	28 405,16 €	28 742,78 €	19 724,02 €	93 600,00 €	0,00 €	

Sec tion	Chapitr e voté	Nature	Libellé du compte	DEPENSES			RECETTES		
				CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2019	CA 2020	CA 2021
	F	011-CH	STADE D'ATHLETISME						
		60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 536,00 €	4 663,39 €	5 098,15 €			
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	16 046,45 €	2 995,52 €	0,00 €			
		6061211	ELECTRICITE		9 077,04 €	8 114,51 €			
		6061212	GAZ		5 267,58 €	7 632,19 €			
		60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 119,48 €	4 022,17 €	4 136,24 €			
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 473,80 €	1 629,77 €	2 329,67 €			
		6110	CONTRAT PRESTATIONS PPP	110 358,06 €	96 964,94 €	90 803,17 €			
		6135	LOCATIONS MOBILIERES			671,42 €			
		61521	TERRAINS	0,00 €	0,00 €	137,85 €			
		615221	BATIMENTS PUBLICS	73,85 €	0,00 €	0,00 €			
		61551	MATERIEL ROULANT	119,49 €	26,88 €	119,46 €			
		61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	781,04 €	240,00 €	489,90 €			
		6156	MAINTENANCE	1 350,91 €	2 232,77 €	1 233,56 €			
		6161	MULTIRISQUES	791,94 €	267,17 €	821,39 €			
		6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 234,70 €	529,15 €	0,00 €			
		61842	FORMATION INFORMATIQUE	0,00 €					
		6241	TRANSPORTS DE BIENS			297,33 €			
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0,00 €	210,00 €	0,00 €			
		6256	MISSIONS	422,00 €	0,00 €	0,00 €			
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	92,85 €	1,27 €	51,08 €			
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 047,17 €	1 641,69 €	1 928,08 €			
		6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	412,03 €	1 012,41 €	400,40 €			
		6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	358,80 €	259,00 €	18,00 €			
		6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES		0,00 €				
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	143 218,57 €	131 040,75 €	124 282,40 €			
		012-CH	CHARGES DE PERSONNEL						
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	1 544,13 €	1 409,46 €	1 439,81 €			
		6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	454,22 €	414,50 €	423,40 €			
		6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	817,45 €	621,41 €	762,26 €			
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	81 499,71 €	82 347,33 €	84 131,81 €			
		64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	3 157,48 €	4 334,76 €	4 334,76 €			
		64118	AUTRES INDEMNITES	26 910,21 €	30 031,14 €	30 006,64 €			
		64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	7 514,60 €	0,00 €				
		64138	AUTRES INDEMNITES	1 251,27 €	0,00 €				
		64162	EMPLOIS D'AVENIR	0,00 €					
		6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	15 378,36 €	12 792,94 €	13 068,26 €			
		6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	26 335,24 €	26 235,35 €	26 808,24 €			
		6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	355,02 €	0,00 €				
		6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	2 739,34 €	1 915,30 €	2 298,06 €			
		6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	326,12 €	329,50 €	336,59 €			
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	246,00 €	321,10 €	302,13 €			
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	168 529,15 €	160 752,79 €	163 911,96 €			
		013-AT	ATTENUATIONS DE CHARGES						
		6096	D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES				206,82 €	-103,41 €	0,00 €
		641904	RBT SALAIRE ARRET TRAVAIL					307,40 €	0,00 €
		64191	RBT S/REMUNERATION PERSONNEL				3 844,52 €	419,97 €	0,00 €
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES				4 051,34 €	623,96 €	0,00 €
		65-AUT	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
		6574802	C.A.S.	1 490,00 €	1 725,00 €	1 692,55 €			
		65888	AUTRES	0,00 €					
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 490,00 €	1 725,00 €	1 692,55 €			
		66-CHA	CHARGES FINANCIERES						
		66180	INTERETS PPP	172 476,34 €	170 811,72 €	168 164,37 €			
		6688	AUTRES	19 351,20 €	19 351,20 €	19 351,20 €			
			Total 66-CHARGES FINANCIERES	191 827,54 €	190 162,92 €	187 515,57 €			
		74-DOT	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
		74712	EMPLOIS D'AVENIR				4 563,64 €	3 422,73 €	0,00 €
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				4 563,64 €	3 422,73 €	0,00 €
		75-AUT	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
		752	REVENUS DES IMMEUBLES				4 352,70 €	3 078,95 €	3 346,70 €
		7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				0,00 €		
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				4 352,70 €	3 078,95 €	3 346,70 €
		77-PRO	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
		7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES				2 575,00 €	28 739,48 €	4 600,00 €
		7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.					12 703,82 €	
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				2 575,00 €	41 443,30 €	4 600,00 €
		Total F		505 065,26 €	483 681,46 €	477 402,48 €	15 542,68 €	48 568,94 €	7 946,70 €
		13-SUB	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				0,00 €		
		1322	REGIONS				0,00 €		
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				0,00 €		
		16-EMF	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
		1675	DETTES AFFERENTES AUX M.E.T.P. ET P.P.P.	175 104,10 €	176 768,72 €	179 416,06 €			
			Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	175 104,10 €	176 768,72 €	179 416,06 €			
		21-IMM	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
		2138	AUTRES CONSTRUCTIONS			0,00 €			
		2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			0,00 €			
		2183	COPIEUR MULTIFONCTION - STADE	0,00 €					
			MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		0,00 €	1 028,72 €			
		2183020	ACQUIS.EQUIPT.INFORMAT.	502,80 €	29 171,74 €	0,00 €			
		2184	MOBILIER	413,76 €	0,00 €	0,00 €			
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 754,40 €	3 081,39 €	3 006,00 €			
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 670,96 €	32 253,13 €	4 034,72 €			
		23-IMM	IMMOBILISATIONS EN COURS						
		2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	4 302,00 €	690,64 €	0,00 €			
		2313	CONSTRUCTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	4 302,00 €	690,64 €	0,00 €			
		AP 75-S	STADE D'ATHLETISME BUVETTE P2						
		2313	CONSTRUCTIONS			0,00 €			
			Total AP 75-STADE D'ATHLETISME BUVETTE P2			0,00 €			
		Total I		185 077,06 €	209 712,49 €	183 450,78 €	0,00 €		

LEXIQUE**Attribution de compensation :**

Le mécanisme des attributions de compensation a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu aux IV et au V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI).

Capacité d'autofinancement :

Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (y compris les frais financiers et le résultat exceptionnel). L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement du capital de la dette

Compte administratif :

Le compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'Assemblée délibérante, les opérations budgétaires réalisées au cours d'un exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

Epargne brute / Epargne nette :

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (épargne de gestion) à laquelle on a retranché les intérêts de la dette ainsi que les produits et charges exceptionnels. Elle équivaut à la capacité d'autofinancement. Si on soustrait le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute, on obtient l'épargne nette.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :

C'est une dotation de l'Etat destinée à compenser, sur les bases d'un taux forfaitaire, la TVA que les collectivités locales ont supportée sur leurs investissements de l'année.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs. C'est la somme de l'excédent ou du déficit de clôture, pour l'exercice précédent, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Section de fonctionnement / Section d'investissement

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts des emprunts, prestations de services, etc.). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la communauté d'agglomération (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années et, aux côtés de l'autofinancement, l'emprunt peut concourir à leur financement.

BHNS : Bus à Haut Niveau de Services

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales

TH : Taxe d'Habitation

TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères